

« Le récit des rafidites t'est-il parvenu ? »

هل أتاك حديث الرافضة ؟

للشيخ المجاهد أبي مصعب الزرقاوي



L'Anse La Plus Solide

جمادى الأولى 1427 – ذو الحجة 1434

Ibn Hazm -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a apporté la preuve de la falsification de la Bible et des Evangiles par les chrétiens et les juifs; ces derniers n'ont trouvé d'autre excuse que de dire que les chiites prétendent que le Qur²ân est falsifié. Et il a dit -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- : **« Quant à la prétention des chiites à l'altération, les chiites ne sont pas Musulmans, ce sont les disciples des juifs et des chrétiens dans le mensonge et la mécréance »**
[Source : Al Fisâl fî al-milal wa an-nihal, 2/78 et 4/182]

Shaykh Al Islâm -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : **« Il est ainsi clair qu'ils sont pires que les égarés, plus dignes d'être combattus que les *Khawârij* et c'est pourquoi l'ont dit généralement que les rafidites sont les chiites, ce qu'expriment les gens du peuple en affirmant que le contraire de sunnite est chiite, car il sont plus clairement hostiles à la Sunna du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) et à la Sharî'a que les autres sectes égarées. »**
[Source : Majmû' al fatâwâ, tome 28, page 482]



La louange revient à Allâh, nous Le louons, nous Lui demandons Son aide et nous implorons Son pardon. Nous cherchons refuge auprès d'Allâh contre les maux émanant de nous, et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allâh guide, personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, personne ne peut le guider. Et j'atteste qu'il y a nulle divinité en droit d'être adorée excepté Allâh et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son Messager.

Ô vous qui avez cru ! Craignez Allâh comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission.[1]

Ô vous les hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a crées d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allâh au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allâh vous observe parfaitement.[2]

Ô vous qui avez cru ! Craignez Allâh et parlez avec droiture afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allâh et à Son Messager obtient certes une grande réussite.[3]

La plus véridique des paroles est celle d'Allâh, et la meilleure des guidées est celle du Prophète, et la plus mauvaise des choses est la nouveauté, et toute nouveauté est innovation et toute innovation est égarement.

Ensuite :

السلام عليكم و رحمة الله و بركاته

La louange entière revient à Allâh Seul, l'Unique sans associé. Que les bénédictions ainsi que le salut d'Allâh soient sur Son Bien-aimé, Son Noble Messager qu'Il a envoyé comme miséricorde aux mondes : Muhammad ainsi que sur sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivront jusqu'au Jour dernier.

L'équipe de L'Anse La Plus Solide est heureuse de vous présenter la traduction des trois audios du shaykh Abû Mos'ab Az-Zarqâwî intitulés « Le récit des rafidites t'est-il parvenu ? ».

---

[1] Sourate Âl `Imrân (3), 102.
[2] Sourate An-Nisâ² (4), 1.
[3] Sourate Al Ahzâb (33), 70-71.

Le choix de ce travail a été mûrement réfléchi dans la mesure où il s'est avéré que nous ne disposions pas, à proprement parler, d'un cours complet (traduit en français) traitant des rafidites d'un savant faisant partie des Gens de la Sunna et du Consensus, mais que nous disposions, en revanche, de divers avis juridiques à ce propos tous aussi bénéfiques les uns que les autres et la louange revient à Allâh.

Aussi, notre choix de traduire les audios du shaykh Abû Mos'ab Az-Zarqâwî relève de notre attachement à traduire les travaux des savants des Gens de la Sounna et du Consensus afin de leur donner une tribune ainsi que de faire savoir à tous, avec l'aide d'Allâh, que ce sont des personnes ayant de la science, sachant très bien menées des explications scientifiques et ce, sur divers sujets.

Le thème portant sur les « rafidites » est toujours d'actualité, peu importe les époques. Ici, il s'agit de dévoiler et de mettre en garde contre ce groupe de mécréance et d'apostasie afin que les naïfs et les ignorants parmi nous s'éveillent et prennent conscience de la réalité de ce groupe qui n'a de l'islâm que l'apparence ou la simple revendication.

Nous demandons à Allâh de faire que ce travail n'ait été accompli que pour Sa Face, puisse-t-Il l'agréer et en faire une source de guidée. Nous demandons à Allâh de faire miséricorde au shaykh Abû Mos'ab Az-Zarqâwî et de l'accepter parmi Ses martyrs.

Toute erreur, toute faute, toute omission ne provient que de moi et de shaytân. Tout bien, tout bénéfice ne provient que d'Allâh.

Ô Allâh, fais-nous voir la Vérité en tant que tel et fais que nous la suivions ! Ô Allâh, fais-nous voir le Faux en tant que tel et fais que nous nous en écartions.

Les vidéos sous-titrées des trois audios :
1er audio
2nd audio
3ème audio

Gloire et Louange à Toi, Ô Allâh. Nous attestons qu'il y a nulle divinité en droit d'être adorée sauf Toi. Nous te demandons pardon et nous nous repentons à Toi.

Traduction : L'anse la plus solide

Dhû Al Hijja 1434 ~ Octobre 2013

« Le récit des rafidites t'est-il parvenu ? »

Par le shaykh et le combattant, Abû Mos'ab Az-Zarqâwî (rahimahu-llâh)

Au Nom d'Allâh, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

Conférence du savant-combattant : Abû Mos'ab Az-Zarqâwî.
Le thème de la conférence est « Le récit des rafidites t'est-il parvenu ? »
Pour information, la conférence est répartie en 3 audios, vous allez écouter le 1er audio.

Introduction

Au Nom d'Allâh, Celui à qui appartient le Jugement et le Commandement tout entier et vers Lui se fera le retour.

La louange revient à Allâh qui a prédestiné à cette Ummah la division en factions qui ne se rapprochent pas entre elles, pas même difficilement. Que la prière et le salut soient sur celui qui est exempté de cette division pour l'unique voie du salut et quiconque les négligent ou les prend en hostilité a été dupé.

Ensuite....

Nous avons certes lu l'Histoire et nous l'avons étudié et nous n'avons point trouvé dans son passé, ni dans son présent, ni même des signes avant-coureurs dans son futur ressemblant à l'histoire ou plutôt à la mauvaise [histoire] des gens du « *rafd* » [refus]. Qu'Allâh les rejette tout comme ils ont rejeté Sa Religion et Sa voie droite. Ils l'ont remplacé par ce qui est moins bon parmi le mélange de haine, de superstitions perses, des égarements des juifs et des fourvoiements des chrétiens afin de correspondre avec l'ensemble des adeptes des religions hostiles aux gens de l'Islâm. Ils ont créé une religion difforme dans laquelle ils obligent la Ummah à ce que les derniers [Musulmans] maudissent les premiers [Musulmans], à ce qu'ils mécroient au Livre dans son entièreté et à ce que ses sentences soient retardées et à ce que la qibla[4] des Musulmans soit associée [ou] plutôt qu'elle soit changée et qu'elle passe de La Mecque à Karbalâ[2] et à [d'autres] lieux et à répandre l'obscénité entre les Musulmans au nom de la religion.

Et c'est pour cela qu'il nous incombait d'évoquer une partie des crimes du peuple, me dégageant de ma responsabilité auprès de votre Seigneur, peut-être craindront-ils [Allâh].

Avant de traiter la question des traîtrises des rafidites à travers l'histoire et de [la] passer en revue afin de rendre évident leurs crimes, il est indispensable de faire remarquer un point : lorsque nous prononçons le terme « rafidites », nous visons par-là la plus grande majorité d'entre eux aujourd'hui qui ne sont autres que les chiites jafarites duodécimains.

[4] N.d.t : la direction de La Mecque.

On note que leurs imams ont considéré l'ensemble des groupes exagérateurs, parmi eux, il y a ceux qui s'affilient à l'imamisme. Lorsqu'ils parlent de leur groupe, de ses hommes et de ses Etats ; ils lui incorporent tous les groupes, tous les Etats et tous les hommes affiliés au chiisme qu'ils soient ismaélites, batinites ou bien athées dahirites ou bien exagérateurs anthropomorphistes, lorsqu'ils parlent des Etats chiites, par exemple, ils évoquent l'Etat fatimide au sein de leurs Etats alors que l'Etat fatimide n'était pas duodécimain.

« *Ar-rafd* » [le refus] : religion s'opposant totalement à l'Islâm

Suite à cela, nous disons, et la réussite ne provient que d'Allâh :

Premièrement, certes « *ar-rafd* » est une religion qui s'oppose complètement à l'Islâm avec lequel est venu le Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) :

Et il est impossible qu'ils se rejoignent dans de nombreuses branches et de nombreux fondements. Et comment cela en serait-il autrement alors que leurs grands « *ayatollah* » et leurs grands savants leur ont instauré une règle qui est de donner préférence entre les preuves : lorsqu'elles divergent ou qu'elles s'opposent chez eux, [ils doivent prendre] ce qui s'oppose à la parole des gens de la Sunna – ils les nomment « la masse »- [et ceci] constitue la parole la plus proche de la vérité [chez eux]. Ils s'appuient sur des narrations mensongères dont ils disposent telle que la narration disant que l'origine de cette règle qui traite de l'opposition de leur religion [par] les fondements, les ramifications avec la religion islamique comporte le chemin de la vérité.

Dans la conclusion d'un chapitre, Al Hurr Al `Âmilî (qui fait partie des savants rafidites) dans son livre « Les milieux chiites », sous le titre : « La non-autorisation d'user de ce sur quoi est en accord la masse et qui est en accord avec leur groupe » ; il y dit : *« Les récits à ce sujet sont récurrents –concernant la non-autorisation d'user de ce sur quoi la masse est en accord. Et à partir de là, il y a la parole de Sâdiq (paix sur lui) dans les deux variantes du récit : « Confrontez ces deux paroles aux informations [rapportées] par la masse –c'est-à-dire les gens de la Sunna et du Consensus- ce qui concorde avec leurs informations : rejetez-le. Et ce qui s'oppose à leurs informations : prenez-le. » Et il a dit (paix sur lui) : « Prends ce qui contient une opposition avec la masse [sunnites] et ce qui s'oppose à la masse comporte la guidée. »*

Il y a dans « `Uyûn akhbâri ar-ridhâ » : *As-Sadûq a rapporté d'après `Alî b. Asbât qui a dit : J'ai dis à Ridâ (paix sur lui) : « Il arrive que je ne trouve personne de science et il n'y a personne dans le pays dans lequel je me trouve qui puisse me donner un avis juridique parmi les administrés. » Il a dit : « Il a dit : Rends-toi auprès d'un jurisconsulte du pays et consulte-le sur ton affaire. S'il te donne un avis concernant l'affaire alors prend l'avis contraire de celui qu'il t'a donné car il comporte la vérité. »*

Et il est connu que l'Islâm est établit –dans son ensemble et dans le détail- sur l'Unicité du Créateur et sur la soumission de toutes les créatures à Allâh le Très-Haut et sur le

suivi du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) : un suivi conforme et non innovateur et tout ceci est fondé sur ce que contiennent le Livre et la Sunna.

Le « *rafd* » est essentiellement bâti sur l'association à Allâh, sur la soumission de la créature à autre qu'Allâh par la supplication, l'invocation, la déification tout comme il est fondé sur le rejet du Livre en prétendant qu'il aurait subi des suppressions ou qu'il y aurait eu des ajouts ainsi que sur le rejet de la Sunna du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) et particulièrement ce qu'elle comporte d'authentique par le mensonge et la tromperie concernant ceux qui nous l'ont transmis qui ne sont autres que les plus nobles de la communauté et particulièrement ses Compagnons jusqu'à rejeter les livres des *ahâdîth* les plus authentiques qui ont été acceptés comme tel par la communauté. Alors que les transmetteurs de la Sunna font partie des gens qui accordent le plus grand soin et qui font le plus attention à la fiabilité de celui qui leur rapporte la Sunna. Et à la tête de ces livres se trouvent les deux authentiques, ceux d'Al Bukhârî et de Muslim : les livres qui les attaquaient furent les premiers à être rejetés par eux.

Tout comme leur religion est fondée sur le refus de l'imamat et du califat de ceux au sujet desquels au moment venu, les gens se sont accordés sur leur imamat et leur califat [qui sont] ceux que le Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `aleyhi wa sallam) a qualifié de « bien-guidés » et [pour lesquels] il a incité à se cramponner à leur Sunna qu'il a accolé au fait de se cramponner à sa propre Sunna. La religion du « *rafd* » rejette la disculpation de la mère des croyants, `Âïcha, qui a été innocentée par Allâh le Très-Haut dans Son Noble Livre et sanctionne par le fouet celui qui l'accuse ou qui porte atteinte à son honneur[5].

Ni'matu Allâhi Al Jazâ²irî dit dans « Al anwâr an-nu'mâniyya », au chapitre « Lumière concernant la réalité de la religion imamite et le motif pour lequel il est obligatoire de prendre le contraire de ce que dit la masse » : *« En vérité, nous ne nous unissons pas avec eux –les sunnites- ni sur une Divinité, ni sur un Prophète, ni sur un imâm. Le fait est qu'ils disent que leur Seigneur est Celui dont Muhammad est le Prophète et dont le calife qui survint après lui est Abû Bakr, et nous, nous ne parlons pas de ce Seigneur, ni de [ce] Prophète. Mais plutôt, nous disons, certes, le Seigneur qui a fait d'Abû Bakr le calife de Son Prophète n'est pas notre Seigneur, et ce Prophète n'est pas notre Prophète. »*

Et As-Sayyid Husayn Al Mûsâwî (est un de leur peu nombreux savants dont Allâh a nettoyé sa nature originelle éprouvant [ainsi] de la répugnance envers leurs mensonges) en note concernant la position des rafidites dans son livre « A Allâh puis à l'Histoire » : *« Il vient à l'esprit la question suivante : si nous supposions que la vérité se trouve du côté de la masse, la question est de savoir s'il nous est obligatoire de prendre le contraire de*

---

[5] N.d.t. : Le Prophète (sallâ-llâhou 3alayhi wa sallam) a demandé de fouetter *Mistah ibn Athatha*, Hassan ibn Thaabit et Hamnah bint Jahsh car ils ont manqué a l'honneur de `Âïsha. A l'époque de la Révélation, comme ils avaient calomnié, ils étaient fouettés, maintenant celui qui calomnie a démenti le Coran et est donc apostat, il sort de l'Islâm. Concernant ceux qui ont été fouettés, ce fut juste après la Révélation du Coran, donc ils n'avaient rien démentis mais juste calomniés et la peine du calomniateur, c'est bien sûr les coups de fouet.

leurs paroles ? » As-Sayyid Muhammad Bâqir As-Sadr m'a répondu une fois et a dit : « Oui, la parole obligatoire est celle qui est contraire à leurs paroles. La parole s'opposant à la leur (même si elle serait erronée) est [une chose] moins grave comparée à leur accord dans la présomption que la vérité se trouve chez eux dans cette affaire [donnée]. »

Deuxièmement, la religion du « *rafd* » ne tient debout depuis le début de son apparition, et à travers les époques jusqu'à nos jours-ci, que dans le dessein de détruire l'Islâm, de répandre la dissension ainsi que la division entre les Musulmans et de démolir l'Etat islamique :

A travers la lutte contre les gens de la Sunna et du Consensus – je vise par-là le premier groupe que le Messager (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) a exempté de faire partie des 73 groupes en [lui annonçant] le salut contre l'Enfer ainsi que pour ceux qui suivront leur voie.

Et ceci n'est point un discours exagéré ou somnolent, ni une parole blâmable ou un mensonge mais ceci a été affirmé par les savants d'entre les salafs et les khalafs.

Il s'agit d'un plan orchestrait de nuit n'ayant pour [seul] fondement que [d'avoir] pour dessein la destruction de la Religion à travers deux choses importantes :

La 1ère : jeter des doutes concernant la vérité de cette Religion et ébranler le dogme, soit par la propagation d'ambiguïtés sur une école juridique des gens de la Vérité jetant ainsi le doute sur les fondements de cette Religion en l'obstruant totalement ; soit par la modification d'un grand nombre de ses fondements et de ses ramifications afin qu'elle devienne [une Religion] métamorphosée.

La 2nde : se manifeste du côté politique via l'ébranlement des piliers de l'Etat islamique de l'intérieur et de l'extérieur à niveau égal.

Concernant « l'intérieur » : cela se fait via l'excitation du peuple, surtout via les êtres faibles et les ambitieux, et par le fait de les inciter à sortir [se révolter] contre le calife ou l'imâm des Musulmans ou bien [de les inciter] à l'assassiner au moyen de fausses allégations et ambiguïtés ou bien [par le biais d'allégations] injustifiées.

Concernant « l'extérieur » : cela se fait via la collaboration avec les ennemis de la Religion et via l'alliance avec eux de sorte à parvenir à faire chuter l'Etat islamique.

Ces deux points constituent la voie et le projet de base sur lesquels est fondée la religion du « *rafd* » dès le début de son origine et de sa fondation dues à la main du juif connu : `Abd Allâh b. Sabâ[2], celui qui n'a pas trouvé plus meilleur et plus efficace pour se dissimuler que le vêtement du chiisme et [plus particulièrement] le chiisme [s'exprimant] par l'amour des Gens de la maison [du Prophète Muhammad], après avoir montrer [son] Islâm et cacher [sa] mécréance ainsi que [sa] machination à l'égard de cette Religion.

Lorsque les disciples de ce juif ont constaté que cette voie qu'Ibn Sabâ² a tracé réussi à attirer les gens des passions, à rallier de nombreuses personnes faibles ainsi que les ambitieux contre le commandant des croyants `Uthmân (qu'Allâh soit satisfait de lui et qu'Il le satisfasse), lorsqu'ils ont constaté que cette voie a réussi dans [sa] collaboration avec les ennemis de la Religion, à l'extérieur de la capitale du califat, dans [sa] fomentation des dissensions et des ambiguïtés jusqu'à ce qu'ils aient tué le calife et éprouvaient ses administrés. Et lorsqu'ils ont, également, constaté que cette voie a réussi [à établir] une différenciation entre les Compagnons basée sur l'esprit tribal pour lequel, la Religion est foncièrement venue et qu'elle s'est fixée d'éradiquer. Ils désirent [instaurer] la dissension [envers] les Gens de la maison [du Prophète Muhammad] et [établir] la dissension entre les gens vis-à-vis d'eux, [leur] rejet des gens et leur scepticisme quant à la crédibilité et à la probité des copistes parmi les Compagnons (qu'Allâh soit satisfait d'eux) concernant le Livre et la Sunna à travers leurs proclamations de leur alliance, plutôt de leur exagération envers les Gens de la maison ainsi que leur prétention dans le fait que les Gens de la maison soient infaillibles jusqu'à ce que l'affaire se développe en eux au point de diviniser `Alî (qu'Allâh soit satisfait de lui), comme c'est le cas chez les adeptes d'Ibn Sabâ².

Je dis : « lorsque les adeptes d'Ibn Sabâ² ont vu que leur voie a connu le succès dans tous ces points, ses disciples ont continué [à poursuivre] la même histoire, et à emprunter la même voie originelle, à travers les époques et cela jusqu'à aujourd'hui. »

Les savants des salafs ont déjà abondamment développés la question, dans leurs livres, ils ont montré la réalité des rafidites et la réalité de leur religion :

Et parmi cela, il y a ce qu'a dit le shaykh de l'Islâm Ibn Taymiyya (qu'Allâh lui fasse miséricorde) dans [son livre] « La voie de la Sunna » : **« Les rafidites ne fournissent des efforts que dans la destruction de l'Islâm, dans l'annulation de ses anses et pour corrompre ses bases. »**

Il a également dit : **« Ne calomnie Abû Bakr et `Umar (qu'Allâh soit satisfait des deux) que l'un des deux hommes [suivants] : soit, c'est un homme hypocrite, athée, hérétique, ennemi de l'Islâm. Le fait de calomnier Abû Bakr et `Umar est un moyen de calomnier le Messager ainsi que la Religion islamique. Et ceci est la 1ère caractéristique des rafidites qui sont les premiers à avoir innover le « *rafd* » [refus] ainsi que la position des imâms batinites. Soit, c'est un ignorant noyé dans l'ignorance et la passion, et ceci constitue la majorité de la masse chiite puisqu'ils étaient musulmans intérieurement. »**

Et il a dit dans ses avis juridiques : **« L'imâm Ahmad a dit dans « Lettre de `Abdûss b. Mâlik » : « Les fondements de la Sunna chez nous consiste à se cramponner à ce sur quoi se trouvait les Compagnons du Messager d'Allâh et de les prendre pour modèle, de délaisser les innovations et toute innovation est égarement. La Sunna, chez nous, est la trace du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) et la Sunna explique le Qur²ân. Elle est telle « une protection » en cuir du Qur²ân, c'est-**

à-dire que la Sunna [est un ensemble] de preuves/arguments portant sur sa signification et c'est pour cela que les savants ont rappelé que le fondement du « *rafd* » est l'athéisme et le premier qui a inventé le « *rafd* » était un hypocrite, hérétique et il n'est autre que `Abd Allâh b. Sabâ². Il a attaqué l'honneur des tous premiers [Musulmans], il s'en est pris à la retranscription du Message ou à sa compréhension ou à son observance. Les rafidites invectivent tantôt leur science [aux premiers Musulmans] tiré du Message, et tantôt leur conformité au Message et mettent cela sur les Gens de la Maison ainsi que sur l'infaillible qui n'a pas d'existence dans l'existence. » Ses paroles prennent fin [ici], qu'Allâh lui fasse miséricorde.

On trouve dans « Al muntaqâ min mihâj al i'tidâl » : **« Et parmi l'ignorance des rafidites figure le fait qu'ils imposent l'infaillibilité d'un individu d'entre les Musulmans et ils approuvent/permettent [cela] pour l'ensemble des Musulmans s'il s'avère qu'il ne se trouve personne parmi eux qui soit infaillible. Plus d'une personne a évoqué que le premier à avoir inventé le « *rafd* » ainsi que le texte au sujet de `Alî traitant de son infaillibilité était un athée qui voulait corrompre la Religion et voulait agir envers les Musulmans comme Paul avait agi envers les chrétiens. Et le plus grand argument concernant la nullité du fondement de ce *madhhab* [école juridique] ainsi que de son mythe, c'est que `Alî (qu'Allâh soit satisfait de lui) s'est désavoué de lui et de ses compagnons et il a châtié celui qui adhérait à cette école juridique en fonction de son innovation. Celui qui insultait les deux shaykh, Abû Bakr et `Umar (qu'Allâh soit satisfait des deux), était flagellé. La flagellation étant la peine légale du calomniateur. Et celui qui exagérait vis-à-vis de lui, il le brûlait par le feu. »**

Troisièmement : un groupe de savants des pieux prédécesseurs (qu'Allâh le Très-Haut leur fasse miséricorde) nous ont montré la parole décisive concernant le jugement de la Législation [d'Allâh] sur les rafidites qui est la parole [portant sur] leur mécréance et qu'il est obligatoire de combattre celui qui affiche son innovation parmi eux particulièrement :

Et [même] s'il faisait partie d'un groupe [qui a été] banni par eux. Concernant leur *takfîr* [excommunication] et l'obligation de les combattre, les preuves sont tirées du Livre [Qur²ân] et de la Sunna. Les propres livres des rafidites nous rapportent des narrations portant sur le désaveu des Gens de la maison à leur égard, sur l'attribution de cela au Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) ainsi que sur leur exclusion de la Communauté de l'Islâm.

Quant aux preuves tirées du Livre :

Il y a Sa Parole au Très-Haut : **Muhammad est le Messager d'Allâh. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allâh grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la**

Torah. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Evangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermit, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allâh] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants.[6]

Ibn Kathîr (qu'Allâh lui fasse miséricorde) a dit : **Et de ce verset, l'imâm Mâlik (qu'Allâh lui fasse miséricorde) dans une narration le concernant, a extrait l'excommunication des rafidites, ceux qui détestent les Compagnons (qu'Allâh soit satisfait d'eux). Il a dit : « Car ils les haïssent. Et celui qui hait les Compagnons (qu'Allâh soit satisfait d'eux) alors il est mécréant par ce verset. » Un groupe de savants fut d'accord avec lui, qu'Allâh soit satisfait d'eux pour cela. »**

Al Qurtubî (qu'Allâh lui fasse miséricorde) a dit dans son exégèse : **Abû `Urwa Az-Zubayrî a narré d'après le fils de Zubayr : Nous étions chez Mâlik b. Anas, puis ils ont évoqué un homme qui dénigrait les Compagnons du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam), alors Mâlik récita ce verset : Muhammad est le Messager d'Allâh. Et ceux qui sont avec lui (jusqu'à atteindre :) à l'émerveillement des semeurs. [Allâh] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Mâlik dit alors : « Celui d'entre les gens dont le cœur contiendrait de la haine à l'égard d'un seul Compagnon d'entre les Compagnons du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) : il est concerné par ce verset. » Ceci a été évoqué par Al Khatîb Abû Bakr. J'ai dit –il s'agit de la parole d'Al Qurtubî- Mâlik a [atteint la] perfection dans ses propos et a vu juste dans son interprétation. Par conséquent, quiconque dénigre l'un d'entre eux ou incrimine sa narration alors il aura objecté à Allâh, le Seigneur des mondes et aura rendu caduque les lois des Musulmans. »** Fin de ses propos, qu'Allâh lui fasse miséricorde.

Ils ont également argumenté par Sa Parole au Très-Haut : **Et pourquoi, lorsque vous l'entendiez, ne disiez-vous pas : « Nous ne devons pas en parler. Gloire à Toi (ô Allâh)! C'est une énorme calomnie » ? Allâh vous exhorte à ne plus jamais revenir à une chose pareille si vous êtes croyants.**[7]

Ibn `Abd Al Qawwî a dit au sujet de l'imâm Ahmad : **« L'imâm Ahmad rendait mécréant quiconque se désavoue d'eux –c'est-à-dire, les Compagnons- et quiconque insultait `Âïcha, la mère des croyants, l'accusant de ce dont Allâh l'a innocenté, et il récitait : Allâh vous exhorte à ne plus jamais revenir à une chose pareille si vous êtes croyants. »**

Al Qurtubî (qu'Allâh lui fasse miséricorde) a dit : **Hishâm b. `Ammâr a dit : J'ai entendu Mâlik dire : « Quiconque insulte Abû Bakr ainsi que `Umar est châtié et quiconque insulte `Âïcha est tué car Allâh le Très-Haut a dit : Allâh vous exhorte à ne plus**

---

[6] Sourate Al Fath (48), 29.
[7] Sourate An-Nûr (24), 16-17.

jamais revenir à une chose pareille si vous êtes croyants. Donc celui qui insulte `Âïcha s'est opposé au Qur²ân et celui qui s'oppose au Qur²ân est tué. »

Ibn Al `Arabî a dit : **Les compagnons d'Ash-Shâfi'î ont dit : « Quiconque insulte `Âïcha (qu'Allâh soit satisfait d'elle) est châtié comme pour l'ensemble des croyants. Et Sa Parole : si vous êtes croyants ne concerne pas `Âïcha, car cela est une mécréance. Alors que [la situation] est telle ce qu'il a dit (`alayhi ssalâm) : « N'est pas croyant celui dont le voisin n'est pas à l'abri de ses méfaits. » Et, en vérité, si le dépouillement de la foi se trouvait dans le fait d'insulter celui qui insulte `Âïcha, alors son dépouillement se trouverait dans sa parole : « Le fornicateur n'est pas croyant au moment où il fornique. » En vérité, nous avons dis : « Ce n'est pas tel que vous le prétendez. Si les gens du mensonge accusent `Âïcha, la pure, d'obscénité, alors tout individu qui l'insulte par ce dont Allâh l'a innocenté a démenti Allâh et celui qui dément Allâh est mécréant. Et ceci est la voie de l'imâm Mâlik et le chemin apparent des clairvoyants. Et si un homme insulte `Âïcha par ce dont elle n'a pas été innocentée par Allâh, alors sa rétribution sera d'être châtié. »** Fin de ses propos.

Et Sa Parole au Très-Haut : **Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas.**[8] Et par Sa Parole au Très-Haut : **pour que vous soyez témoins aux gens.**[9] L'imâm Abû Al Ma<u>h</u>âsin Al Wâsi<u>t</u>î dit dans son argumentaire de ces versets concernant la mécréance de celui qui rend mécréant ou qui dénigre l'intégrité des Compagnons qui est confirmée par le Livre : **« Ils deviennent [ainsi] mécréants pour leur excommunication des Compagnons du Messager d'Allâh (<u>s</u>allâ-llâhu `alayhi wa sallam). Leur intégrité et leur attestation d'honorabilité sont confirmées dans le Qur²ân dans Sa Parole au Très-Haut : pour que vous soyez témoins aux gens. Et par le témoignage d'Allâh envers eux, ils ne deviennent pas mécréants par Sa Parole au Très-Haut : Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. »**

Quant à la Sunna :

Il y a ce qui se trouve dans « <u>Majma' az-zawâ²id</u> » avec une bonne chaîne de transmission, d'après Ibn `Abbâs qui a dit : **J'étais chez le Prophète (<u>s</u>allâ-llâhu `alayhi wa sallam), auprès de qui se trouvait `Alî. Le Prophète (<u>s</u>allâ-llâhu `alayhi wa sallam) a dit : « Ô `Alî, il y aura dans ma Communauté un peuple s'attribuant l'amour des Gens de la maison, ils seront rejetés. Ils se nomment les rafidites : combattez-les car ce sont des associateurs. »**

Ainsi que ce qui est rapporté par l'imâm A<u>h</u>mad dans son « <u>Musnad</u> » et Al Bazzâr d'après Ibrâhîm b. Al <u>H</u>asan b. `Alî b. Abî <u>T</u>âlib selon son père, d'après son grand-père qui a dit : `Alî b. Abî <u>T</u>âlib (qu'Allâh soit satisfait de lui) a dit : **Le Messager d'Allâh (<u>s</u>allâ-**

---

[8] Sourate Al An'âm (6), 89.

[9] Sourate Al Baqara (2), 143.

llâhu `alayhi wa sallam) a dit : « A la fin des temps apparaitra un peuple nommé « les rafidites », ils rejetteront l'Islâm. »

Et ce qui est surprenant c'est que ce rejet –je veux dire les rafidites- a été rapporté, également, par les imâms des rafidites dans leurs fondements importants selon Al Husayn b. `Alî b. Abî Tâlib (qu'Allâh soit satisfait d'Al Husayn et de `Alî).

L'auteur du livre « A Allâh puis à l'Histoire » nous a cité du livre « Al Kâfî » une narration sujette à Abî `Abd Allâh (paix sur lui) : Ils sont venus à lui –les rafidites- et lui ont dit : *« Nous avons été rejetés d'un rejet plus lourd que ne le sont nos montures, ils n'ont pas démenti nos cœurs et pour lui, nos dirigeants ont rendu notre sang licite … »* dans un récit qui leur a été rapporté par leurs jurisconsultes. Alors, `Abû `Abd Allâh (paix sur lui) leur dit : *« Les rafidites ! »* Ils dirent : *« Oui. »* Il dit : *« Non ! Par Allâh ! Ce ne sont pas eux qui vous ont nommé ainsi mais c'est Allâh qui vous appelle comme cela. »*

As-Sayyîd Husayn b. Al Musâwî dit en note sur cela : *« Abû `Abd Allâh a déclaré que c'est Allâh qui les a nommé « les rafidites » et non les sunnites. »*

Et ce qui est répandu des paroles des prédécesseurs concernant le jugement de leur mécréance :

Parmi ce qui est rapporté de l'imâm Ahmad (qu'Allâh lui fasse miséricorde), il y a ce qui a été narré par Al Khallâl d'après Abî Bakr Al Mirwadî, il a dit : J'ai questionné Abû `Abd Allâh sur celui qui insulte Abû Bakr, `Umar et `Âïcha, il a dit : **« Je ne considère pas cet individu [comme étant] sur l'Islâm. »**

Al Khallâl a dit : `Abd Al Malik b. `Abd Al Hamîd m'a informé et a dit : J'ai entendu `Abû `Abd Allâh dire : **« Je crains pour celui qui insulte [qu'il tombe dans] la mécréance comme les rafidites. »** Ensuite, il a dit : **« Quiconque insulte les Compagnons du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam), nous ne croyons pas qu'il soit [Musulman], il aura apostasié. »**

On trouve dans « Kitâb as-sunna » de l'imâm Ahmad sa parole concernant les rafidites : **« Ce sont ceux qui se désavouent des Compagnons de Muhammad (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam), qui les insultent, les dénigrent et qui rendent mécréants les imâms sauf quatre : `Alî, `Ammâr, Al Miqdâd et Salmân. Les rafidites n'ont rien à voir avec l'Islâm. »**

L'imâm Al Bukhârî (qu'Allâh le Très-Haut lui fasse miséricorde) a dit dans « Khalqu af'al al `ibâd » : **« [Je considère qu'il y a] nulle différence entre le fait que je prie derrière un jahmite et un rafidite ou derrière les juifs et les chrétiens : on ne les salue pas, on ne les visite pas, on ne se marie pas [avec eux], ils ne témoignent pas et on ne mange pas [la viande des bêtes] qu'ils ont égorgé. »**

L'imâm Ahmad b. Yûnus, celui au sujet duquel l'imâm Ahmad b. Hanbal a dit alors qu'il était en train de converser avec un homme : **« Rends-toi auprès de Ahmad b. Yûnus**

car certes, c'est le savant de l'Islâm. » Il a dit –l'imâm Ahmad b. Yûnus : **« Si un juif égorge une brebis ainsi qu'un rafidite : je mangerai le sacrifice du juif et je ne mangerai pas la bête sacrifiée du rafidite car c'est un apostat. »**

Et l'imâm Ibn Hazm (qu'Allâh le Très-Haut lui fasse miséricorde) a dit dans sa réfutation aux chrétiens qui déduisent que le Qur²ân a été modifié [en puisant leurs preuves] des dires des rafidites, il a dit : **« Quant à leur parole –aux chrétiens- portant sur l'allégation des rafidites concernant la modification du Qur²ân : certes, les rafidites ne font pas partie des Musulmans. »**

Le shaykh de l'Islâm Ibn Taymiyya (qu'Allâh le Très-Haut lui fasse miséricorde) dans « As-sârim al maslûl » : **« Quiconque prétend qu'il manque des versets au Qur²ân ou bien prétend qu'ils sont cachés ou prétend qu'il détient des interprétations secrètes annulant les actes légiférés : il y a aucune divergence sur sa mécréance. Et quiconque prétend que les Compagnons ont apostasiés après [la mort] du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) à l'exception d'une poignée ne dépassant pas une dizaine de personnes, ou qu'ils ont perverti leur masse [les Musulmans] : il y a aucun doute, également, concernant la mécréance d'un tel individu car il a démenti ce que le Qur²ân relate à plus d'un endroit portant sur la satisfaction [d'Allâh] envers eux ainsi que l'éloge qui leur ait fait. Cependant, celui qui doute de ce type de mécréance, alors, sa mécréance est individuelle. Le contenu de ces propos [indique] que les copistes du Livre et de la Sunna sont des mécréants ou des pervers. Et ce verset : Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Les meilleurs de cette Communauté se trouveraient dans la première génération dont la majorité était mécréante ou perverse. Et son contenu [signifierait] que cette Communauté est la pire des communautés et que les tous premiers [Musulmans] de cette Communauté sont les pires de cette Ummah et ceci est une mécréance connue de la Religion islamique par nécessité. »**

Il a également dit sur les rafidites : **« Ils sont les pires de l'ensemble des gens de la passion et sont plus en droit d'être combattus que les kharijites. »**

L'imâm As-Sam'ânî (qu'Allâh lui fasse miséricorde) a dit dans «Al ansâb » : **« La Communauté est unanime sur l'excommunication des imamites [rafidites] car ils croient en l'égarement des Compagnons, rejettent leur consensus et les affilient à ce qui ne leur sied guère. »**

Et parmi les surprenantes régressions et [les étonnants] paradoxes, il y a le fait que le gouvernement saoudien et [ajoutes-y d'autres individus] d'entre ceux qui appelaient à l'inimitié et qui lançaient des avertissements contre le danger à venir des rafidites. Nous les voyons aujourd'hui les rapprocher, s'asseoir avec eux, converser avec eux dans leurs comités officiels de dialogues.

Voici donc leur Comité Permanent pour les recherches et la délivrance de *fatwâ* qui avait émis une *fatwâ* sur le *takfîr* des rafidites immédiatement. A ce moment-là, une question avait été posée au Comité de la part d'un questionneur qui dit : *« Je suis originaire d'une tribu vivant à la frontière Nord. Nous sommes mélangés avec des tribus originaires d'Irak dont le madhhab est le chiisme idolâtre : ils adorent un dôme qu'ils appellent « Al Hasan », « Al Husayn » et « `Alî ». Et lorsque l'un d'entre eux se lève, il dit : « ô `Alî », « ô Husayn ». Et certains de notre tribu se sont mélangés à eux via le mariage ainsi que dans toutes les situations. Je les ai déjà exhortés, mais ils n'écoutent pas. Ils se trouvent dans les [villages et sont fonctionnaires]. Quant à moi, je n'ai pas de quoi les prêcher avec science mais, pour ma part, je hais cela et je ne me mêle pas avec eux. J'avais entendu que leur sacrifice ne doit pas être manger alors que ceux-là mangent leur sacrifice alors qu'ils ne sont pas tenus à cela. Nous demandons à votre grandeur, un éclaircissement quant à ce qui est obligatoire dans ce que nous avons évoqué. »*

La réponse du Comité fut [la suivante] : **« Si la situation est telle que tu l'as décrite, telle que leurs invocations ayant trait à `Alî, à Al Husayn et à Al Hasan, etc. Alors, ils sont associateurs, [coupables] de la grande association expulsant de la Religion islamique. Il n'est pas permis de les marier aux Musulmanes tout comme il ne nous ait pas permis de nous marier avec leurs femmes, il ne nous ait pas permis de manger de leurs sacrifices. Allâh le Très-Haut a dit : Et n'épousez pas les femmes associatrices tant qu'elles n'auront pas la foi, et certes, une esclave croyante vaut mieux qu'une associatrice même si elle vous enchante. Et ne donnez pas d'épouses aux associateurs tant qu'ils n'auront pas la foi, et certes, un esclave croyant vaut mieux qu'un associateur même s'il vous enchante. Car ceux-là [les associateurs] invitent au Feu ; tandis qu'Allâh invite, de par Sa Grâce, au Paradis et au pardon. Et Il expose aux gens Ses enseignements afin qu'ils se souviennent !**[10] **Et la réussite ne provient que d'Allâh. Et qu'Allâh bénisse et salut notre Prophète Muhammad, sa famille et ses Compagnons. »** Le Comité permanent pour les recherches scientifiques et pour la délivrance de fatâwâ.

Et dans ce que l'on trouve dans les livres des rafidites eux-mêmes portant sur le désaveu des Gens de la maison et du Messager (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) envers eux et de leur expulsion de cette Communauté :

Il y a ce qui se trouve dans le livre « Al ihtijâj », l'imâm Zayn Al `Âbidîn (paix sur lui) a dit aux gens de Kûfa : **« Savez-vous que vous avez écrit à mon père et que vous l'avez trompé ? Vous lui avez vous-mêmes prêtés serment et [conclus un] pacte, ensuite, vous l'avez combattu et abandonné. Avec quel œil allez-vous donc regarder le Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa âlih) alors qu'il vous dira : « Vous avez combattu [ma famille], profanez ma sacralité : vous ne faites pas partie de ma Communauté. » ? »**

[10] Sourate Al Baqara (2), 221.

Quatrièmement, certes, lorsque nous citons des narrations ou des paroles tirées des livres importants des rafidites, qui ont du crédit à leurs yeux : nous n'affirmons pas la nécessité de ces paroles ainsi que des récits mais plutôt, nous nous familiarisons avec eux [au nom] du chapitre : Et témoignez sur eux. Et nous avons cité beaucoup de ces narrations.

Les crimes des rafidites et leurs trahisons à travers l'Histoire

Cinquièmement, certes les crimes des rafidites ainsi que leurs trahisons à travers l'Histoire furent tous des crimes eus égard à la conviction religieuse.

Mais, [quant à] nous, nous avons pris [en compte] tout ce que leurs crimes et leurs trahisons comportaient selon leurs pans et selon de nombreux aspects.

- Il y a les crimes purement religieux [perpétrés] sous l'angle des adorations et des rites [menant] à la destruction de la Religion ou à sa falsification.
- Il y a des crimes politiques [commis] par le biais de la traîtrise ainsi que des assassinats émanent de l'intérieur, ajouté aux conspirations avec l'ennemi extérieur dans le but d'ébranler l'Etat islamique.
- Il y a les crimes sociétaux et comportementaux [menés] afin de propager l'ignominie dans le but de désintégrer la famille musulmane et de désagréger l'infrastructure de la Communauté islamique au nom de la « *mut'a* » [mariage temporaire] dans la Religion.

Nous avons évoqué le tout à son [bon] emplacement, et dans leur ensemble, ils [ces crimes] ne sortent pas de leur essence, [ce sont] des crimes religieux.

Après que nous ayons affirmé ce qui précède et que nous l'ayons expliqué, nous disons :

L'Histoire a inspecté pour nous, depuis l'ère du califat orthodoxe en passant par la période Omeyyade, Abbasside et Ottomane et ce, jusqu'à cette époque-ci comme immenses déloyautés du peuple [rafidite, ainsi que] leurs crimes et leurs trahisons. Si nous voulions les dénombrer de manière exhaustive, les suivre de près par une investigation : nous n'aurions pas besoin de conférences et d'exposés mais plutôt d'un voyage [qui se fera sous forme de] séries.

Et il nous suffit ici d'évoquer et de rappeler l'ensemble de leurs plus évidentes trahisons, ainsi que de leurs crimes [commis] à travers l'Histoire par l'évocation du passé de leurs traitrises et du lien qu'il y a entre les traitrises du passé et celles du présent jusqu'à ce que l'image soit [toujours] présente dans nos esprits, [et cela,] pas seulement par la simple narration historique d'un passé ancestral [qui serait] coupé de son présent.

Leurs crimes et leurs traitrises du temps du Califat bien-guidé.

Quant à l'époque du Califat bien-guidé :

Leurs premiers crimes et trahisons commencèrent au temps du calife, équitable, bien-guidé par lequel Allâh a rendu puissant l'Islâm –grâce au prêche béni de notre Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) envers lui- : `Umar b. Al Khattâb (qu'Allâh soit satisfait de lui). [Leurs crimes et leurs trahisons] prennent forme sur le plan politique particulièrement étant donné que la pensée et le plan rafidites n'avaient pas encore pris corps.

Ils ont personnifié cette traitrise par le biais du *majûsî* [mazdéen] Perse : Abû Lu²Lu²a qui était un cavalier fait captif après qu'Allâh ait permis aux Musulmans de la [Perse] conquérir au temps du Farûq `Umar. Il n'y eut de la part de ce Perse *majûsî* suite [à cela] que le fait qu'il emplit son cœur de rancœur et que son projet fut remplit de traitrise. Cependant, il manigança des conspirations avec ceux qui partageaient avec lui l'aversion et l'animosité à l'égard de cette Religion [l'Islâm] que sont « Al Hurmuzân » et « Jufayna ».

Al Hurmuzân fut le bras droit du commandant perse « Rostom » à Al Qâdisiyya. Puis, après la mort de Rostom, il prit la fuite. Ensuite, il régna sur Khujishstân, il combattit les Musulmans. Lorsqu'il réalisa son impuissance, il demanda la paix qui lui a été accordée. Mais il trahi et tua Al Majza²a b. Thawr ainsi qu'Al Barâ²a b. Mâlik suite à quoi, les Musulmans le combattirent puis le firent prisonnier et le conduisirent jusqu'à `Umar b. Al Khattâb : il montra son islamité, purifia son intention et vécut à Médine.

Jufayna est un chrétien faisant partie des gens d'Al Hîra qui était l'assistant maternel de Sa'd b. Mâlik. Il a mené Sa'd b. Mâlik à Médine comme signe de paix entre lui et eux [Musulmans] et afin qu'il enseigne aux Médinois l'écriture.

Malgré le fait que l'émir des croyants ainsi que l'ensemble des Musulmans ont été bienfaisants envers eux, toutefois, la haine perso-mazdéenne à l'égard de la Religion et de l'Etat islamique qui s'était beaucoup agrandit par cette bienfaisance : ils [rafidites] ont ourdi de grandes manigances ainsi que de très grandes trahisons à l'égard de la gouvernance de la Loi [d'Allâh] lorsqu'ils établirent la première mauvaise tradition dans l'Islâm et [qu'ils posèrent] la première brique comme base pour les desseins des rafidites dans le domaine de la traitrise et de la déloyauté. Il s'agit de la tradition de la rébellion [sortie] contre le gouverneur Musulman ainsi que de la tradition de l'assassinat du calife qui par sa mort ou par le fait qu'il y ait une rébellion menée contre lui, trouble le pays et éprouve [sème la dissension entre] les serviteurs [d'Allâh].

Ici, nous nivelons cette traitrise et ce crime que nous considérons comme étant les premiers crimes des rafidites malgré le fait que la religion du « *rafd* » ne soit pas encore apparu par l'action comme étant une voie [*manhaj*], une religion et une pensée pour deux raisons :

Première [raison] : ce mazdéen fut le premier à introduire le délit de l'assassinat politique à l'encontre du gouverneur Musulman. Ceci est le résultat de la haine à l'égard de l'Islâm et de ses gens. Ce fut elle, la lanterne par le biais de laquelle se guidèrent le reste des rafidites [qui vinrent] après lui.

Deuxième [raison] : après cela, les rafidites l'ont considéré comme étant l'un de leurs symboles ; de même qu'ils ont établi sa tradition portant sur l'assassinat comme étant un fondement d'entre leurs fondements, [comme étant] la déontologie de leurs crimes, au point qu'ils se satisfont de lui dans leurs livres. Plutôt, ils en sont arrivés dans la question de sa vénération à lui bâtir une tombe ainsi qu'un mausolée dans la résidence de leur surdité : l'Iran. Ils accomplissent les circumambulations [autour du mausolée] et lui présentent des offrandes.

Et à ce propos, l'auteur du livre « A Allâh puis à l'Histoire » dit : *« Sache que dans la ville de Kâchân en Iran, dans le quartier appelé Bâghîthéne se trouve un site à l'instar du soldat inconnu dans lequel il y a une tombe fantasmée pour Abû Lu^{2}lu^{2}a Fayrûz le Perse, l'adorateur du feu ; l'assassin du second calife, `Umar b. Al Khattâb (qu'Allâh soit satisfait de lui et qu'Il le satisfasse) c'est pour cela qu'ils l'ont [surnommé] par ce qui signifie en langue arabe « le lit du courageux père de la religion » [bâbâ shujjâ' ad-dîn]. Et « bâbâ shujjâ' ad-dîn » est le surnom qu'ils ont donné à Abû Lu^{2}lu^{2}a pour avoir tué `Umar b. Al Khattâb. Il a été écrit sur les murs de ce site en persan « mark par Abû Bakr wa mark par `Umar wa mark par `Uthmân » et sa signification en arabe est « mort à Abû Bakr, mort à `Umar, mort à `Uthmân ». Et ce site est visité par les Iraniens. Tu y trouves de l'argent et des offrandes. J'ai moi-même déjà vu ce site. Le ministère iranien de l'orientation avait annoncé son agrandissement, sa restauration et par-dessus tout ceci, ils ont décidé de l'impression de l'image du site sur les cartes utilisées lors des échanges de messages et de correspondances. »* Fin de ses propos.

L'imâm Ibnu Taymiyya (qu'Allâh le Très-haut lui fasse miséricorde) a dit dans « Minhâj as-sunna an-nabawiyya » : **« Et c'est pour cela que tu trouves les chiites prendre fait et cause pour les ennemis de l'Islâm ainsi que pour les apostats à l'image des Banu Hanîfa qui furent les disciples de Musaylima le menteur. Ils disent qu'ils étaient opprimés –comme l'a évoqué l'auteur de ce livre- et prirent fait et cause pour Abû Lu^{2}lu^{2}a, le mécréant, l'adorateur du feu. Parmi eux, il y a celui qui dit : « Ô Allâh ! Sois satisfait d'Abû Lu^{2}lu^{2}a et rassemble-moi avec lui [au Jour dernier]. » Et parmi eux, il y a celui qui dit lors de certaines [de ses actions] faisant partie de leur combat, [il y a la parole] : « [voici] les effets d'Abû Lu^{2}lu^{2}a », exactement comme ils le font envers l'image qu'ils estiment comporter l'image de `Umar [qu'ils fabriquent] avec du plâtre ou autre. Et Abû Lu^{2}lu^{2}a est un mécréant à l'unanimité des Musulmans. Il était un mazdéen d'entre les adorateurs du feu et il appartenait à Al Mughîra b. Shu'ba. Il fabriquait les meules et pour lui, Al Mughîra payait une taxe de 4 dirhams chaque jour. Il vit ce que les Musulmans firent avec les dhimmis et lorsqu'il vit leurs prisonniers avançaient à Médine : cela le marqua. »** Fin de ses propos, qu'Allâh lui fasse miséricorde.

Puis apparu le second des crimes politiques des rafidites, qui n’est autre que la mise à mort du calife `Uthmân (qu’Allâh soit satisfait de lui) une fois que les ambiguïtés se soient répandues et que le peuple se soit soulevé contre lui.

Mais cette fois, le crime repose sur un plan et une pensée cristallisés, mâtures. Les ceintures [hommes] se sont multipliées en comparaison avec le crime précédent. [Ceci a été] fomenté par le véritable fondateur du *madhhab* du « *rafd* », le juif Ibnu Sabâ^2, au point où une faction des rafidites s’est affiliée à lui et ont été nommés « *as-sabâ^{2}iyya* ».

Et ce `Abd Allâh b. Sabâ^2, même si les rafidites se désavouent de lui aujourd’hui ouvertement, toutefois, il est affirmé secrètement dans leurs ouvrages fondamentaux, au point où les *muhaqqiqîn* d’entre leurs savants ont affirmé que cette personne est confirmée dans les ouvrages fondamentaux des rafidites, dans des livres et des sources divers et variés. [On le trouve cité dans] certains livres d’auteurs, dans la jurisprudence et dans les factions.

Et parmi cela, il y a ce qu’on trouve dans le livre « Sharh nahj al balâgha » de ce qui a été évoqué par Ibn Abî Al Hadîd : *« `Abd Allâh b. Sabâ$^2$ s’est présenté à `Alî alors qu’il faisait le sermon. »*

Du livre « Al anwâr an-nu’maniyya », il y a ce qui a été évoqué par leur maître « Ni’mat Allâh Al Jazâ^{2}irî » : *`Abd Allâh b. Sabâ$^2$ a dit à `Alî : « Tu es la véritable divinité. »*

Et ce juif de base, dont la voie et le prêche sont rafidites, a réussi à propager les dissensions ainsi qu’à faire douter les gens de la légitimité du califat de `Uthmân (qu’Allâh soit satisfait de lui) qui prit fin par sa demande de tuer le calife `Uthmân (qu’Allâh soit satisfait de lui). Cependant, il ne trouva pas la sérénité avec cela, car en vérité, il n’avait point pour objectif la destitution d’un émir en vue de l’intronisation d’un autre. Plutôt, il voulait éprouver les Musulmans et les jetait dans la confusion concernant leur Religion, [pour cela], il continua à tricoter des conspirations et à ficeler ses fils, et ce, à l’époque même de l’émir des croyants : `Alî b. Abî Tâlib (qu’Allâh soit satisfait de lui).

Après que la dissension liée à « l’événement du chameau » se soit quasiment apaisée et après que les deux factions se soient entendues et se soient soumises à l’émir des croyants `Alî ; alors, ils le trahirent ainsi que ceux qui le suivirent et s’obstinèrent à vouloir combattre les Musulmans. Par conséquent, ils attaquèrent les compagnons du « chameau » et commencèrent à les combattre afin de raviver [la flamme de] la guerre qui était sur le point de s’éteindre sans combat.

Il n’y a pas que ceci uniquement, mais ceux qui ont manifesté leur chauvinisme [*tashayyû`*] à l’émir des croyants, `Alî (qu’Allâh soit satisfait de lui) à cette époque-là et qui lui avaient demandé de se rendre en Irak et de changer la capitale du califat qui serait désormais Kûfa : ils le trompèrent et l’abandonnèrent à plusieurs reprises. Lorsqu’il était déterminé à sortir contre les gens du Shâm afin qu’il prenne les rênes des affaires des Musulmans [en main] de sorte à ce qu’il n’y ait plus de division, de dissension et pour unifier la parole des Musulmans. Ils se sont échappés de son camp

militaire, sans qu'il n'en ait connaissance, retournant ainsi vers leurs foyers. Son camp militaire fut déserté.

Au point où il (qu'Allâh soit satisfait de lui) dit à leur endroit : **« Vous n'êtes rien d'autre que des lions dans l'achat de l'affabilité, vous n'êtes que des renards machiavéliques lorsque vous appelés au mal et vous n'êtes aucunement dignes de confiance pour moi. »** Jusqu'à ce qu'il dise : **« Et vous n'êtes point une escorte par le biais de laquelle [on arriverait à destination], ni des puissants chez qui se réfugier. Par Allâh ! Quels misérables drogués de la guerre vous êtes ! Vous subissez les manigances et vous ne manigancez pas. Vos membres ont été réduits et vous ne [pouvez] éviter [cela]. »**

Ils l'ont encore une fois trahi de la même manière, lorsque les armées de l'oncle des croyants –contre le gré des rafidites- : Mu'âwiya (qu'Allâh soit satisfait de lui) [dont les armées] se dirigèrent vers `Ayn At-Tamri se trouvant à l'extrémité de l'Irak.  Il [`Alî] les stimula pour défendre la terre d'Irak mais ils ne lui répondirent pas, au point qu'il dise à leur sujet : **« Ô gens de Kûfa ! A chaque fois que vous entendez l'un des becs [d'oiseaux de proie] des gens du Shâm, chacun d'entre vous va se cacher chez lui en fermant sa porte [tout comme] le lézard s'enfonce dans son trou et que la hyène se cache dans sa tanière. Le dupé est celui que vous avez leurré et celui qui triomphe avec vous [dans ses rangs], a gagné avec la plus mauvaise flèche ! Nul [individu] disponible lors de l'appel ! Nul frère digne de confiance [pour] le salut ! C'est à Allâh que nous appartenons et c'est vers Lui que se fera notre retour. »**

Et lorsque le juif rafidite vit que les affaires politiques du pays se sont déroulées comme il les avait planifiées : il ne s'est point contenté de cela. Il voulait détruire de la Religion son côté originel pour qu'il ne reste aux Musulmans aucun facteur leur permettant de revenir à la Vérité lorsqu'ils se disputent politiquement.

Il débuta donc par le pan religieux qui touche au crédo de l'Islâm. Il a désiré son ébranlement tout comme il a ébranlé la politique du pays dans ses piliers. Parmi ses crimes religieux qu'il a introduits au point qu'ils soient devenus une religion ainsi qu'un des fondements des rafidites, figure ce qui suit : attaquer et insulter les honorables Compagnons. Il fut le premier à avoir appelé à la parole [prônant] la divinisation de `Alî b. Abî <u>T</u>âlib (qu'Allâh soit satisfait de lui) au point où il en est arrivé à songer à le brûler, puis il exclu [cette idée]. Il brûla les « *sabâ²iyya* » qui suivirent sa parole et qui se cramponnèrent à l'idée de sa déification après qu'ils refusèrent [son appel] à se repentir.

Ce rafidite juif a pris [l'initiative] en diffusant un mélange corrompu [tiré] des croyances juives, chrétiennes et mazdéennes jusqu'à ce que ces croyances soient ancrées dans les [coeurs] de ses partisans. Elles étaient une base ainsi que les fondements du *madhhab* des rafidites pour l'ensemble des factions [rafidites].

La voici donc leur trahison qui se poursuit même après sa mort [à `Alî] jusqu'à atteindre ses deux fils : Al <u>H</u>asan et Al <u>H</u>usayn, les deux petits-fils du Messager d'Allâh, les deux

maîtres des jeunes gens du Paradis. Ils ont trahi Al Hasan lorsqu'ils ont insisté envers lui et qu'ils l'ont incité à sortir [pour se rendre] au Shâm pour combattre Mu'âwiya (qu'Allâh soit satisfait de lui), cela ne venait pas de lui. Il fut au courant de leur complot et abonda dans leur sens [afin de] s'ajuster avec eux pour faire sortir leur secret tout en penchant pour son propre avis portant sur l'établissement d'un compromis [la réconciliation] avec Mu'âwiya- toutefois, il prépara une armée à la tête de laquelle se trouvait Qays b. `Ubâda. Lorsqu'un héraut annonça la mort de Qays, ils se réjouirent du chaos, manifestèrent leur réalité et leur détermination fut anéantie. Ils se retournèrent contre Al Hasan en volant ses affaires jusqu'à lui contester le tapis qui était sous lui, après lui avoir porté atteinte et l'avoir blessé.

Mais leurs traitrises allèrent plus loin encore que cela, Al Mukhtâr b. Abî `Ubayd Ath-Thaqafî –qui est un chiite d'Irak- a pensé que Mu'âwiya conclura une trêve en contrepartie de la remise d'Al Hasan. Il se présenta donc à son oncle paternel Sa'd b. Mas'ûd qui gouvernait des villes, en lui disant : *« Disposes-tu de la richesse et de l'honneur ? »* Son oncle lui dit : *« Et qu'est-ce que cela ? »* Il dit : *« [Gagne la confiance] d'Al Hasan et par son biais [tu trouveras] protection chez Mu'âwiya [en le livrant]. »* Son oncle lui répondit : *« Que la malédiction d'Allâh soit sur toi ! Concernant le fils de la fille du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam), [je certifie] que je [le protègerai]. Quel homme mauvais tu es ! »*

Et voilà Al Hasan (qu'Allâh soit satisfait de lui), en personne, qui relate leur trahison envers lui, préférant la réconciliation avec Mu'âwiya à son détriment, ainsi que la condescendance [exprimée] envers lui. Il préserva le cocon et le prestige des Gens de la maison en disant : **« Je considère Mu'âwiya comme étant meilleur pour moi que ceux-là. Ils prétendent qu'ils me sont inféodés : ils ont voulu ma mort et ont pris mes biens. Par Allâh, s'il avait été reproché à Mu'âwiya d'avoir empêché mon sang de couler dans ma famille et [d'obtenir la sûreté] pour ma famille, [ceci] est meilleur que le fait qu'ils me tuent et ainsi, les gens de ma maison ainsi que les miens seront délaissés. Par Allâh ! Si j'aurais combattu Mu'âwiya, ils auraient pris mon cou qu'ils auraient rançonnés afin d'obtenir la paix. Par Allâh ! S'il le livre alors que je suis puissant, cela est meilleur que le fait qu'ils me tuent alors que je suis prisonnier. »**

Leurs crimes et leurs traitrises au temps de l'Etat Omeyyade

Quant à l'époque de l'Etat Omeyyade, dont leur gouvernance alla de 41H jusqu'à 132H :

J'ai mis en avant leurs traitrises sur le plan politique plus [que je ne l'ai mis] sur le plan du crédo car ils savent que tant que les Musulmans ont un calife Musulman qui réussit à veiller sur leur Religion ainsi que sur leur politique de ce bas-monde : il n'y aura, sur le plan du crédo, aucune parole ancienne [qui pourrait] être évoquée car il s'active dans la répression et dans la suppression de toute *fitna* [trouble] et de toute ambiguïté.

Il leur était indispensable, à ce niveau, de se concentrer et de prêter attention, dans un premier point, [pour ensuite] de manière encore plus grande ébranler le pan politique qui causera l'ébranlement de la Religion.

Ils sont allés exciter l'ardeur d'Al Husayn b. `Alî (qu'Allâh soit satisfait des deux) sur sa Religion par le biais d'informations et de narrations exagérées et mensongères au sujet de Yazîd b. Mu'âwiya, tel que le fait qu'il opprimerait la création [les hommes] et qu'il retarderait la gouvernance de la véritable Sharî'a, au point qu'il [Al Husayn] prenne l'initiative d'envoyer son cousin paternel, Muslim b. `Aqîl afin de vérifier cette affaire. Une fois arrivé, les gens de Kûfa ont su qui il était et ils se dépêchèrent à lui et il prit leur allégeance puis, il envoya l'allégeance des gens d'Al Kûfa à Al Husayn.

Lorsque le gouverneur d'Al Kûfa, `Ubayd Allâh b. Ziyâd, apprit l'affaire de l'allégeance, il vint et tua Muslim b. `Aqîl comme il tua son hôte, Hâni[2] b. `Urwa Al Murâdî, [ces meurtres étant] basés sur ce qu'ont vu et entendu les chiites d'Al Kûfa, ceux-là même qui avaient immédiatement prêtés allégeance, étant enthousiastes et partisans de l'allégeance !

Et avec ceci, aucun habitant n'a bougé pour défendre Muslim et Hâni[2] après que `Ubayd Allâh b. Ziyâd ait acheté leur alliance avec de l'argent.

Mais qu'est-ce donc que ce pacte ? Plutôt, qu'est-ce donc que cette allégeance qu'ils ont rendu caduque avant même de s'y conformer ?!

Et qu'est-ce donc que cette Histoire qui retrace la traitrise du peuple [rafidite] de sorte à ce qu'elle se répète encore aujourd'hui ?! Ces alliances sont ce qu'il y a de moins cher chez les adeptes du « *rafd* » aujourd'hui tout comme ce fut le cas de leurs prédécesseurs jusqu'à les vendre à vil prix, pour quelques dirhams bien comptés.

Nous disons : avec tout ceci, Al Husayn (qu'Allâh soit satisfait de lui) refusa [d'agir], à l'exception du fait qu'il se précipita à leur secours au nom de ce pourquoi ils l'ont appelé : ils sont opprimés, [subissent] des atteintes à [leur] honneur et [l'application] des peines légales sont retardées par les agents de Yazîd b. Mu'âwiya. Ils lui envoyèrent leur [serment] d'allégeance, il sortit donc avec une minorité d'entre ses compagnons qui le suivirent et la majorité l'avaient mis en garde contre cette expédition [en lui rappelant] ce qui était arrivé à son père et à son frère dû à la traitrise de ceux qui sont évoqués [rafidites] mais Allâh ne veut qu'accomplir Son Ordre.

Lorsque Yazîd apprit l'avancée d'Al Husayn, il lui dépêcha son armée afin de le repousser et d'essayer [d'interférer] entre lui et entre la parole des Musulmans qui s'est brisée. Quand Al Husayn vit qu'il était encerclé et qu'il constata la trahison de ceux qui lui étaient inféodés ainsi que leur traitrise dans le secours qu'ils devaient lui porter, il réalisa qu'il était tombé dans le piège de leur trahison, il présenta alors au commandant de l'armée de Yazîd ces trois possibilités :

1. Soit il retourne d'où il était venu.

2. Soit, il le laisse continuer afin qu'il voit Yazîd en personne.
3. Ou alors, il l'appelle à le laisser parvenir aux gens des postes frontières afin d'y être combattant et *murâbit* [gardien aux postes frontières].

Mais `Ubayd Allâh b. Ziyâd refusa [tout cela] sauf de le combattre jusqu'à ce qu'il fut tué [Al Husayn].

Et leur culot fait partie des choses extraordinaires et étonnantes : leurs savants écrivent des récits au sujet d'Al Husayn portant sur le blâme qui leur est adressé ainsi que sur le fait qu'il ait invoqué pour eux avant son assassinat !

On trouve dans le livre « I'lâm al warâ » de At-Tabrasî qu'Al Husayn a invoqué [Allâh] contre ceux qui devaient lui être inféodés juste avant son martyr : **« Ô Allâh ! Si tu les laisses vivre alors divise-les en factions ! Et fais que leurs voies soient en lambeaux ! Et ne leur accorde jamais le commandement ! Ils nous ont certes appelés pour nous porter secours, puis, ils se sont retournés contre nous et nous ont tués. »**

Et ici, nous marquons la halte du penseur et nous méditons sur ces trahisons envers les Gens de la maison : une méditation significative. Si tel est leur état avec ceux qu'ils prétendent aimer … ou plutôt, [parlons] d'une outrance et d'une exagération dans leur amour : comment donc serait leur position envers autres que ceux-là [Gens de la maison] ?! Et si leur amour de leurs trahisons s'est prolongé, par conséquent, cela est encore plus une priorité qu'il continue avec autres qu'eux [Gens de la maison] parmi les Musulmans. Il y a ce dont nous sommes témoins aujourd'hui : ils se pressent vers les mécréants, s'allient à eux et les fréquentent.

Et parmi les plus grandes trahisons qui se produisirent au temps des Banû Umayya : il y a ce qui fut évoqué dans « Wafayât al a'yân ». Ils ont participé à la rébellion des Banû Al `Abbâs contre le califat omeyyade, et sa chute se produira par la chute du Khurâsân grâce à Abû Muslim Al Khurâsânî qui a prêté allégeance et qui appelle à prêter allégeance à Ibrâhîm b. Muhammad. Lorsque, Nasr b. Siyât appris cela – il est le représentant de Marwân b. Muhammad qui est le dernier des rois des Banû Umayya [Omeyyades] au Khurâsân-, il écrivit à Marwân afin de faire porter à sa connaissance l'histoire de l'allégeance [prêtée à Ibrâhîm b. Muhammad]. A Damas, Marwân écrivit à son représentant de faire venir Ibrâhîm enchaîné. Il le fit quérir et lui ordonna son incarcération. Et lorsqu'il [Ibrâhîm] réalisa qu'il fallait combattre Marwân, il recommanda [cela] à son frère As-Saffâh –qui est le premier des partisans [voulant que le] califat [revienne] aux enfants d'Al `Abbâs. Ibrâhîm resta deux mois en prison jusqu'à ce qu'il mourut. On dit qu'il aurait été tué.

Leurs crimes et leurs traitrises à l'époque abbasside

Quant à l'ère abbasside, leur gouvernance dura de 132H à 656H :

Parle, sans nulle gêne, sur l'apparition de la question des rafidites, sur la ramification de leurs trahisons, sur leur ingéniosité dans ses procédés [de traitrises] –sur tous les plans-, que ce soit sur le plan politique, ou religieux ou comportemental.

En ce qui concerne les assassinats : ils sont très nombreux et ne peuvent être dénombrés. Quant aux troubles [liés aux] scissions et aux petits Etats, extérieurs au califat : il est très difficile de les [énumérer].

Le commencement de leurs crimes à cette époque fut politique en voulant la chute du califat omeyyade et en se rebellant contre l'autorité du gouverneur omeyyade. Puis, suite à cela, survint la dissimulation par le biais de la réclamation du droit des Banû Al `Abbâs [de prétendre] au califat pour lequel Abû Muslim Al Khurâsânî a appelé et réclamé, de sorte à s'emparer du contrôle de la gestion des affaires des pays [cités] après avoir manifesté leur alliance ainsi que leur esprit partisan à l'égard des Abbassides de manière factice. Ils débutèrent alors par le Khurâsân, qui fut la première région à être tombé aux mains d'Abû Muslim au commencement de l'ère abbasside. Les Perses haineux se sont vengés sur les Musulmans Arabes de là-bas en les abreuvant de massacres, de châtiments et de violences.

Et Abû Muslim, lui-même, a essayé de se rebeller contre Al Mansûr qui est à la tête du califat suite à la mort de son frère, As-Saffâh. Il a tenté de le trahir mais Al Mansûr, par ingéniosité et perspicacité, s'était aperçu de ce que Abû Muslim manigançait à son égard, alors, il l'appâta jusqu'à l'avoir en son pouvoir puis le tua de manière fourbe. Après cela, ceci a tourné en tentatives ratées de la part des partisans d'Abû Muslim afin de le venger : tantôt par le biais de dissensions politiques et tantôt à travers la diffusion d'ambiguïtés. Et de ces tentatives, il y a la rébellion de Sanbâb qui a réclamé le corps d'Abû Muslim, Al Mansûr lui envoya une armée qui le vainquit.

Puis apparu les « Rawandiyya », proche d'Ispahan, faisant partie également du groupe d'Abû Muslim. Ils appellent à de mauvaises croyances. Ils ont prêchés la divinisation d'Al Mansûr, par cela, ils voulurent le tromper et le faire chuter afin de le tuer mais il les combattit et les vainquit.

Ensuite, apparu un homme qui s'est lui-même surnommé « Al Muqanna' » : il prétendit qu'Allâh le Très-Haut était en Âdam, puis en Noé, puis en Abû Muslim et enfin, en lui. Il a été capable d'avoir un groupe et de dominer les pays se trouvant derrière le fleuve, se retranchant dans une citadelle nommée « kash ». Mais le calife, Al Mahdî –qui est connu pour sa dureté à l'égard des hérétiques et des athées- le poursuivit et lui envoya une armée qui l'assiégea. Lorsqu'il fut certain qu'il ne s'en sortirait pas vivant, il abreuva de poison sa propre personne ainsi que les gens de sa maison et mourut.

Et malgré cela, Al Mahdî ne fut pas capable d’en finir avec leurs troubles en raison de leur continuelle dissimulation par le biais de la *taqiyya* et de la cachotterie. Ils agissent et complotent toujours en cachette en usant de l’hypocrisie sociétale via le rapprochement et la flatterie à l’égard des hommes puissants de l’Etat sous le califat abbasside jusqu’à être en mesure de parvenir aux fonctions ministérielles. De nombreux califes Abbassides avaient pris comme ministres ces rafidites adorateurs du feu, tel que Al Barâmika, Abû Muslim Al Khurâsânî et le mazdéen Al Fadl b. Sahl qui était un ministre d’Al Ma²mûn ainsi que le commandant de son armée. Il était surnommé « le détenteur des deux têtes », c’est-à-dire : la guerre et la politique.

Et ils [Abbassides] ont marié leurs fils aux filles des Perses. La mère d’Al Ma²mûn, Marâjil, était Perse ce qui l’a influencé et il manifesta cette influence lorsque la gouvernance [du califat] lui est revenue. Il prit « Marwâ » comme capitale du califat au lieu de Bagdad et appela à des pensées et à des philosophies étrangères à l’Islâm, telle que sa parole portant sur la création du Qur²ân.

Ce prêche provient du résidu de l’éducation perso-mazdéenne. Le résultat de ce rapprochement fut que les rafidites ont été en mesure de répandre leurs pensées ainsi que leurs croyances entre les Musulmans. Ils sont allés tramer de faux récits qu’ils collent à la Religion. Ils ont dépeint l’Histoire islamique comme étant une Histoire de troubles et de disputes entre les Compagnons, et ils s’en prennent à Abû Bakr et à `Umar en particulier ainsi qu’aux Compagnons en général. Leurs poètes ont diminué et se vantent de la gloire de la Perse ancienne laquelle n’a pas changé grâce à Al Asma’î via son pamphlet [satire] en ces termes :

Lorsque l’association [*shirk*] est évoqué au sein d’une assemblée ~ Illuminés sont les visages des Banû Barmakî
Et lorsqu’un verset est récité auprès d’eux ~ Ils viennent avec une parole de Mazdakî

Il résulta de ce rapprochement ce qui est encore plus dur pour la Nation islamique ainsi que pour sa Religion : leur complot contre le califat, leur rébellion ainsi que leur indépendance [acquise] dans de nombreuses régions.

Le premier à s’être rebellé contre le califat abbasside fut Tâhir b. Al Husayn Al Khuzâ’î lorsqu’il prit le Khurâsân comme l’avait fait auparavant : Abû Muslim. Puis, après cela, [le Khurâsân] fit scission avec le califat et les grandes trahisons ainsi que les grands crimes apparurent de la part de ces petits Etats. Les Qaramites furent à Al Ahsâ², au Bahrayn, au Yémen, à Oman et dans les pays du Shâm. Les Bouwayhides [Bouyides] étaient en Irak et en Perse. Les `Ubaydides [Fatimides] se trouvaient en Egypte et au Shâm.

Mais, grâce à Allâh le Très-Haut, il n’apparait pas un pouvoir et un Etat pour les rafidites sans qu’Allâh ne fasse émerger contre eux, ceux qui les combattent en les faisant goûter au tourment, ce qui fut le cas contre les rafidites, à ce moment-là, des Seldjoukides Turcs

sunnites dont leurs dirigeants suivaient les Abbassides, mais ils étaient très durs envers les rafidites par conséquent, ces petits Etats rafidites ont entrepris de collaborer avec les croisés et les ont fait pénétrer dans les pays des Musulmans de sorte à en finir avec les gens de la Sunna qui ont du mal à résister face à leurs coups.

Les crimes des Qaramites à l'époque abbasside

Parmi les crimes des Qaramites que nous a transmis l'Histoire à l'époque abbasside :

Sur le plan politique : leur rébellion contre l'Etat abbasside et ses desseins, ils ont incendié les maisons des Banû `Abd Qays puis ont dévasté Al Kûfa en 293H et ont causé d'épouvantables carnages qui se sont produits la même année au point que les historiens ont relaté cet événement.

Concernant leurs crimes ayant trait au crédo et aux rites cultuels : ils ont diffusé les croyances corrompues en commençant par l'inféodation aux Gens de la maison, puis ont parlé du retour et de la connaissance de l'invisible par `Alî (qu'Allâh soit satisfait de lui). Ensuite, ils ont rejeté les Gens de la maison, ont critiqué `Alî et ses enfants et ont rendu caduque cette religion. Et c'est pour cela que les Qaramites se rapprochaient de la philosophie et s'appuyaient sur leurs théories et sur leurs livres et recommandaient à leurs prêcheurs : *« Si vous trouvez des philosophes : ce sont eux nos supports car nous nous entendons avec eux sur la caducité des anges et des Prophètes et sur l'ancienneté du monde. »*

En l'année 294H : les Qaramites Ismaélites ont décidé de s'en prendre aux pèlerins de la Maison sacrée d'Allâh. Après les avoir assuré sur leur propre personne, ils tuèrent l'ensemble des convois et torturèrent quiconque les aurait fui, au point où les femmes des Qaramites se tenaient debout entre les morts et offraient l'eau. S'il restait un souffle de vie à quiconque, elles lui donnaient le coup de grâce. Ils ne se sont point contentés de tuer les pèlerins mais ils sont allés corrompre les eaux des puits avec les cadavres, la terre et les pierres.

En l'année 321H : ils ont, également, intercepté les convois de pèlerins, ont tué les hommes et pris en captivité les femmes et les enfants.

Et ceci nous rappelle leur crime à cette époque, lorsque l'Iran a envoyé un groupe de chiites du Koweït afin de terroriser les pèlerins à La Mecque en 1409H. Ils commencèrent à poser des explosifs destructeurs dans l'une des poutres à La Mecque sacrée après que l'ambassadeur Iranien au Koweït les leur avaient remises et qu'ils emportèrent à La Mecque. Ils ont fait exploser des bombes autour de la mosquée le soir du 7ème jour du mois de Dhû Al Hijja de cette même année, ce qui causa un mort (un homme) et 16 blessés sans compter les dégâts matériels.

Et parmi les abominations de leurs crimes religieux : ils ont même eu l'audace de s'attaquer à la Maison sacrée d'Allâh ainsi qu'à l'honorable Ka'ba d'où ils volèrent la pierre noire qui resta chez eux jusqu'en 335H.

Et à ce sujet, Ibnu Kathîr a dit dans « Al bidâya wa an-nihâya » : « **Le rappel de la prise de la pierre noire par un Qaramite qu'il emmena dans leur pays. Pour elle, une escorte est sortie d'Irak, leur commandant était Mansûr Ad-Daylamî, ils sont arrivés sains et saufs à La Mecque. Là-bas, des embarquements apparurent provenant de tout endroit, de tout côté et de toute part. Ils devinèrent que cela [était l'oeuvre] du Qaramite qui se révolte contre eux via son groupe le jour de l'épanchement de la soif [*tarwiyya*]. Il dévora leurs biens, autorisa de les combattre. Il tua au sein de La Mecque, ainsi que dans ses subdivisions, dans la Mosquée sacré, aux alentours de la Ka'ba un grand nombre de pèlerins. Leur commandant, Abû Tâhir (qu'Allâh le maudisse) s'assit au seuil de la porte de la Ka'ba et les hommes étaient abattus autour de lui. Les épées atteignaient les gens dans la Mosquée sacrée le jour de *tarwiyya* qui fait partie des plus nobles jours et il disait : *« Je suis à Allâh et par Allâh. Je suis Allâh. Je crée la création et c'est moi qui les ferai mourir. »* Les gens les fuyaient et s'accrochaient aux voiles de la Ka'ba : cela ne leur servit à rien, ils furent tués ainsi. Ils accomplissaient les circumambulations [*tawâf*] et tuaient lors du *tawâf*. Lorsque le Qaramite eut accompli son projet et qu'il fit ce qu'il fit aux pèlerins en termes d'actes abominables, il ordonna que les morts soient enterrés dans le puits de Zam-Zam. Un grand nombre d'entre eux [pèlerins] furent enterrés à leur emplacement même [dans l'enceinte] sacrée ainsi que dans la Mosquée sacrée. Bravo pour cette tuerie et cette lâcheté, et ce cimetière et cet emplacement. Et avec ceci, ils ne sont ni lavés, ni enveloppés dans leur linceul et on ne prie pas sur eux car ils sont [morts en état de sacralité] et sont martyrs en même temps. Il a détruit le dôme de Zam-Zam et a ordonné de déraciner la Ka'ba et d'arracher sa couverture qu'il déchira entre ses compagnons. Puis, il ordonna à un homme d'escalader la gouttière de la Ka'ba afin de l'arracher, il tomba la tête en premier et mourut [en prenant la direction] de l'Enfer. Au vu de cela, le fourbe cessa de s'en prendre à la gouttière et ordonna d'extraire la pierre noire. Un homme vint à lui qu'il tapa en le chargeant de cela dans sa main puis, il dit : « Où sont les oiseaux par volées ? Où sont les pierres d'argile ?! » Puis, il retira la pierre noire et la prirent avec eux et l'emmenèrent dans leur pays. Elle demeura chez eux 22 ans jusqu'à ce qu'ils la rendirent. Et certes, nous appartenons à Allâh et c'est à Lui que nous retournerons.** » Fin de ses propos, qu'Allâh lui fasse miséricorde.

Les crimes des Bouwayhides [Bouyides]

Quant aux Bouwayhides :

C'est ainsi qu'ils sortirent contre le califat Abbasside et se sont emparés de l'Irak en 334H. Ils déchurent le calife Abbasside Al Mustakfîya Billâh et sont venus avec Al Fadl b. Al Muqtadir à qui ils donnèrent la fonction de calife et l'ont nommé : Al Mutî' Lillâh.

Et parmi leurs crimes religieux : ils ont imposé le chiisme comme religion et le prirent comme un voile dans le but de diffuser les idées et les croyances mazdéennes. Ils répandirent les dissensions entre les Musulmans en prenant comme base la division des Gens de la Sunna avec les chiites et propagèrent, à leur époque, l'insulte des Compagnons.

Ils furent les premiers à avoir inventés la fermeture des marchés le 10ème jour [`ashûrâ[2]] de Muharram, à avoir élevés des dômes, manifestés les signes de la tristesse, à avoir fait sortir les femmes qui se giflent et s'en prennent à Al Husayn, elles sont dévoilées et manifestent leurs sentiments. Ils osent [s'en prendre] à l'Essence d'Allâh le Très-Haut lorsqu'ils nommèrent le dernier de leurs rois comme étant « le roi de la toute miséricorde » disputant ainsi à Allâh Son Nom.

Les crimes des `Ubaydides [Fatimides]

Quant aux `Ubaydides [Fatimides] – ceux-là même qui affilient leurs propres personne par tromperie à la descendance de Fatîma, la fille de notre Prophète Muhammad (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) :

Parle sans nulle gêne sur leurs crimes. Ils se sont révoltés contre le califat Abbasside après avoir au préalable préparer cette étape secrètement à travers laquelle ils diffusèrent leur prêche, en se cachant et en affichant [leurs sentiments] envers les Gens de la maison dans les pays du Maghreb. Ensuite, lorsqu'ils s'emparèrent du pouvoir dans les pays du Maghreb, ils se rendirent en Égypte qu'ils conquirent et là-bas, ils démirent le calife.

Parmi leurs crimes les plus évidents sur le plan doctrinal, c'est que leur gouverneur –avant même leur entrée en Égypte- avait dépêché son envoyé aux gens d'Égypte qui s'est engagé à ne pas manifester d'innovations, à conserver la Sunna et [même] à la revivifier. Mais, après leur entrée, ils trompèrent les gens d'Égypte et ont imposé le chiisme et ont astreint les gens à le manifester. Ils utilisèrent les chaires des mosquées dans les prêches envers leur école juridique, ont diffusé leurs innovations et sont même allés jusqu'à dire dans l'appel à la prière : accourez à la meilleure œuvre.

Al Hâkim Biamri Allâh provient de [leur groupe], il est celui qui a prétendu à la divinisation et qui a répandu ses prêcheurs dans chaque endroit de son royaume. Ils prêchaient les croyances mazdéennes telles que la réincarnation et l'incarnation. Ils prétendent que l'Esprit saint s'est transmis de Âdam à `Alî, puis l'esprit de `Alî s'est déplacé en Al Hâkim Biamri Allâh. Et parmi ses plus brillants prêcheurs, figurait Muhammad b. Ismâ'îl Ad-Durzî connu sous le nom de « Anushtakîn », ainsi que Hamza b. `Alî Az-Zuzanî qui est un Perse de la région de « Zuzân ». Il vint au Caire pour cette mission : répandre le prêche de la divinisation d'Al Hâkim.

Il en va de même de leurs crimes religieux : leur tentative d'exhumer la tombe du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) et le déplacement par deux fois de son corps pur du temps de Al Hâkim Biamri Allâh, celui-là même qui prétendit au caractère divin.

- La première tentative : eut lieu le jour où quelques athées lui suggérèrent de déplacer le Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) de Médine vers l'Égypte. Il se leva et bâti une propriété en Égypte pour laquelle il dépensa beaucoup d'argent. Il envoya Abû Al Futûh afin d'exhumer cet honorable endroit mais les gens s'indignèrent contre lui et il éprouva du tracas et de la peine car ils l'empêchèrent d'accomplir son objectif. Et c'est à Allâh que revient la louange ainsi que la faveur.
- La seconde : quand il envoya celui qui allait exhumer la tombe du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam), cet envoyé résida près de la mosquée et creusa sous terre de sorte à atteindre la tombe mais les gens découvrirent son affaire et le tuèrent.

Puis, lorsqu'Allâh destina les Seldjoukides Turcs : qui voulurent répandre la Sunna et en finir avec la religion des rafidites. Les Fatimides ressentirent la force de caractère de ces héros et ils avaient conscience de leur impuissance dans une [éventuelle] confrontation avec eux alors ils se réfugièrent dans leur ancien stratagème et dans leur complot passé lorsqu'ils envoyèrent aux ennemis de la Religion, parmi les croisés, et les ont honoré en les faisant entrer dans les pays des Musulmans, en les sédentarisant. Ils préféraient que les chrétiens conquièrent les pays des Musulmans plutôt que de voir la propagation de l'école juridique sunnite et de [voir] apparaître les Seldjoukides. Le commandant des Fatimides, Al Afdal, fut parmi ceux qui les implanta [dans les pays des Musulmans], qui correspondit et échangea avec eux [croisés].

Et à ce propos Ibn Al Athîr dit : *« Les [gouvernants] d'Égypte étaient alaouites. Lorsqu'ils virent la puissance de l'État seldjoukide ainsi que sa domination et sa mainmise allant des pays du Shâm jusqu'à Gaza et qu'il ne restait plus entre eux et l'Égypte un autre État les empêchant [de la dominer] et l'entrée d'Al Iqsîs menant à l'Égypte [permet] de l'encercler : ils prirent peur et écrivirent aux Francs, les appelant à se rendre au Shâm afin de s'en emparer. »*

Et le docteur, Mustafâ Al `Anânî cite l'historien latin qui fut contemporain de la première croisade, Kafâru Al Kaskî : *« Afin que cela soit connu auprès de tous maintenant ainsi que dans le futur et au temps du pape, Urbain II, un bon rappel : Don John en compagnie du comte Frand Linis et d'autres marquis et suzerains sont ceux qui désiraient visiter la tombe du maître, le Messie (paix sur lui). Ils se sont rendus dans la ville de Gênes et de là, ils sont montés sur un navire militaire connu sous le nom de « Boumilla » pour s'embarquer vers Alexandrie. Lorsque la foule arriva au port d'Alexandrie, ils se dirigèrent en compagnie des militaires Fatimides au port de la ville de Jérusalem – Jafa- quand ils voulurent entrer dans la ville via ses portails afin de visiter la tombe du maître le Messie : les gardiens de la ville refusèrent de les laisser entrer à moins qu'ils ne versent les frais qui leur sont imposés selon ce qui relève des us et coutumes. Sa somme s'élève à un seul « byzant » pour pouvoir entrer. »*

Le docteur Al `Anânî explique cet événement en ces termes : *« Ce voyage qu'ont entrepris les leaders croisés n'a pas été fait par simple loisir, sans aucune convictions, ni communications au préalable avec ces leaders Fatimides d'Égypte. Il est inconcevable que ces leaders croisés puissent décider de visiter le port d'Alexandrie sans que les responsables*

de la sûreté ne les accueillent au port et sans qu'on ne trouve des communications [entre eux] précédent [leur venue] et sans un arrangement au préalable. Et ceci est étayé par ce que firent les Fatimides en envoyant une troupe de surveillance raccompagnant le navire « Boumilla » jusqu'au port de Jérusalem. Le but de cela était de protégeait ces leaders du danger des Seldjoukides. [Ce fut] le moment opportun pour entreprendre le voyage en aller-retour à partir d'Alexandrie jusqu'à Jérusalem, cela prit plus de deux ans. »

Et après que les troupes croisées se soient mises en route en provenance d'Europe, ce fut la première campagne croisée contre les pays des Musulmans, pendant qu'elles traversaient le détroit du Bosphore, se trouvant sur les terres de l'État byzantin. L'empereur, Alexis 1er Comnène, prit d'eux le serment d'alliance et d'obéissance. Et parmi ce qu'il leur ordonna, figurait le fait qu'ils se dépêchent de parvenir à un accord avec les Fatimides d'Égypte car ils étaient parmi les gens ceux qui se disputaient le plus durement avec les Turcs Seldjoukides sunnites et qui ne voulaient leur bien en aucune façon tout en [sachant] qu'ils étaient connus pour leur tolérance à l'égard des chrétiens administrés et ils étaient toujours prêts à s'entendre avec les Nations chrétiennes.

Et ceci montre l'étendue de la complicité qui existait entre les rafidites Fatimides et les croisés.

Et ceci est exactement ce qui se produisit entre les rafidites d'Iran et les Américains dans l'assistance dans le renversement de l'État des talibans, par le biais d'un arrangement avec les rafidites du Nord de l'Afghanistan. Et il en va de même pour la collaboration des rafidites d'Iran avec les Américains dans l'occupation de l'Irak grâce à un arrangement et à l'aide des rafidites d'Irak.

Malheur à eux, ils se contentèrent de leurs positions passives à l'égard de l'invasion croisée contre les pays des Musulmans. Mais lorsqu'ils virent que la durée du siège d'Antioche perdura, ils craignirent que la lassitude et le désespoir ne s'infiltrent dans les [cœurs] des soldats croisés et qu'ils rebroussent chemin et que les Seldjoukides triomphent, ce qui poussa Al Afdal à dépêcher des ambassadeurs [ayant une tâche] particulière : inciter les commandants croisés à poursuivre le siège.
Ils leur ont certifié qu'ils leur enverraient -aux croisés- tout ce dont ils ont besoin comme fournitures militaires et nourritures. Les commandants croisés acceptèrent cela vivement. Ils se réunirent avec eux à plusieurs reprises et acceptèrent [lors de ces réunions] le message d'Al Afdal .

Et à ce sujet, William Sûrî (qui a été cité par le docteur Yûsuf Al Ghawânima) dit :
« Certes, le siège d'Antioche par les croisés réjouit Al Afdal. Il considéra n'importe quelle perte des Turcs Seldjoukides touchant leurs monarques comme une victoire pour lui-même. Lorsque les ambassadeurs d'Al Afdal revinrent de leur voyage, des ambassadeurs croisés les ont accompagnés portant un présent dans le but de discuter avec Al Afdal au sujet d'affaires pour lesquelles l'accord à leur sujet pris fin. Ils envoyèrent avec les ambassadeurs Fatimides qui revenaient un présent contenant : un chargement de quatre chevaux de course remplis des têtes des Seldjoukides tués comme présent au calife d'Égypte. »

Al Afdal ne se contenta pas de cela. Il profita du fait que les Seldjoukides sunnites étaient affairés à combattre et à lutter contre les croisés pour envoyer sa force [armée] à « Soûr » qu'il conquit par la force. Puis il envoya sa force [armée], l'année suivante à

Jérusalem qu'il expropria à ses propriétaires : les « Aratiques ». Puis, il s'empressa de s'orienter vers là où se dirigèrent les croisés : Jérusalem, puisque tels étaient la machination et l'accord entre les deux partis. Al Afdal prit le pouvoir à Jérusalem afin d'achever la remise des pays [des Musulmans], de sang froid, aux mains des croisés, surtout que lorsqu'Al Afdal appris que les croisés se dirigeaient vers Jérusalem, il retourna au Caire.

Les forces croisées qui avaient assiégés Jérusalem étaient très fatiguées et très épuisées par la forte chaleur à laquelle ils ne sont pas habitués dans leurs pays, au point qu'un grand nombre de bétail et d'ovins, qui étaient avec eux, moururent. Et si le nombre de la troupe croisée qui s'orientait pour assiéger Jérusalem n'était pas grand, elle a été capable de résister dans de telles circonstances, sans [avoir besoin] de la traîtrise des rafidites, ni de leur complicité avec les croisés.

Leur nombre atteignit 1 500 chevaliers et 20 000 fantassins.

Même l'historien, Ibn Taghrî Bardî, a dit tout en étant étonné : *« Ce qui est étonnant c'est que lorsque les Francs sont sortis contre les Musulmans, ils étaient fortement affaiblis par la faim et par l'absence de nourriture au point où ils mangèrent les morts. Les armées islamiques étaient très puissantes et très nombreuses. Ils écrasèrent -les croisés- les Musulmans et désunirent leurs troupes ! »*

Après le siège qui dura 40 jours, les croisés ont été en mesure d'entrée dans Jérusalem et de l'occuper au mois de Sha'bân, en 492H.

Ils s'en sont allés tuer les Musulmans et ont brûlés ce qu'ils trouvèrent à Jérusalem comme Qur[2]ân et livres [islamiques] au point où le nombre de tués atteignit plus de 70 000 Musulmans parmi qui figuraient : des imams, des adorateurs [d'Allâh] et des savants.

Ils continuèrent ainsi en termes de mise à mort et de torture [envers les Musulmans] une semaine complète, au point que lorsque leur commandant Raymond, voulut visiter la place du temple, il chercha son chemin à tâtons à cause du grand nombre de cadavres et du sang qui atteignaient ses genoux.

Et parmi les crimes des califes fatimides : ils se débarrassèrent de tout ministre qui appelait à l'obligation du djihâd et qui élevait son étendard [du djihâd] rapidement et qui manifesta cela à l'époque même où ils [Fatimides] gouvernaient.

Voici le ministre Al Afdal : lorsqu'il était allié avec les croisés, ils le [considéraient comme] un de leurs proches. Et lorsqu'il commença à s'allier avec les Damascènes Turcs pour affronter les croisés, ils l'assassinèrent à l'époque du calife Al Âmîr.

Et voici le ministre Ridwân b. Al Walkhashî : ils faisaient partie des gens les plus fervents à combattre les croisés au point qu'il créa une nouvelle administration qu'il nomma « l'administration du djihâd ». Il entreprit de traquer les Arméniens et de les démettre de leurs fonctions que leur avaient attribuées les califes Fatimides. Et il dénonça le calife Al Hâfidh le fatimide pour ses positions passives à l'égard des croisés au Shâm.

Le calife Al Hâfidh a opté pour le renforcement des Arméniens ainsi que pour la coopération avec eux secrètement. Il se mit à exciter des factions de l'armée fatimide contre le ministre Ibn Al Walkhashî : l'ordre [qu'il a donné est de] retarder le processus de l'activité djihadiste qu'a entrepris Al Walkhashî de mener. Il fut contraint de fuir gagnant la cause du Nord où se trouvait un lion d'entre les lions du djihâd qui est : `Imâd Ad-Dîn Zinkî afin qu'il s'aide de lui dans son djihâd contre les croisés.

Et voici le ministre Ibn As-Salâr qui est un sunnite, chaféite : il a fait tout son possible pour affronter les croisés. Il essaya de coopérer avec Nûr Ad-Dîn et de le contacter afin de s'assurer que les Francs soient occupés par un front de sorte à les frapper via un autre front. Cependant, le calife (à ce moment-là) Adh-Dhâfir a fomenté un complot contre lui : il l'assassina en 548H.

Et voici le ministre, Al `Âdil Talâ²i' b. Ruzayk qui ne tarda pas, après être arrivé au ministère, d'élever l'étendard du djihâd. Il prépara des flottes et des escadrons pour attaquer les croisés mais il ne tarda pas à être tué avant que son rêve de libérer Jérusalem ne se réalise et ceci est dû au complot fomenté contre lui par Shâwar As-Sa'dî qui était le gouverneur du Sa'îd [Haute Egypte], à l'époque du calife Al `Âdid en 558H.

Et lorsqu'un chef de l'armée, Abû Al Ashbâl Ad-Darghâm se souleva contre Shâwar, et lui retira le ministère et tua son fils aîné, Tay b. Shâwar : Shâwar fut contraint d'envoyer au roi juste Nûr Ad-Dîn Mahmûd Zinkî cherchant protection auprès de lui et lui demandant assistance, [en échange de quoi] il lui donnera le tiers des impôts d'Egypte et qu'il sera son délégué en [Egypte] pour lui, lorsqu'il a dit [en ces termes] : *« Je serais ton représentant [d'Egypte] et je me satisferai de ce que tu me désigneras comme propriétés foncières et le reste sera à toi. »*

Et malgré le fait que Nûr Ad-Dîn hésitait à envoyer une garnison militaire avec Shâwar, toutefois, il choisit de lui envoyer le plus grand de ses commandants : Assad Ad-Dîn Shirkûh. Et il envoya avec lui, le fils de son frère : Salah Ad-Dîn [Saladin]. Il ordonna le retour de Shâwar à sa fonction [ministérielle] et Assad Ad-Dîn, lors de sa campagne [militaire] fut en mesure d'en finir avec Darghâm et remit le ministère à Shâwar au mois de Rajab de l'an 559H.

Mais la perfidie et la traîtrise se manifestèrent du vivant de Shâwar : il maltraita les gens et récusa les promesses mielleuses [qu'il avait dites] à Nûr Ad-Dîn. Il voulut trahir Assad Ad-Dîn Shirkûh lorsqu'il lui demanda de retourner au Shâm sans ne lui envoyé ce qui avait été convenu entre lui et Nûr Ad-Dîn, et lorsque Assad Ad-Dîn refusa de retourner au Shâm, il envoya ses délégués dans la ville de Balbîs, puis, il prit possession de la ville et s'y retrancha. Il ne resta plus à Shâwar que la trahison –ce qui est une habitude des rafidites- il envoya au roi croisé de Jérusalem une demande d'aide contre Shirkûh [en disant] qu'il convoite la royauté d'Egypte, s'ils [peuvent] l'aider à expulser Shirkûh. Et effectivement, les croisés se sont empressés à se diriger vers l'Egypte, et de là, ils rejoignirent Shâwar et sa troupe [militaire], puis ils s'orientèrent ensemble vers Balbîs et assiégèrent Assad Ad-Dîn qui était dans la ville.

Mais, parmi la miséricorde d'Allâh le Très-Haut – durant le siège qu'ils subissaient- la nouvelle de la défaite des Francs à « Hârim » leur parvint ainsi que la prise de la ville par Nûr Ad-Dîn. Il s'avançait vers Bânissân afin de s'en emparer, alors la terreur les frappa et ils se trouvèrent contraints de correspondre avec Assad Ad-Dîn, l'assiégé de Balbîs, lui demandant la paix et la reconnaissance de ce qui a été convenu par [le traité de] paix : il fut astreint d'accepter leur accord étant donné que leurs vivres se sont amoindris chez eux et il savait qu'il n'aurait pu résister à ces deux groupes alors il établit un compromis avec eux et sortit de Balbîs en l'an 559H, très accablé.

Cette affaire et cette traîtrise de Shâwar ainsi que son alliance avec les croisés a poussé le bon roi Nûr Ad-Dîn Mahmûd a dirigé, à nouveau, son regard vers la conquête de l'Egypte une seconde fois afin d'en finir avec l'origine de [cette] faction dans le monde islamique et [avec] le germe de la traîtrise envers la Ummah qui n'est autre que le califat fatimide, ajouté à cela sa volonté de propager l'école juridique sunnite et d'en finir avec l'école juridique du « *rafd* ».

Une campagne [militaire] sortit de Damas, à la moitié du mois de Rabî' Al Awwal de l'an 562H, avec à sa tête Assad Ad-Dîn et le fils de son frère, Salâh Ad-Dîn [Saladin] et ils avaient rendez-vous avec la victoire. Et parmi les prémisses et les annonces de cette victoire, figure le fait qu'Allâh a jeté la frayeur dans les cœurs de Ses ennemis parmi les croisés et les rafidites apostats. Et malgré l'alliance de Shâwar et de ses forces avec les forces des croisés et malgré le fait qu'il leur avait demandé secours : cependant, ils avançaient et l'espoir les commandait et la peur les conduisait.

La première bataille débuta entre les forces d'Assad Ad-Dîn et les forces des croisés, alliées de Shâwar dans la région du Sa'îd, dans un lieu connu sous le nom de « Al Bâbayn ». La bataille fut décisive et s'acheva par la défaite des croisés et des Fatimides face aux soldats de Shirkûh. Parmi ce qui fut rapporté de plus étonnant, est le fait que 2000 cavaliers –c'est le nombre des individus de l'armée de Shirkûh- ont défait les soldats de l'Egypte [entière] ainsi que les Francs sur la côte.

L'attaque et la retraite continua entre les deux camps jusqu'au moment où, par la grâce d'Allâh le Très-Haut, Allâh répandit la division ainsi que la dissension entre Shâwar et le calife Fatimide, Al `Adîd d'un côté et les croisés rejetèrent le ministre Shâwar de l'autre côté.

Tout ceci, ajouté à la résolution sincère à combattre les croisés et à répandre la Religion islamique, pure sur la voie du premier groupe : ce sur quoi était le Messager (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) et ses Compagnons, ce qui au final aboutit à la victoire de la campagne [militaire] de Nûr Ad-Dîn via le commandement de Assad Ad-Dîn et du fils de son frère, Salâh Ad-Dîn [Saladin] ainsi qu'à la prise du pouvoir en Egypte à la fin de la procession.

Mais la haine rafidite ne s'est pas arrêtée à ce point, mais les rafidites sont allés fomenter des manigances et des complots après la chute de l'Etat `ubaydide fatimide pour se débarrasser de Assad Ad-Dîn qui a obtenu le ministère de l'Egypte, et ensuite du fils de

son frère, Salâh Ad-Dîn [Saladin] qui a interrompu le sermon du calife Fatimide le second vendredi de Muharram de l'an 567H et a prononcé un discours [en faveur] du calife Abbasside : Al Mustadi²i Biamri Allâh.

De nombreuses tentatives d'assassinat eurent lieu contre le commandant Salâh Ad-Dîn [Saladin].

- En l'an 574H, au mois de Dhû Al Qi'da, l'homme de confiance du calife –il était un eunuque dans le palais d'Al `Adîd et le commandement dans le palais lui revenait ainsi qu'à un groupe d'Egyptiens- a accepté de correspondre avec les Francs via un individu dans lequel ils avaient confiance. [Voici le plan :] ils lui suggèrent, les concernant, que les croisés vont se diriger vers les terres égyptiennes. Et lorsqu'ils y arriveront, SalâhAd-Dîn [Saladin] voudra sortir contre eux [pour les combattre], alors il [l'eunuque] ainsi que ceux qui sont avec lui parmi les Egyptiens de l'intérieur, se mettront à tuer les alliés d'entre les partisans de Salâh Ad-Dîn [Saladin]. Puis, ils sortiront tous ensemble lui emboîtant le pas, jusqu'à arriver à lui par derrière et le tueront ainsi que ceux qui sont avec lui parmi les soldats.

  Mais Allâh le Très-Haut a fait échoué leur plan et a dévoilé le porteur du message, alors Salâh Ad-Dîn [Saladin] dépêcha un groupe de ses compagnons à l'homme de confiance du calife –où il s'exemptait de toute souillure dans son village- ils le prirent et le tuèrent puis apportèrent sa tête et limogèrent l'ensemble des domestiques qui se sont chargés de l'ordre [émanant] du palais du calife.

- Puis survint la seconde tentative d'assassinat à l'encontre de Salâh Ad-Dîn [Saladin] provenant des rafidites. Lorsque l'armée soudanaise s'est insurgée : elle était en Egypte pour tuer l'homme de confiance du calife car il était sectaire [fanatique/intolérant] envers eux, alors ils rassemblèrent 50 000 de leurs hommes et s'en allèrent combattre Salâh Ad-Dîn [Saladin]. Il y eut entre eux de nombreuses batailles et le nombre de morts entre les deux camps s'était accru, alors Salâh Ad-Dîn [Saladin] envoya dans leur localité connue [sous le nom] de « Al Mansûra » [son frère] : il la brûla avec ce qu'elle contenait de leurs biens, leurs enfants et leurs femmes. Lorsqu'ils apprirent cela, ils s'en allèrent vaincus. L'épée les escorta et leur mise à mort continua jusqu'à en finir avec le dernier d'entre eux –Tûrân Shâh- le frère de Salah Ad-Dîn [Saladin], dans la région de Gizeh.

- Les rafidites ne se sont point tranquillisés [avec] ce point, mais un groupe de chiites alaouites d'Egypte, parmi eux, il y avait `Umârat Al Yamanî, le poète connu et `Abd As-Samad, l'écrivain et le juge Al `Uwayrisî et le prêcheur des prêcheurs, `Abd Al Jabbâr b. Ismâ'îl b. `Abd Al Qawwyî et le juge des juges, Hibbat Allâh b. Kâmil et avec eux, il y a un groupe composé d'émirs de Salâh Ad-Dîn [Saladin] et de ses troupes : ils se sont entendus pour appeler les Francs de Siqiliyya ainsi que

du littoral du Shâm [pour qu'ils viennent] sur les terres égyptiennes en échange de quoi ils leur donneraient un peu d'argent et de terres. Lorsqu'ils viseraient le pays et que Salâh Ad-Din [Saladin] sortirait à eux afin de les combattre : ils les feraient se révolter de l'intérieur, au Caire et en Egypte et ils renouveleraient l'Etat fatimide.

Mais grâce à la bonté d'Allâh le Très-Haut envers la Communauté de l'Islâm, leur plan a été dévoilé avant qu'il ne soit exécuté, lorsque se trouvait au sein de ceux qu'ils firent entrer avec eux dans leurs conspirations et qu'ils informèrent de leurs secrets : l'émir Zayn Ad-Dîn `Alî b. Al Wâ'idh qui a refusé pour sa propre personne d'accepter cette bassesse et cette traîtrise. Il informa Salâh Ad-Dîn [Saladin] de ce qu'a convenu le peuple à son sujet, il le rétribua pour cela puis il les convoqua un à un. Il les [instruisit] de cette affaire et ils avouèrent. Ensuite, il les emprisonna et demanda un avis juridique [fatwâ] aux jurisconsultes à leur sujet : ils émirent un avis juridique portant sur leur mise à mort. Alors, il tua leurs chefs et leurs notables et pardonna à leurs suiveurs ainsi qu'à leurs jeunes hommes et il ordonna la déportation de ce qui resta de l'armée `ubaydide au fin fond du pays.

Et c'est par cela que l'Egypte débuta sa page lumineuse de son histoire lorsque Salâh Ad-Dîn [Saladin] a fait retourner le pays à l'école juridique sunnite à nouveau et retourna son rattachement à l'Etat abbasside puis il s'en alla mettre de l'ordre dans ses rangs à nouveau.

N'eût été l'activité des rafidites envers lui ainsi que leurs nombreuses tentatives dans l'organisation de manigances visant à l'assassiner, alors, la grande victoire, après cela, n'aurait pas été retardée pour la Communauté islamique jusqu'à l'an 583H : lorsque Salâh Ad-Dîn [Saladin] s'occupa à combattre les rafidites, et lorsqu'il vint à bout d'eux [via leur] Etat et [leur] force, il fut en mesure, après cela, d'être totalement disponible pour combattre les croisés, et à partir de là, [d'entamer] la reconquête de Jérusalem de leurs mains dans la localité de « Hittîn », la décisive.

Et c'est pour tout cela : certes la personnalité de Salâh Ad-Dîn [Saladin] (qu'Allâh le Très-Haut lui fasse miséricorde) dans la mesure où elle représente le symbole de la victoire de la Religion d'Allâh ainsi que le renouveau de la gloire/puissance de cette Communauté chez les Gens de la Sunna, [va de pair avec] la proportion de colère qu'elle provoque auprès des chefs rafidites ainsi qu'avec la proportion de haine [éprouvée] à l'égard de cette personnalité.

Au Nom d'Allâh, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

Conférence du savant-combattant : Abû Mos’ab Az-Zarqâwî
Et la conférence a pour thème : « Le récit des rafidites t’est-il parvenu ? »
A titre informatif, le contenu de cette conférence est en 3 audios, vous allez écouter le 2nd audio.

Au Nom d’Allâh, La louange revient à Allâh.
Que la prière et le salut soient sur le Maître de la création, Muhammad ainsi que sur sa famille et ses honorables Compagnons ainsi que sur ceux qui les suivront jusqu’au Jour dernier parmi les meilleurs [d’entre les gens].

Ensuite :

Leurs crimes ainsi que leurs traîtrises pendant la seconde phase du califat abbasside

Au cours de la seconde phase du califat abbasside, nous trouvons que les rafidites se manifestent à nouveau mais par le biais de la *taqiyya* qu’ils pratiquent comme religion jusqu’à ce qu’apparaisse pour eux l’Etat et le pouvoir : tel le renard qui se vêtit de la peau de la brebis, ne se laisse tromper par lui que le berger [qui ne fait pas attention] à son troupeau ainsi que celui qui est distrait par ses affaires de sa vie terrestre au dépend de ses affaires religieuses.

Ils s’en sont allés en flattant et en se rapprochant, de manière hypocrite, des grands responsables de l’Etat. Ils proclament l’alliance ainsi que l’obéissance publiquement et ils ourdissent, secrètement, ce qui ne saurait être accepté par la parole [publiquement] au point où de nombreux califes Abbassides se sont faits leurrer par eux. Ainsi, nous les voyons leur donner des postes importants et sensibles dans l’Etat.

A l’image de ce rafidite célèbre, Ibn Al `Alqamî, auquel le calife Al Musta’sîm a donné un ministère, par inattention envers lui et par gâchis, autrement, les leçons tirées de l’Histoire proche ne lui suffisaient-elles pas concernant ce que les rafidites ont fait à l’égard de ses grands-pères ?!

Mais, afin qu’Allâh exécute [Son] Ordre, cela s’accomplit et pour que l’Histoire nous relate les crimes du peuple [rafidite] ainsi que leurs trahisons, et leur obstruction [du droit chemin] envers les Gens de la Sunna ainsi que [leur obstruction] de tout poste, tout en les épiant [sur chaque] périmètre.

Quelle fut donc la récompense du calife Abbasside si ce n’est que le haineux Ibn Al `Alqamî conspira avec son savant rafidite, Nasîr Ad-Dîn At-Tûsî sur la destruction du pays, sur la mise à mort des serviteurs [d’Allâh] et sur la destitution du calife ; après avoir correspondu avec Hûlâkû, le roi des Tatars concernant l’entrée à Bagdad. Ils lui promirent leur aide ainsi que sa sédentarisation [dans le pays] par le biais d’un programme et d’un stratagème qu’a manigancé Ibn Al `Alqamî.

Lorsque le calife Abbasside a laissé entendre que le nombre des soldats a augmenté et a dépassé [les frais accordés] à l'administration de l'armée, ils veillèrent, par leur grand nombre, pour modeler la charge économique [des militaires] pour l'Etat. Et l'Etat a besoin [d'argent] dans ses autres organismes plus qu'il n'en a besoin dans l'armée. Il lui a été suggéré de réduire la quantité de soldats. Une fois qu'il a approuvé cette idée, ce fut le début : au point où il est allé démobiliser les bataillons les uns après les autres. Ainsi, après que le nombre des soldats ait atteint ce qui se rapprocherait des 100 000, il atteint désormais environ 10 000 soldats.

Et à ce propos Ibn Kathîr dit : **« Le ministre Ibn Al `Alqamî, avant cet événement, s'efforçait de congédier les troupes et de retirer leur nom de l'administration, [le nombre] des militaires se rapprochaient, dans les derniers jours, à 100 000. Parmi les commandants, il y avait Al Malûk Al Akâbir Al Akâssir. Il n'a pas cessé de fournir des efforts pour réduire [leur nombre] jusqu'à ce qu'il n'en resta que 10 000 environ. Puis, il correspondit avec les Tatars, les encourageant à s'emparer du pays et il leur facilita cela en leur relatant la réalité de la situation ainsi qu'en leur dévoilant la faiblesse des hommes. Tout ceci était dû à son avidité de voir disparaître la Sunna entièrement, de manifester l'innovation rafidite, d'introniser un calife parmi les fatimides et d'exterminer les savants et ceux qui délivrent les avis juridiques. Et Allâh est Souverain en Son commandement. »** Fin de ses propos, qu'Allâh lui fasse miséricorde.

Ensuite, Ibn Al `Alqamî correspondit avec Hûlâkû afin de l'informer de la vulnérabilité de l'Etat et du calife.

Alors, Hûlâkû sortit afin d'envahir Bagdad. Lorsqu'il arriva aux frontières du pays, Ibn Al `Alqamî sortit à lui avec un groupe composé de ses propres hommes et de sa famille. Ils se réunirent avec Hûlâkû. Ibn Al `Alqamî a suggéré de réfléchir à un plan contre le calife afin de l'expulser lui ainsi que ses grands chefs, ses commandants et ses propres hommes issus de son entourage à l'extérieur du pays afin de faciliter son exécution et afin que l'envahissement de Bagdad leur soit chose aisée.

Ibn Al `Alqamî est venu, en tissant les fils du complot et de la trahison, vers le calife Al Musta'sim en lui suggérant de sortir à la rencontre d'Al Hûlâkû afin de convenir avec lui d'une réunion de conciliation. [Lors de cette réunion], il fut accompagné d'hommes proches issus de son entourage parmi les commandants, les juges et les gouverneurs. Et effectivement, le calife a fait confiance à son ministre rafidite : comment cela aurait pu en être autrement alors que c'est lui qui l'a rapproché de lui et lui a accordé la fonction de ministre.

Quel fut le résultat de ce rapprochement célèbre sunnite-rafidite ?

Le résultat fut ce que continuèrent [de faire] contre lui les rafidites et auquel ils l'accoutumèrent : la tromperie et la traîtrise. Au point où lorsque le calife parvint à Hûlâkû : Hûlâkû n'était pas déterminé à le tuer mais plutôt, il redouta cela. Mais Ibn Al

`Alqamî et Tûssî l'ont encouragé à cela et lui ont conseillé de le tuer ainsi que ceux qui étaient avec lui jusqu'à ce que cela s'accomplisse concrètement.

Les Tatars entrèrent à Bagdad et rythmèrent la ville par un énorme massacre sur les individus [y résidant] et par un gigantesque bûcher [dans lequel brûlèrent] les livres et les bibliothèques. Ne se sortirent sains et saufs de cela que les dhimmis parmi les juifs et les chrétiens et quiconque se réfugia chez Ibn Al `Alqamî.

Et à ce propos, l'imâm Adh-Dhahabî dit : **« En l'an 656H, l'Ordre d'Allâh encercla Bagdad qui devint déserte et dévastée, la ville resta toute moissonnée comme si elle n'avait pas été florissante la veille et c'est à Allâh que nous appartenons et c'est vers Lui que nous retournerons. Les Mongols composés d'un mélange de crapules et de vermines parmi les hypocrites résidèrent dans la ville ainsi que quiconque ne croyait pas au Seigneur. Et Ibn Al `Alqamî était le ministre gouvernant les Musulmans. Il était un rafidite endurant. Ainsi, lorsqu'ils retournèrent à Bagdad, les forces s'affaiblirent et la salive s'assécha et les cœurs se disloquèrent. Le ministre conseilla au calife Al Musta'sim Billâh de flatter l'ennemi. Il dit : « Laisse-moi. Je vais sortir vers eux afin d'établir une conciliation. » Il sortit, il était sûr de lui et de quiconque il voulait. Il se rendit auprès du calife et lui dit : « Le roi aimerait marier sa fille à ton fils Abû Bakr et il te restera du califat ce qui fut [maintenu] entre les califes et les Seldjoukides et il lèvera le camp de chez toi. Répond à cela [favorablement], car il contient une préservation du sang et je vois que tu vas sortir vers lui. »**

Alors, le calife sortit avec un groupe d'individus vers le sultan Hûlâkû qui lui donna hospitalité dans une tente. Ensuite, le ministre entra et invita les grands [les notables] à assister au traité, ils assistèrent et leurs cous furent frappés. Et il en fut ainsi, les groupes sortaient les uns après les autres et se faisaient tuer. Puis, on appela dans le pays, l'épée fut donnée et la mise à mort continua ainsi que le rapt, la mise à feu et le pillage. Le jour dernier de Bagdad dura –et il n'y a de force et de puissance qu'en Allâh- 30 jours et quelques. Chaque matin, un groupe de Tatars entraient et moissonnaient la localité [Bagdad] au point où il y eut des torrents de sang. Les chemins de la ville étaient remplis de morts, au point où il fut dit que passa au fil de l'épée mille milliers et 800 000 [personnes]. Il a dit : **« Et le plus authentique est que le nombre [de morts] atteignit, environ [le nombre de] 800 000. Ce [chiffre] est quelque chose qui n'est pas sur le point d'être affirmée. Ils [Tatars] tuèrent sur les routes, dans les mosquées, les maisons, [sur chaque] surface et [sur l'étendue] du pays ce qui ne saurait être dénombré. Plutôt, ce fut un carnage dont le pareil ne s'était jamais produit dans l'Islâm. Ils firent captifs les femmes et les enfants [à l'échelle] de ce que contient l'espace. Et parmi ceux qui furent faits prisonniers, il y avait le fils cadet du calife ainsi que ses frères. Le calife fut tué ainsi que ses deux fils : Ahmad et `Abd Ar-Rahmân. Et parmi ceux qui furent tués avec le calife d'entre les notables, il y avait ses oncles paternels : `Alî, Al Husayn et Yûsuf ainsi qu'un groupe de gens de sa famille.Le directeur, Muhî Ad-Dîn, le président, l'éminent savant fils d'Al Jawzî**

fut délogé ainsi que ses fils : `Abd Allâh, `Abd Ar-Rahmân et `Abd Al Karîm et leurs cous furent frappés. Et parmi ceux qui furent tués en étant patients, figurait un groupe composé de nombreux savants, d'émirs et de notables. Bagdad fut vidés de ses habitants, les commerces furent anéantis et incendiés. La maison du califat fut brûlée ainsi que la grande mosquée, le feu parvint même jusqu'aux bibliothèques. Et l'incendie se généralisa sur l'ensemble du pays et ne se sortit indemne de cela que ces maudits. » Fin de citation. Qu'Allâh lui fasse miséricorde.

Et ces haineux rafidites ne s'arrêtent pas dans leurs crimes politiques au tort porté contre le calife et son entourage dans le but de faire chuter l'Etat islamique uniquement, mais leur préjudice porté contre l'ensemble des Musulmans dura très longtemps. Ils se mirent au brigandage, à tuer les innocents et à s'emparer des convois. Ils se mirent à inventer divers moyens pour décimer les gens et diffuser la terreur entre eux. L'audace de ces corrupteurs atteignit le fait qu'ils kidnappaient les gens dans les rues et dans les quartiers de la plus étrange des façons. L'homme suivait son kidnappeur avec calme, la peur le tenaillait et malheur à lui s'il commençait à résister ou s'il mouvait sa langue pour demander de l'aide. S'il faisait cela, le poignard de son ravisseur se fixerait dans son cœur. Si l'individu était en retard pour rentrer chez lui, à l'heure à laquelle il était de son habitude de rentrer, sa famille était certaine que les batinites l'avaient tué, alors ils s'asseyaient et supportaient avec patience, le chagrin les assombrissait ainsi que la douleur jusqu'à ce qu'il revienne. Il en devint que les gens ne marchaient plus dans les rues seuls et ils faisaient extrêmement attention.

L'historien Ibn Al Athîr nous illustre ce qu'ont fait les batinites du muezzin. Ils l'ont kidnappé et il a dit : *« Ils prirent –les batinites- un certain jour, un muezzin. Son voisin, un batinite, le kidnappa, alors sa famille se mit à se lamenter sur lui. Les batinites le hissèrent au niveau de sa maison et lui montrèrent comment sa famille se giflait, pleurait et lui était incapable de parler par peur d'eux. »*

Et l'une de leurs autres attitudes qu'ils utilisèrent afin de s'emparer des individus [composants] la société islamique et afin de répandre la terreur parmi eux figurait le fait qu'ils kidnappaient les gens en usant de stratagèmes divers. Ils les emmenaient dans des demeures ou dans des maisons inconnues dans lesquelles ils les emprisonnaient ou les tuaient. Et lorsqu'un individu passait près d'eux, ils le kidnappaient et le menaient dans l'une des demeures. Et là-bas, ils le torturaient puis le tuaient et le jetaient dans un puits au sein de cette maison qui a été préparée à cette fin.

Leur procédé dans le kidnapping des gens [était le suivant] : un homme aveugle d'entre les batinites s'asseyait sur le chemin menant à l'une de ces maisons et lorsqu'un individu passait près de lui, il lui demandait de guider [ses] pas dans ce chemin, alors la compassion et la charité dans l'accomplissement du bien s'emparaient de lui et il le guida dans ce chemin jusqu'à atteindre l'une de leurs maisons, alors, ils l'attrapèrent, le tuèrent et le jetèrent dans le puits.

Mais les gens ne tardèrent pas à découvrir cette ruse des batinites : ils s'emparèrent d'eux et les tuèrent. Un jour, il advint qu'un homme entra dans la maison de son ami et y vit des vêtements, des chaussures et des tenues dont il ne se rappelait pas. Il sortit de chez lui et raconta aux gens ce qu'il vit : les gens assaillirent la maison et découvrirent les tenues et les vêtements. Ils surent qu'ils appartenaient aux assassinés. Les gens se révoltèrent et commencèrent à chercher ceux qui se sont fait tuer parmi eux. Ils se vêtirent [de l'habit] de la vengeance contre les batinites sous le commandement d'Al `Âlim Abî Al Qasim Mas'ûd b. Muhammad Al Khijnadî, le jurisconsulte, le shaféite. Il réunit les gens avec leurs armes et ordonna le creusement de fosses et y alluma le feu. Puis, il ordonna à la masse d'entre les gens d'apporter les batinites par foule et individuellement et les jetèrent dans le feu jusqu'à en tuer un grand nombre d'entre eux.

Et à titre informatif, ce qui fut précédemment évoqué fait partie de leur sombre histoire : le brigandage, l'assassinat des innocents ainsi que leur kidnapping, la peur des gens et l'interruption de leur espoir dans la recherche de la personne de leur famille [ayant disparu] : c'est [exactement] ce qui se produit aujourd'hui en Irak et sur la terre des deux fleuves de la part des rafidites. Plutôt, ils se dissimulent dans les vêtements de l'armée et de la police afin de disposer du pouvoir en plein jour dans la conduite des hommes de leurs foyers [vers le lieu] de leur torture et de leur mise à mort ; [de disposer du pouvoir] dans l'agression contre les femmes et [dans] le pillage des maisons en prétextant leur fouille : personne n'est capable de les en empêcher.

Plutôt, leurs crimes visent minutieusement les détenteurs de titres ainsi que le personnel scientifique en particulier. Qui donc assassine les professeurs [dans les] académies, les juges et les savants des gens de la Sunna ? Et qui les chassent si ce n'est personne d'autre que ceux-là, les rafidites par le biais d'ordres donnés par leurs référents à leurs régiments sous la forme de communiqués dupliqués. La reproduction de ces communiqués s'est déjà propagée à travers Internet, le lointain et le proche les ont lus et il n'y a pas lieu de les contester.

Leurs crimes et leurs traitrises à l'époque ottomane

A l'époque ottomane, ils [Ottomans] revivifièrent le djihâd islamique et commencèrent à envahir le monde jusqu'à atteindre l'Europe, récupérant ainsi l'Etat islamique que les Musulmans avaient perdu durant l'invasion croisée.

La main de la tromperie et de la traitrise a pris place : elle est rafidite par la pensée et la voie et juive par son fondement et son origine. Elle s'est accoutumée à s'en prendre à la Ummah afin de s'immiscer entre les Musulmans ainsi que dans leur combat contre la mécréance et les mécréants. Cette main se tendit de nouveau pour tirer profit, de l'intervalle dans lequel les Ottomans étaient occupés à s'enfoncer, combattants, au cœur de l'Europe, afin qu'ils [rafidites] instaurent des mouvements sécessionnistes, sortants [ainsi] du califat islamique ottoman [et] le rejetant, tout en étant alliés des ennemis de l'Islâm par loyalisme.

Ils ont collaboré avec les Britanniques, les Portugais, les Français, les Russes jusqu'à ce qu'ils aient affaibli et éreinté le califat ottoman : ils furent les plus grands responsables de sa chute lorsqu'ils façonnèrent plusieurs fronts ainsi que plusieurs mouvements sécessionnistes. Les Safavides se trouvaient à Sharwân, en Irak et en Perse. Les Bahâ²iyûn se trouvaient dans les Etats de la Perse et étaient dynamiques dans des régions éparses. Les Qadiyanites se trouvaient en Inde et les Nussayrites ainsi que les Druzes se trouvaient sur la terre du Shâm.

Parmi les crimes des Safavides sur le plan politique : leur révolte contre le califat Ottoman et la fondation d'une Nation indépendante, pour eux, en l'an 1500, annonçant que la religion du « *rafd* » était la religion de base [d'Etat]. Et ils ne se contentèrent pas de cela mais plutôt, ils combattirent les gens de la Sunna qui étaient majoritaires en son sein, leur proportion atteignit ce qui se rapprochait des 65%.

Après cela, ils s'allièrent avec les Anglais à l'époque du Shâh `Abbâs le safavide, en l'an 1588. Ils les installèrent dans le pays et leur y implantèrent des repaires au sein desquels se déroulaient les réunions entre eux afin de comploter contre le califat ottoman au point où leurs conseillers furent [pris] parmi les Anglais. Les plus connus d'entre eux sont : Sir Anthony et Robert Shirley.

Quant à leurs crimes dans ce qui a trait à la religion et au crédo : parmi leurs crimes figure le fait qu'ils détournent les pèlerins Iraniens afin de [faire] le pèlerinage du mausolée [des tombes], au lieu d'accomplir le pèlerinage à la Maison sacrée d'Allâh, à La Mecque bénie.

Lorsque le Shâh `Abbâs, le safavide, instaura le pèlerinage des mausolées, débutant lui-même à pied [à le faire] afin de détourner les gens du pèlerinage à La Mecque et afin qu'il soit leur modèle. Et à partir de ce moment-là, il devint le mausolée de la ville sacrée auprès des rafidites Iraniens.

Du temps du Shâh `Abbâs, les Safavides ouvrirent leur pays aux missionnaires Occidentaux jusqu'à ce qu'ils leur permirent de construire des églises et ils établirent des liens de coopération économique, militaire et politique.

Et à ce propos, Salîm Wâkim a dit dans son livre « Irân fî al hadâra » : *« Et immédiatement après, les Portugais apparurent dans la région. L'Iran débuta des relations commerciales avec l'Angleterre, la France et la Hollande. Ces relations conduisirent à se mettre en liaison au niveau diplomatique, culturel et religieux lors de l'accession au trône de Perse du Shâh `Abbâs Ier, en l'an 1587. Des changements cruciaux [se produisirent] dans le pays ainsi que dans les relations avec l'Occident. Et parmi les résultats de ce changement politique qu'a suscité le Shah `Abbâs, figure le fait que sa cour [royale] fut pleine de missionnaires et de pasteurs, sans parler des commerçants, des diplomates, des fabricants, des troupes de mercenaires et ainsi, les Occidentaux bâtirent des églises en Iran. »*

Les Bahâ^{2}iyûn

Quant aux Bahâ^{2}iyûn : ils se sont révoltés contre l'Etat ottoman et ont collaboré avec les colonisateurs Anglais et ont appelé à retarder le djihâd mais plutôt, à y renoncer face à l'avancée de la colonisation anglaise ce qui signifie la soumission et la servilité face à la colonisation. Et ils étaient attachés aux réunions sionistes –telle que la maçonnerie secrète- au sein desquelles se manigançaient des conspirations contre l'Islâm et son Etat afin qu'ils ne disposent d'aucun poids. Et ils tramaient contre les leaders de l'Islâm et du djihâd des plans d'assassinat et de mise à mort.

Les Qadyanites

Quant aux Qadyanites : ils ont coopéré avec les Anglais, c'est plutôt les Anglais qui ont contribué à leur fondation. Leur leader « Ghulam Ahmad » sortit en prétendant qu'il était le Mahdî attendu, il a continué ainsi jusqu'à prétendre la prophétie. Il ordonna de retarder le djihâd jusqu'à ce que ses suiveurs abandonnent le djihâd contre les Anglais qui était à son paroxysme. Ce qui montre qu'ils n'ont été fondés que dans le but de retarder le djihâd. Aujourd'hui, nous trouvons que leurs suiveurs sont les plus actifs en Palestine au point qu'ils ont délaissé le djihâd contre les colonisateurs juifs.

Les Noussayrites

Quant aux Noussayrites : ils ont également collaboré avec les croisés durant les invasions croisées. Ils furent la cause de la chute des terres du Shâm ainsi que de Jérusalem - exactement comme ils avaient coopéré auparavant avec les Tatars contre les Musulmans – et furent une cause dans l'invasion des terres du Shâm.

Les Druzes

Quant aux Druzes : certes, un grand nombre de leurs enfants se portent volontaires dans [l'intégration de] « l'armée de défense » sioniste en convoitant la création d'un Etat indépendant qui leur appartiendrait allant de la Syrie au Liban.

Durant la guerre de 1967, les Musulmans du Golan et de Jordanie ont goûté aux calamités de la part des druzes qui travaillent au sein de l'armée de défense israélienne et ils n'ont eu de pitié ni pour le vieillard, ni pour le petit enfant.

L'Etat de Khomaynî en Iran

Et sur les ruines de l'empire ottoman et suite à la dislocation du monde islamique en états nations comme l'avait planifié les sionistes et les croisés, et à leur tête les rafidites qui ont formé en Perse : l'Iran et ont instauré un Etat central pour les rafidites ainsi que pour leurs autorités religieuses. Ainsi, [au sein de] la résidence officielle, des cercles de réunion se tenaient de temps en temps, à chaque fois qu'une affaire d'entre les affaires importantes des rafidites se renouvelaient ou à chaque fois qu'ils souhaitaient émettre un nouvel avis juridique pour leur population, ils s'harmonisaient avec le cours des événements qu'ils rencontrent au sein de leurs divers Etats dans le monde….

Exactement comme les juifs dans les cercles de leurs secrètes assemblées. Ils prirent de cette mère patrie un centre et un appui afin d'exporter leur école juridique ainsi que leur méthode de penser en premier ; puis, après cela, rétablir l'influence et la domination politique.

C'est à cette vérité qu'Al Khomaynî a fait allusion dans son livre « Al hukûmat al islamiyya » et c'est ce qu'a dit le dénommé Ayatollah « Sharî'at Madârî » lors de son entrevue avec le journal koweïtien « As-siyasa » en date du 16 juin 1987. Il a dit, mot pour mot : *«Certes, le pouvoir chiite se trouve en Iran et à Qom plus précisément »*, et il ajouta en disant : *« il faut un conseil suprême pour les chiites dans le monde »*.

Et c'est exactement ce qu'a fait leur *ayat* et leur imam « Al Khomaynî » lorsqu'il appela à déchoir le gouvernement du Shâh en prétextant qu'il était laïc et qu'il était indispensable qu'une révolution islamique ait lieu afin qu'elle puisse propager les principes de l'Islâm : il vise par-là l'islam rafidite et non le véritable Islâm.

De nombreux sunnites ont réagi avec lui négligents leur histoire islamique ou comme si, lorsqu'ils lisaient et étudiaient les livres des religions ou des croyances ou [qu'ils constataient] le peu d'informations et de sentences sur les rafidites : ils les comptaient parmi les générations passées et parmi les nations disparues qui n'existent plus et dont il y a nulle extension de ses principes dans notre quotidien.

Et même lorsque tu viens à les questionner sur les jugements [portés sur] les rafidites : ils te détaillent la réponse. Ils te disent qu'ils les jugent mécréants et qu'il est obligatoire de les combattre en théorie ; et en pratique, ils t'invitent à te rapprocher d'eux sur ce en quoi il est possible de tomber d'accord.

Tout en sachant qu'«Al Khomaynî » n'est rien d'autre qu'une fabrication américaine, qui a été confectionnée puis [l'Amérique] lui a préparé comme lieu d'exil : la France. Et c'est ainsi que les Américains et les sionistes persistent à remplacer et à changer leurs valets d'une période à une autre : soit parce que le temps de la valeur de l'un d'eux est arrivé à terme, soit afin de préserver le valet pour qu'il puisse jouer un autre tour. Et au final, les mécanismes de changement des valets donnent un peu de sérieux et [permettent] de scander les lettres «des intérêts » qui lient les valets à leurs maîtres afin que le nouveau valet soit de meilleur rendement et plus dynamique.

Et dans ce qui se trouve dans le livre « Wa jâ²a dawr al majûs » : *« Al Khomaynî et ses partisans ont empli le bas-monde de cris contre les Etats-Unis, ils dirent : « l'Amérique se trouve être derrière la plupart des oppressions [touchant] les peuples du monde oriental et occidental. Et Al Khomaynî a promis de rogner les ongles de l'Amérique et les gens crurent qu'il y eût là de la mouture derrière le bruit…. Et lorsque sa république s'instaura, les gens furent étonnés des [prises de] position opposées de ce à propos de quoi les rebelles discutaient à son sujet :*

Premièrement : *l'Amérique fut à la tête des pays qui se sont empressés de reconnaître ce nouveau gouvernement.*

Deuxièmement : *la révolution d'Al Khomaynî n'a pas fermée l'ambassade américaine.*

Troisièmement : *le pétrole iranien reflue vers les entrepôts de stockage en Amérique, et de là, vers Israël.*

Quatrièmement : *le retour des généraux Américains vers leurs lieux de travail et certains journaux les ont estimé à 7000 experts.*

Cinquièmement : *« Bruce Linjin », l'Américain, chargé des affaires, a participé à trois rencontres avec Al Khomaynî et le voile n'est point tombé afin de découvrir la vérité se cachant derrière ces rencontres.*

Sixièmement : *le Shâh a dit dans ses mémoires qu'il était au courant de la présence du général Howser -et Howser est le sous-chef d'état-major du commandement américain en Europe- et le Shâh a dit : « mes généraux ne savaient rien de la visite de Howser, et lorsque se propagea la nouvelle de sa visite, les médias soviétiques dirent : « Howser est arrivé à Téhéran afin de préparer un coup d'Etat militaire ». Je savais que Howser communiquait depuis un certain temps avec « Mahdî Bâzergân », l'ingénieur, couronné de succès ayant pris la tête de la « révolution d'Al Khomaynî ». Et Al Khomaynî l'a nommé Premier ministre après m'avoir renversé. Et Mahdî Bâzergân avec Howser, tous deux savaient très bien que dans l'hypothèse qu'il y eut un plat, sa cuisson s'est faite derrière le dos de tous. ». »*

Ensuite, Al Khomaynî, après avoir [programmé] sa révolution sous prétexte religieux mensonger à partir de son lieu d'exil : la France ; après qu'eut réagi avec lui et avec sa révolution islamique l'ensemble des groupes des rafidites ainsi que de nombreux sunnites ; après être parvenu à destituer le Shâh et à étendre son influence ainsi que sa main sur le pays, le voici qui ne sort pas des limites de ses prédécesseurs parmi les Fatimides et les Qaramites : il conspire contre les sunnites et les vêtit du vêtement de l'humiliation dans son Etat. Et dans ses réunions privées, il clame la licéité de leur sang, de leurs biens et des sexes de leurs femmes et appelle à exporter sa révolution par la force.

Même la rumeur [par laquelle] ils prétendirent que feu le gouvernement irakien est celui-là même qui proclama la guerre contre l'Iran, est éloignée de la vérité et de la justesse, ceci car c'est Al Khomaynî qui voulut la guerre afin d'annexer l'Irak à la Perse, tout comme ce fut le cas avant que les premiers Musulmans ne s'en emparent.

L'Iran s'est mis à répandre ses agents à l'intérieur de l'Irak, peu de temps après l'arrivée au pouvoir d'Al Khomaynî et le gouvernement iranien s'est mis à s'attaquer de façon répétitive aux tribunes irakiennes.

Voici donc le passé des rafidites ainsi que leur histoire sur laquelle ils s'appuient aujourd'hui dans leur quotidien et leur avenir, et de laquelle ils puisent. Ils suivent la voie de leurs prédécesseurs dans la criminalité et la trahison, [voie] qu'ils considèrent être un voyage duquel ils se servent dans les variables de leur contemporanéité : il s'agit de la même *taqiyya* [dissimulation], des mêmes plans secrets et des mêmes doctrines.

Et ajoute à cela le fait que les rafidites de cette époque dispose d'un Etat ainsi que d'une souveraineté politique unifiée et d'une autorité centrale qui leur délivre les commandements et les avis juridiques auxquels ils se conforment. Et ils ont montré [leurs trahisons] et leurs traîtrises sont évidentes, aujourd'hui, pour ceux qui regardent. Et ce qu'il y a de plus explicite est ce qui se passe en Afghanistan via l'aide de la mère patrie : l'Iran ; et en Irak, avec l'aide de l'Iran également ; et sur les terres du Shâm – surtout les rafidites du Liban et ceux qui les représentent : le « Hizb Allâh » - également, qui tirent leur force et leurs directives de l'Iran qui est le noyau du mal ainsi que la crèche des suiveurs de leur Mahdî attendu : l'Antéchrist [*Al Masîh Ad-Dajâl*].

Le Mouvement Amal [*Harakat Amal*]

Quant au Liban : ce que couvait la mère patrie [s'est traduit] par le fait qu'elle s'est engagée à exporter sa révolution sur les terres du Shâm, au Liban en particulier à travers le Mouvement Amal chiite, armé, qui a été fondé par Mûsâ Sadr qui n'est autre que l'élève d'Al Khomaynî et son gendre qui a quitté l'Iran pour résider au Liban afin d'obtenir la nationalité libanaise jusqu'à être en mesure d'exercer ses activités au sein des terres libanaises aisément.

Puisque l'origine de ce mouvement est l'Iran, alors, il est forcément en charge de soutenir ce mouvement dans le but d'en finir avec les Sunnites dans les tentes palestiniennes au Liban suite à leur exclusion de leurs terres en Palestine et suite à la pression des pays voisins sur le Liban afin de mettre un terme à [l'implantation] des populations des camps. Ainsi, les rafidites – qui s'incarnent dans ce mouvement tendancieux – ont pactisé avec l'entité sioniste contre les enfants de ces camps jusqu'à mettre un terme à toute révolte et à toute rébellion contre les juifs sionistes. Et ainsi se parachève, à travers eux, la préservation du dos de l'ennemi ; et également, jusqu'à ce que les sunnites Palestiniens, vivants dans les camps, ne disposent plus d'aucune assise : ils se mirent alors à commettre de nombreux massacres…

Parmi lesquels figurent leurs attaques contre le camp de `Ayn Ar-Rummâna ainsi que les deux camps, Sabrâ et Shâttîlâ en 1982. Les journaux du monde, à ce moment-là, avaient narré les atrocités du Mouvement Amal, rafidite.

Le journal « Al Watan », dans son N°3688 publié le 27 mai 1985, avait évoqué (en citant le journal italien « Libo ») qu'un Palestinien handicapé, qui était incapable de marcher depuis des années, avait levé ses mains, à Shâttîlâ, face aux agents d'Amal en demandant la pitié et pour lui répondre, ils le tuèrent avec un pistolet tels des chiens et le journal disait : il s'agit d'une atrocité au sens propre du terme.

Et l'envoyé du « Sunday Times » a dit : *« Il est impossible de rapporter les informations des massacres avec précision car le Mouvement Amal interdit aux photographes l'entrée des camps et certains d'entre eux ont reçu des menaces de mort et de nombreux reporters ont été retirés par peur pour eux de kidnapping et de mise à mort. Et ceux d'entre eux qui restèrent au Liban trouvèrent de la difficulté pour travailler. »*

Et le journal « Sunday Times » a également évoqué qu'un certain nombre de Palestiniens ont été tués dans les hôpitaux à Beyrouth et un ensemble de cadavres de Palestiniens [a été trouvé] dont les cous avaient été tranchés !

Des Agences de presse ont cité le 06 juin 1985, selon le chef des informations militaires juives, Ehud Barak, sa parole : *« [il est] entièrement confiant qu'Amal sera l'unique front hégémonique dans la région du Sud Liban et qu'il empêchera les hommes des organisations ainsi que les forces étatiques libanaises de coexister dans le Sud et de travailler contre les objectifs israéliens. »*

Le Hizb Allâh

Après que fut dévoilé au monde les atours de ce Mouvement fourbe, sauta aux yeux le degré de la laideur qu'ils commirent, par le biais de crimes et de boucheries, à l'encontre des sunnites parmi les Palestiniens et les gens eurent du dégoût pour lui [Mouvement Amal] et les cartes par lesquelles l'Iran jouait se consumèrent et c'est pourquoi, il lui était obligatoire d'élaborer une autre voie ainsi qu'un autre mouvement qui s'opposeraient à son orientation apparente envers le Mouvement Amal.

Cette fois, le jeu de l'unité dans le rapprochement chiite-sunnite était indispensable, de même que l'appel à l'unité et à la proclamation de la guerre contre Israël ainsi qu'à la demande de la libération de la Palestine d'Israël. Des réunions secrètes se tinrent en Iran à travers lesquelles eut lieu l'incitation à la volonté de donner naissance à un nouveau mouvement décidé par l'Iran, la mère patrie qui serait dirigé par de nouveaux membres, non-déterminés et non-énoncés.

Ainsi, la relation du Hizb Allâh avec l'Iran est telle la relation existante entre la branche et la racine.

Dans la déclaration de la fondation du parti, intitulé « Qui sommes-nous et quelle est notre identité ? », le parti se présente lui-même en disant : *« Nous sommes les enfants de la Ummah, le Hizb Allâh qui a porté secours à Allâh à l'avant-garde en Iran et a fondé, de nouveau, le noyau central de l'Etat islamique dans le monde. Nous nous conformons aux ordres d'un commandement unique, sage et juste, représentant le guide suprême rassemblant les législations qui s'est incarné, actuellement, en l'imâm Al Musaddad Âyat Allâh Al `Udhmâ Rûh Allâh Al Mawsâwî Al Khomaynî, que son ombre soit éternelle, qui a détonné la révolution des Musulmans et qui a impulsé leur glorieuse renaissance. »*

Et Ibrâhîm Al Amîn – qui est un dirigeant du parti – s'est exprimé sur cette orientation et a dit : *« Quant à nous, nous ne disons pas que nous sommes une partie de l'Iran ; [mais plutôt], nous sommes l'Iran au Liban et le Liban en Iran ! »*

Nous disons : si la révolution iranienne sous le commandement d'Al Khomaynî a pris des positions hostiles à l'égard des sunnites, s'est appliquée à fomenter des troubles, le chaos et les explosions au sein d'un grand nombre de pays –comme ce qui s'est passé au Bahrayn, au Koweït, au Yémen, en Afghanistan et en Irak, ainsi qu'à La Mecque bénie, en

un mois sacré, sur une terre sacrée – par conséquent, cette politique est considérée comme étant une religion, à laquelle adhère les rafidites d'Iran et celui qui découle d'elle : le Hizb Allâh a admis, par le biais de sa direction, son appartenance ainsi que son accord avec l'Iran. Et ainsi, tout ennemi de l'Iran est l'ennemi du Hizb Allâh.

Ainsi, le Hizb Allâh est l'ennemi des Gens de la Sunna, et combien même il se cacherait sous cent *taqiyya* [dissimulation], il ne trompera que celui qui est inattentif adonné aux passions ou bien le naïf, frère de l'ignorance.

En marge du 1er colloque en faveur des démunis, Al Khomaynî s'est réuni avec de nombreux savants et de prêcheurs chiites qui ont participé à ce colloque. Parmi eux, il y eut : Muhammad Husayn Fadl Allâh, Subhî At-Tufaylî et le représentant du Mouvement Amal à Téhéran, Ibrâhîm Amîn. Il étudia avec eux les premières étapes indispensables à la création de ce nouveau parti, ensuite, la délégation retourna au Liban et intensifia ses contacts avec les notables et les savants du groupe qui n'avaient pas participé à la rencontre à Téhéran. Puis, leur rencontre avec Al Khomaynî furent redondantes et ils établirent avec lui de vastes projets pour le Hizb Allâh.

Ahmad Al Musâwî a dit, dans son article du magazine « Ash -sharâ' » : « Qui êtes-vous ? Hizb Allâh » : *« Ensuite, j'ai fini les premières lignes organisationnelles par la sélection du corps de la direction du parti comportant 12 membres que sont : `Abbâs Al Musâwî, Subhî At-Tufaylî, Husayn Al Musâwî, Hasan Nasr Allâh, Husayn Khalîl, Ibrâhîm Amîn, Râghib Harb, Muhammad Yazbak, Na'îm Qâsim, `Alî Kurânî, Muhammad Ra'd et Muhammad Fnish. »*

Aucuns de ceux-là ne furent au cœur de la fondation du Hizb Allâh, plutôt, il y eut des dizaines de cadres et de personnalités islamiques issus d'autres [groupes tels que] le Mouvement Amal et le Parti du prêche ainsi que des forces et des groupes ayant cristallisés leur identité politico-islamique avec la révolution islamique et son leader, l'imâm Al Khomaynî. Et les cadres sont une autre inspiration qui ne cesse d'être sous le sceau du secret.

Et effectivement, l'Iran s'est lancé dans la fondation du Hizb Allâh et s'est chargé du financement de ce parti ainsi que de l'ensemble de ses besoins militaires et sociaux et l'a couvert de fortunes colossales et nourrit de grands espoirs en ce parti et le soutien de l'Iran envers le parti a atteint [différents] aspects à ce stade.

On trouve dans un rapport adressé par l'un des diplomates Européens à son gouvernement au début de l'été 1986, (il y dévoila, également, le rôle syrien dans son parrainage de ce parti), ce qui suit : *« Des avions-cargos iraniens, Boeing 747, basés à Taraz décollent et atterrissent trois fois par semaine sur le bord de la piste de l'aéroport de Damas, transportant de mystérieuses marchandises. Les marchandises déchargées consistent en des armes légères destinées aux gardiens de la révolution qui supervisent la formation des partisans du Hizb Allâh dans le camp Az-Zabadânî, proche de Damas ou dans des camps situés dans la région de Ba'labak. Quant aux marchandises qui sont*

chargées, à Taraz « sat », ce sont des mortiers, des missiles anti-aériens. Et c'est ainsi qu'il est en du port Lattaquié qui est bondé d'activités de ce genre. »

Le montant des coûts des matières que l'Iran verse au profit du Hizb Allâh en 1990 s'élève à trois millions de dollars et demi, selon certains rapports, et à cinquante millions en 1991 et il a pu verser cent vingt millions en 1992 et cent soixante millions en 1993. Certaines sources montrent l'augmentation du budget du Hizb Allâh à l'époque de Rafsanjânî à 280 millions de dollars.

Ce grand budget fait que le parti ne se préoccupe plus que des ordres qui lui sont dictés sans entrer dans des conflits internes exigus. Et le budget l'a aidé à élargir sa base combattante et populaire. Ainsi, il acheta l'alliance des gens ainsi que leurs besoins et s'assura que leur alliance et leur sincérité lui soient vouées, dès lors, ils faisaient partie de lui et il faisait partie d'eux. Et la trace de ces énormes frais s'est déjà manifestée dans leur quotidien jusqu'à constituer un Etat indépendant au sein même du Liban puis apparurent les établissements de santé, sociaux et éducatifs.

La fondation de ce mouvement et de ce parti en 1982 fut synchrone avec l'incursion sioniste du Liban, ce qui donne un grave indice de la relation entre le parti et Israël et cela, jusqu'à ce qu'elle soit une housse de protection protégeant l'armée sioniste des frappes des *mudjâhidîn* au Liban, d'une manière qui s'oppose totalement à celle du Mouvement Amal brûlé… cette fois, le Hizb Allâh a prétendu être celui qui était capable de faire face aux frappes de l'entité sioniste ainsi que de l'expulser du Sud Liban. Et ils s'en sont allés élever des slogans mensongers par lesquels ils appellent à la libération de la Palestine… de toute la Palestine. Et il a été promis à l'entité sioniste : le malheur et la ruine.

Tandis qu'en réalité, ils se tiennent telle une barrière de sécurité et ne permettent pas aux sunnites de franchir la frontière, ni de se confronter aux Israéliens.

Le parti s'est mis à forger quelques mensonges ainsi que des [panneaux] de propagande mensongers afin de polir le parti médiatiquement et d'attirer les masses vers lui, et parmi cela :

Premièrement : les mensonges portant sur la libération du Sud Liban et sur le fait de défaire l'occupant sioniste, tout en sachant que les grands officiers de l'armée sioniste ont admis devant le conseil des anciens et dans divers médias que leur retrait du Sud n'était pas dû à la force du Hizb Allâh mais plutôt c'est parce que des ordres émanant du commandement et des brigades ordonnaient le retrait et la sortie. Là-dessus, le Hizb Allâh entra… donc, après le retrait sioniste, et non avant ou pendant le retrait : le Hizb Allâh entra au Sud Liban accompagné d'un halo médiatique payé afin de filmer la propagande du parti sur le fait qu'il fait partie des combattants vainqueurs.

Deuxièmement : les mensonges portant sur les morts qui tombent des deux côtés - Hizb Allâh et de l'entité sioniste – et ceci est une vérité, non une fiction. Mais ces morts qui tombent font partie des soldats qui ne connaissent pas les plans de leurs maîtres et

de leurs chefs. Eux, ainsi que leur nombre, sont très limités par rapport aux morts des parties véritablement belligérantes et ils ne sont rien d'autre que des boucs-émissaires sacrifiés afin de maintenir leurs intérêts, non déclarés, secrets et pour qu'ils se montrent comme étant un maillon de la guerre, en apparence.

Voici le voile qui commence à être ôté et à tomber pour celui qui dispose d'un cœur ou qui prête oreille tout en observant… après que Hasan Nasr Allâh eut chantonné dans son sermon sur la singularité de la question palestinienne, en appelant à la libération de la Palestine toute entière, il débuta le discours par une régression et une rétraction. Voici donc le parti qui annonce à plusieurs reprises qu'il ne doit pas s'immiscer dans les affaires étrangères et que le plus important est de libérer ses terres et non de libérer la Palestine. Après que le discours fut orienté vers la libération de la Palestine entière, l'affaire en est arrivée [à ce que la libération] soit cantonnée à Jérusalem. Et ils firent de cela un simple slogan symbolique propagandiste afin que leurs mensonges continuent auprès des masses naïves et ils se contentèrent simplement de ce qui est appelé « le jour mondial de Jérusalem ». Et ils font de ce jour, un jour de parade militaire.

Pourquoi le Hizb Allâh est-il une exception et que les clauses de l'accord de Tâ²if ne lui sont pas appliquées ? [Clauses] qui exigent le désarmement de l'ensemble des milices. Et derrière l'affaire, il y a un maintien [de la situation]… plutôt, il y a un fournissement d'armes à son endroit.

Le proverbe dit : dès lors que les voleurs sont différents, ce qui est volé apparaît. Et il est dit : l'aveu est le maître des preuves. Et il y a nul meilleur témoignage que celui de l'individu qui témoigne contre les siens. Ecoutez donc les propos graves qui ont été prononcés par le premier secrétaire général du Hizb Allâh, Subhî At-Tufaylî, après qu'il se soit opposé au parti dans bon nombre de ses orientations, lors de son interview avec la chaîne satellitaire Al Jazeera : *« Si des gens autres que le Hizb Allâh auraient été à la frontière –ils visent par-là les Palestiniens et les sunnites- ils n'auraient jamais cessés de combattre Israël et maintenant, s'ils veulent partir, le parti les emprisonnent et les remet à la sûreté libanaise ; et vous êtes en train de me dire : que le parti ne défend pas Israël ?! »* Fin de citation.

Et cette grave parole fut synchrone avec les propos du général de brigade, Sultân Abî Al `Aynayn, le secrétaire du Mouvement Fath au Liban, qu'a publié le journal « Al Quds Al `Arabî », le 5 avril 2004, sous le titre : « Le Hizb Allâh contrecarre les opérations de résistance palestinienne dans le Sud ». Il y dit : *« Le Hizb Allâh a dit : nous serons à vos côtés lors des épreuves. Mais, depuis trois ans, nous vivons des calamités et nous n'acceptons plus les slogans trompeurs de personne. Durant la dernière semaine, le Hizb Allâh a mis en échec quatre tentatives palestiniennes à la frontière et des éléments du Hizb Allâh se sont mis à emprisonner les résistants Palestiniens et à les mener au tribunal. »*

Et Abû Al `Aynayn a affirmé que le retrait israélien du Sud Liban, en mai, a abouti à des dispositifs de sécurité et à un pacte de sécurité : qu'aucun coup de feu ne soit tiré vers le Nord de la Palestine à partir du Sud Liban. Et ce pacte est appliqué depuis le retrait

israélien, et ainsi, aucun résistant n'est plus en mesure de traverser la frontière nord et il n'y eut guère plus d'une tentative de l'ensemble des factions palestiniennes et toutes ont été mises en échec par le Hizb Allâh et ont été trainées devant le tribunal.

Et il ajoute : *« Certes, le Hizb Allâh veut que la résistance soit une gérance qui lui soit exclusive et en particulier dans les exploitations agricoles de Shib'â et personne n'attend du Hizb Allâh qu'il bombarde le Nord de la Palestine avec des missiles. Quant à moi, je suis témoin de ce qui se passe. »* Et il donne le signal que la domination du Hizb Allâh sur la résistance au Sud Liban provient des accords et des dispositifs de sécurité, c'est-à-dire des accords avec Israël par l'intermédiaire d'un tiers.

Et il dit : *« Il incombe au peuple palestinien de ne compter ni sur le Hizb Allâh, ni sur le Hizb Ash-Shaytân ; mais il se doit de ne compter que sur lui-même uniquement car le Hizb Allâh dispose de ses priorités et de ses positions politiques : il veut combattre jusqu'au dernier Palestinien d'entre nous, sur la dernière Palestine. Quant à nous, nous voulons du Hizb Allâh une position franche et claire. »* Fin de citation.

Et pour conclure nous disons : est-il concevable que le parti soit hostile et doux envers l'entité sioniste, comme ils le prétendent ? Ensuite, ce parti organise une parade militaire imposante sur une large esplanade à Beyrouth, retransmise par les chaînes satellitaires en direct, au sein de laquelle, Hasan Nasr Allâh est assis sur une tribune et autour de lui se trouve son entourage et ses invités. Et devant lui défilent les divisions, les bataillons et les brigades militaires qui s'écrient et qui promettent la mort à Israël puis Israël, tout au long de ces années, prendrait la posture du spectateur, les bras croisés, impuissant à faire quoique que ce soit à propos de cet ennemi arrivant ?! Israël est celui qui ne tolère pas qu'un homme assis sur son petit siège mobile [parle ainsi] : il l'aurait assassiné de loin et cela même durant la pénombre du matin !

Ensuite, pourquoi toute cette attention de la part de l'Etat rafidite pour le Liban ?

Répond à cette interrogation « la preuve de leur Islâm Rûhânî » –l'ambassadeur de l'Iran au Liban- dans une entrevue avec le journal iranien « Itlâ'ât » à la fin du mois de janvier 1984.

Rûhânî dit au sujet du Liban : *« Le Liban ressemble maintenant à l'Iran de 1977 et même si nous surveillons et que nous travaillons avec rigueur et patience, il viendra, si Allâh le veut, à notre giron à cause de l'emplacement du Liban, qui est le cœur de la région et l'un des principaux centres mondiaux ; ainsi, lorsque le Liban se dirigera vers le giron de la République islamique, les autres le suivront. »*

Et il dit : *« Nous avons pu, à travers notre ambassade à Beyrouth, unifier les opinions des sunnites et des chiites autour de la République islamique et de l'imâm Al Khomaynî et actuellement, la majorité des prédicateurs sunnites louangent l'imâm Al Khomaynî dans leur sermons. »* Fin de citation.

Les crimes des rafidites aujourd’hui contre les Musulmans en Afghanistan et en Irak

Quant aux crimes des rafidites , aujourd’hui, contre les Musulmans sunnites en Afghanistan et en Irak :

Parle sans gêne. Voici l’Amérique, aujourd’hui, qui reconnaît la coopération et le soutien iranien rafidite dans sa guerre contre l’Afghanistan et l’Irak.

La ministre Américaine des affaires étrangères, Condoleeza Rice, a dit dans une interview avec une agence de presse : *« Les Nations Unies ont facilité les contacts entre les Etats-Unis et l’Iran de manière régulière via ce qui est appelé « le processus de Genève » afin de discuter de questions pratiques ayant trait, à la base, à l’Afghanistan ; ensuite, notre champ d’action s’est élargi en englobant l’Irak. »*

Et Rice a indiqué, il y a peu de temps, que l’envoyé du président Américain, Zalmay Khalîlzâd, a participé à des pourparlers avec des responsables provenant de l’Iran qui a émergé d’un coup. Comme l’a dit Rice : *« [Cela] relevait de la nécessité d’aborder quelques questions pratiques relatives à l’Afghanistan puis que nous avons élargi afin d’y englober l’Irak. »*

Voilà donc les rafidites qui admettent… plutôt, qui se vantent de cette coopération et de ce soutien qu’ils offrirent à l’Amérique, lorsque Mu<u>h</u>ammad `Alî Ab<u>t</u>a<u>h</u>î, qui est le représentant du président Iranien des affaires juridiques et parlementaires, il s’est tenu fièrement à la fin des travaux du colloque du Golfe et des défis de l’avenir, organisé annuellement par le centre émirati des Etudes et des Recherches stratégiques aux Emirats, à Abû <u>Dh</u>abî, le lundi 15/01/2004 au soir ; il annonça que son pays a fourni beaucoup d’aides aux Américains dans leurs guerres contre l’Afghanistan et l’Irak tout en affirmant que n’eut été la coopération iranienne, Kaboul et Bagdad ne seraient pas tombées aussi facilement.

Le journal « <u>Ash-Sharq Al Awsat</u> » a rapporté, le 09/02/2002, du président du Conseil de l’identification de l’intérêt du gouvernement de Rasfanjânî, sa parole prononcée lors de son discours à la faculté de Téhéran : *« Certes, les forces iraniennes ont combattu les Talibans et ont contribué à les vaincre. Et si leurs forces n’avaient pas aidées dans le combat contre les Talibans, les Américains se seraient noyés dans le bourbier afghan. »* Il poursuivit en ajoutant : *« Il incombe à l’Amérique de savoir que n’eut été l’armée populaire iranienne, l’Amérique n’aurait pas été capable de faire chuter les Talibans. »*

Et ceci est ce qu’avait recommandé Al Khomaynî au parti chiite de l’unité, après la sortie des Russes de l’Afghanistan, battus, lorsqu’il dit : *« Ô parti de l’unité ! Ô chiites d’Afghanistan ! Votre combat débute après la sortie des Russes* -et il vise par-là, le combat contre les sunnites- *et rythmez par les séditions et les troubles internes le pays. »*

Et effectivement, c’est ce qui s’est produit sur le terrain au point que l’Etat des Talibans s’est mis à tuer pas moins de 6 000 combattants d’entre les traîtres rafidites parmi ceux

qui ont tenté de se rebeller contre le gouvernement des Talibans. Toute cette conspiration contre l'Etat d'Afghanistan et le fait de prêter main forte à l'Amérique et à ses alliés par peur qu'il y ait à l'Iran rafidite, un voisin sunnite fort car leur guerre originelle n'est pas celle [dirigée contre] les juifs, ni contre les chrétiens ; mais leur première et leur dernière guerre est dirigée contre les sunnites.

Et ceci est ce qu'avait déclaré, auparavant, le docteur `Alî Wilâyatî par son propos : *« Nous ne permettrons pas qu'il y ait, là-bas, un Etat wahhabite en Afghanistan. »* C'est-à-dire, un Etat sunnite en accord, actuellement, avec les terminologies courantes des rafidites !

N'est-ce pas la même position qu'adoptèrent les successeurs et les ministres de l'Etat Fatimide envers les Seldjoukides Turcs sunnites, le jour où ils les combattirent et qu'ils secoururent les croisés ?

De nombreux experts militaires ont rapporté qu'il est impossible aux avions décollant des bases américaines présentes dans les Etats arabes d'atteindre l'Afghanistan sauf par le biais de l'espace aérien iranien. A l'instant même où les responsables Iraniens mettaient l'accent sur la propagande portant sur l'interdiction de l'espace aérien iranien exception faite des avions qui sont forcés d'atterrir par contrainte en Iran. Les sources militaires dans les renseignements américains indiquent à l'heure même où des éléments des forces spéciales américaines présentes dans la ville de Hîrât, à l'Ouest de l'Afghanistan, proche de la frontière iranienne, rapportent que des agents Iraniens s'infiltrent dans la région et menacent les chefs de tribus.

Et ceci a été confirmé par l'organisation américaine des droits de l'homme « Human Rights Watch » en octobre 2001, à savoir que des communiqués journalistiques déclarent que le gouvernement iranien a ajouté des nombres supplémentaires de soldats à sa frontière après que les frappes militaires aient commencé et qu'il débuta le transfert de centaines de réfugiés vers l'Afghanistan. Et ceci est exactement ce que font les agents Iraniens et les éléments des renseignements iraniens en Irak, en toute connaissance de cause et avec la bénédiction des forces américaines ainsi que de ses alliées dans la guerre contre l'Irak. A l'heure à laquelle nous voyons un durcissement et une oppression exercées sur les régions frontalières de l'Irak avec l'ensemble des pays par lesquels il est possible aux mudjâhidîn de traverser afin de porter secours à leurs frères en Irak contre le colonisateur Américain ; nous trouvons que les frontières irano-irakiennes sont grandement ouvertes afin de permettre l'infiltration d'un grand nombre d'agents [Iraniens] à des fins politico-rafidites. Et à leur tête, il y a le changement du rapport de la démographie de la population de l'Irak au profit des rafidites et surtout après les boucheries et les génocides perpétrés contre les sunnites, jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'imposer leur contrôle sur le Sud de l'Irak au moins, tant qu'ils ne pouvaient pas étendre leur influence sur l'ensemble de l'Irak. Et, ajouté [à cela], les intérêts [liés aux] renseignements souhaitent poursuivre les *mudjâhidîn* et continuer de suivre les

intérêts iraniens et d'établir une coordination entre ces intérêts avec les autres partis et mouvements chiites au sein de l'Irak.

Tout en sachant que les rafidites, comme il est de leur coutume, déclaraient [leur] anti-américanisme, élevaient les slogans de « mort à l'Amérique » et ils l'appelèrent « le plus grand diable ». Le ministre Iranien de la défense, `Alî Shamkhânî, pendant les préparatifs de l'attaque américaine contre les Talibans, il a fait des déclarations retentissantes dans lesquelles il menace d'abattre tout avion américain traversant l'espace aérien iranien. Et après quelques jours, il fut évident qu'un accord fut passé sous la table des négociations américano-iranienne. Les Iraniens sont tenus de s'y conformer en renvoyant tout Américain qui se perd ou qui tombe en Iran vers l'Amérique, sain et sauf.

Et je ne peux manquer de mentionner la parole du président Iranien actuel, Ahmadî Najâd, qui est éloquente sur le fait qu'ils, aujourd'hui, marchent sur les traces de leurs pères, les rafidites, lorsqu'il a dit, en substance : *« Mon gouvernement est venu pour préparer la voie à l'accueil du Mahdî. »*

Leurs crimes et leurs traîtrises comportementaux : le mariage temporaire

Quant à ce qui à trait à leurs crimes et à leurs traîtrises comportementaux :

Parle donc sans gêne….

Voici leur société qui est bondée de vices, de débauches et de libertinages et les abominations se diffusent parmi eux extérieurement et intérieurement. Et tu ne trouves pas une société polluée par ces calamités que celle des rafidites qui a surclassée [les autres sociétés en termes] d'abominations et de libertinages…. Tout ceci s'est accompli par le biais de la législation des rafidites, de leur religion et d'avis juridique de leur référence ou de leur *ayat* ! Comment cela ?

Premièrement : le mariage temporaire

Qui a été autorisé par la Législation à un moment donné et pour un cas de nécessité avec des non-musulmanes avant le partage des esclaves et avant leur prise, lorsque les Compagnons, au temps du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) combattaient des terres lointaines et la période du voyage aller-retour ainsi que de la résidence [sur les terres lointaines] se prolongeait, ainsi, la gêne et la difficulté leur ont été ôtées par le biais du mariage temporaire afin de les tenir éloigner du risque portant sur eux de tomber dans le prohibé. Et lorsque la situation changea et que la nécessité de propager l'Islâm cessa et que les Musulmans se soient dispersés sur les terres : le jugement du mariage temporaire fut abrogé car ce qu'il renferme en termes de méfaits sont plus grands que ses avantages. Et par sa viabilité, il annule les objectifs du mariage qu'Allâh le Très-Haut a rendu licite et notamment : la continuité du mariage et la construction d'une famille musulmane, ainsi que la procréation et l'assurance de l'éducation à l'enfant. Ainsi, les rafidites s'accrochent à ce mariage qui est la clé de la fornication et de tout mal… et ils ne se contentent pas de mentionner son autorisation et sa permissivité

uniquement, mais plutôt, ils jugent quiconque n'accomplissant pas le mariage temporaire ou quiconque voit l'interdiction de ce mariage comme étant un mécréant. Ceci est basé sur des narrations mensongères qu'ils ont affiliées aux imâms issus des Gens de la maison, comme on trouve dans le livre « Man lâ yahdurhu al faqîh » : *As-Saddûq a rapporté d'As-Sâdiq (paix sur lui) qui a dit : « Certes, le mariage temporaire constitue ma religion ainsi que la religion de mes ancêtres. Donc, quiconque l'applique : il applique notre religion. Et quiconque le rejette aura rejeté notre religion et croit en autre chose qu'en notre religion. »*

Ils ont élargi son champ de sorte à ce que le mariage temporaire englobe le nourrisson [frère/sœur de lait].

Et à ce propos, Al Khomaynî dit dans son livre « Tahrîr al wasîla » : *« Il y a nul mal dans le mariage temporaire avec un nourrisson [frère/sœur de lait] comportant la relation charnelle sans pénétration et l'embrassade. »*

Et l'auteur du livre « A Allâh puis à l'Histoire » nous évoque un incident qui s'est produit devant lui, lorsqu'Al Khomaynî était établi en Irak. Il alla visiter un individu Iranien nommé « Sayyid Sâhib », il dit : *« Sayyid Sâhib se réjouit de notre venue, nous étions arrivés chez lui à midi. Il nous prépara un repas exquis. Il a contacté quelques-uns de ses proches qui sont venus et sa maison fut bondée en notre honneur. Sayyid Sâhib nous demanda de rester chez lui pour cette nuit. L'imâm accepta. Puis, au soir, ils nous servirent le dîner. Et les présents étaient en train d'embrasser la main de l'imâm, de le questionner et il répondait à leurs questions. Lorsque l'heure de dormir arriva, que les participants soient partis et qu'il ne resta que les gens de la maison, l'imâm aperçut une petite fille de 4 ou 5 ans qui était très belle. L'imâm demanda à son père, Sayyid Sâhib, de la faire venir afin de se marier temporairement avec elle. Son père accepta avec une joie exagérée. Alors, l'imâm Al Khomaynî passa la nuit avec la fille contre lui et nous, nous entendions ses pleurs et ses cris. Le principal c'est qu'il passa cette nuit. Et lorsque le jour est apparu et que nous étions assis afin que le petit-déjeuner nous soit offert, il me regarda et vit les marques claires de la désapprobation sur mon visage car, comment peut-il conclure un mariage temporaire avec cette petite fille alors que dans la maison, il y a des jeunes filles, mâtures, majeures ?! Il lui était possible de conclure un mariage temporaire avec l'une d'entre elles et il ne l'a pas fait. Il me dit : « Sayyid Husayn, que dis-tu à propos du mariage temporaire avec une petite fille ? » Je lui dis : « Maître, la parole est tienne, et la justesse est ton acte et tu es un imâm accomplissant un effort de réflexion et il n'est pas possible à une personne comme moi de voir ou de dire sauf ce que tu vois et ce que tu dis. » Et il est notoire que je ne pouvais pas émettre d'objection à ce moment-là. Il dit : « Sayyid Husayn, certes, le mariage temporaire avec elle est permis, mais avec des préliminaires, des embrassades, une relation charnelle sans pénétration ; quant au rapport sexuel, elle n'est pas capable d'en avoir. »* Fin de citation.

Le cercle du mariage temporaire chez les chiites s'est élargi jusqu'à y intégrer le mariage temporaire même avec les femmes mariées et ceci est ce que l'ensemble des Législations

célestes interdisent et même les sains d'esprit parmi les mécréants n'approuvent pas cela ! Ainsi, les rafidites permettent le mariage temporaire avec la femme mariée [vertueuse] qui épouse un autre sans que son mari ne le sache et sans son consentement. Tout en sachant que certains jurisconsultes chiites affirment l'interdiction du mariage temporaire.

Tout comme on trouve dans « Wasâ²il ash-shî'a », et dans « At-tahdhîb » et dans « Al Istibsâr » : *L'émir des croyants (que les bénédictions d'Allâh soient sur lui) a dit : « Le Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallama wa âlihi) a interdit, le jour de Khaybar, la viande des ânes domestiques ainsi que le mariage temporaire. »*

On trouve dans « At-tahdhîb » : *Abû `Abdillâh (paix sur lui) a été questionné : « A l'époque du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallama wa âlihi), les Musulmans se mariaient-ils sans preuve testimoniale ? »* Il dit : *« Non. »*

Et Sayyid Husayn Al Mûsawî dit en commentaire : *« Il y a nul doute que ces deux textes constituent une preuve péremptoire de l'abrogation du jugement du mariage temporaire et de sa caducité. »*

On trouve dans « Wasâ²il ash-shî'a » : *Et d'après `Ammâr qui a dit : Abû `Abdillâh (paix sur lui) m'a dit ainsi qu'à Sulaymân b. Khâlid : « J'ai interdis à vous deux le mariage temporaire. »*

Et le docteur Nâsir Al Qafârî a cité dans son livre « Usûl madhhab ash-shî'a al imâmiyya al ithnay `ishriyya », selon Alûssî, sa parole : *« Quiconque observe les cas des rafidites concernant le mariage temporaire à cette époque-ci, n'a pas besoin de preuve pour apposer sur eux son verdict : la fornication. Une seule femme fornique avec vingt hommes en un jour et une nuit, et tu viens dire qu'elle est mariée temporairement. Il a été aménagé, chez eux, de nombreux marchés du mariage temporaire dans lesquels les femmes se tiennent debout. Elles disposent de proxénètes qui viennent avec des hommes pour les femmes et avec des femmes pour les hommes. Ensuite, ils choisissent ce qui leur plaît et fixent le tarif de la fornication, puis, ils prennent leurs [femmes] mains s'en allant ainsi vers la malédiction d'Allâh le Très-Haut ainsi que vers Sa colère. »* Fin de ses propos, qu'Allâh lui fasse miséricorde.

Qu'est-ce qui a résulté du mariage temporaire ? Et quelles sont ses marques sur la société rafidite ?

Parmi ses traces : le mélange de la filiation (et c'est pour cela qu'Allâh a interdit la fornication) à travers le mariage temporaire avec les épouses des autres, sans que leurs époux ne le sachent, et ainsi la femme tombe enceinte sans qu'elle ne sache qui est le père de cet enfant. Et de là, le mariage avec les personnes interdites [*mahârim*] a augmenté à cause de cela. Et parmi la multiplicité [de ceux qui] se marient temporairement, il y a l'homme qui se marie temporairement avec une femme, qui peut être sa fille née d'une précédente épouse avec qui il s'était marié temporairement ; ou

bien, elle peut être l'épouse de son fils qui l'aura précédé dans le mariage temporaire avec elle ; ou l'épouse de son père.

Et à ce propos, As-Sayyid Husayn Al Mûsâwî dit : *« Une femme est venue m'enquérir au sujet d'un incident qui lui est arrivé. En effet, elle m'a informé qu'un monsieur qui est As-Sayyid Husayn As-Sadr s'était marié avec elle temporairement, auparavant, il y a plus de vingt ans. Elle tomba enceinte de lui. Lorsqu'il assouvit ses désirs avec elle, il se sépara d'elle. Puis, après un temps, elle fut gratifiée par la naissance d'une fille. Et, elle jura qu'elle était tombée enceinte de lui seul, étant donné que personne ne s'était marié temporairement avec elle à ce moment-là sauf lui. Une fois que la fille grandit et qu'elle devint une belle jeune fille apte à se marier, la mère découvrit que sa fille était enceinte. Lorsqu'elle la questionna concernant le fait qu'elle soit enceinte, la fille l'informa que le monsieur cité [plus haut] a profité d'elle et elle est enceinte de lui. La mère fut ahurie et perdit la raison, elle informa sa fille que ce monsieur est son père. Elle lui raconta l'histoire. Comment conclut-il un mariage temporaire avec la mère [hier] et le voilà venir, aujourd'hui, pour se marier temporairement avec sa fille à elle qui est également sa fille à lui ?! »*

Et parmi ses marques : l'exploitation des seigneurs de la passion et de la débauche du mariage temporaire dans l'assouvissement des pulsions au point que cela soit arrivé à la limite d'être enclin au libertinage et cela a été collé à la Religion par le biais du mariage temporaire.

Et parmi ses traces également : les maîtres ainsi que les autorités [religieuses] autorisent ce mariage afin qu'ils puissent aboutir, par son biais, à se marier temporairement avec les filles des gens. Ils interdisent à leurs filles, à leurs sœurs et à leurs proches [femmes] le mariage temporaire en le rendant abject à leurs yeux. Et ils le considèrent comme étant de la fornication à travers le ressenti qu'ils ont eu par le biais de leur mariage temporaire avec les filles des autres.

Et à ce propos, As-Sayyid Husayn Al Mûsawî nous rapporte une narration qui s'est produite avec lui lorsqu'il dit : *« J'étais assis, une fois, chez l'imâm Al Khû^{2}î dans son bureau, alors deux jeunes qui semblaient être en désaccord sur un sujet se présentèrent subitement à nous. Ils convinrent de poser une question à l'imâm Al Khû^{2}î afin qu'il leur indique la réponse. L'un d'entre eux le questionna en disant : « Sayyid, que dites-vous à propos du mariage temporaire : est-ce licite ou illicite ? » L'imâm Al Khû^{2}î le regarda et il devina, à travers sa question, l'affaire puis, il lui dit : « Où habites-tu ? » Le jeune questionneur dit : « J'habite à Mossoul et je réside ici à Najaf depuis deux mois environ. » L'imâm lui dit : « Tu es donc sunnite ? » Le jeune lui dit : « Oui. » L'imâm dit : « Le mariage temporaire est licite chez nous et illicite chez vous. » Alors, le jeune lui dit : « Je suis ici depuis deux mois environ, étranger dans ces localités, alors, pourquoi ne pas me marier à votre fille, afin que je me marie temporairement avec elle, jusqu'à ce que je retourne auprès des miens ? » L'imâm le fixa du regard un court moment, ensuite il lui dit : « Je suis un Sayyid et ceci est interdit pour les maîtres mais est licite pour les masses chiites. » Le jeune*

regarda le Sayyid Al Khu'î en souriant et son regard montrait qu'il savait qu'Al Khû'î avait pratiqué la taqiyya [dissimulation]. Ils se levèrent et partirent. Puis, j'ai demandé la permission à l'imâm Al Khû'î de sortir et je rejoignis les deux jeunes. Alors, je sus que le questionneur sunnite et son compagnon chiite avaient divergé sur le mariage temporaire : est-il licite ou illicite ? Alors, ils se mirent d'accord pour poser la question à une autorité religieuse qu'est Al Khû'î. Et lorsque je m'entretenais avec les deux jeunes, le jeune chiite explosa tout en disant : « Ô criminels ! Vous autorisez pour vos personnes de vous marier temporairement avec nos filles, vous nous informez que cela est licite et que vous vous rapprochez, par cela, d'Allâh et vous nous interdisez de nous marier avec vos filles ?! » Et il s'en alla en pestant et en insultant. Et il jura qu'il allait entrer dans l'école dogmatique des sunnites. Je le pris et le calma puis je lui ai juré que le mariage temporaire est illicite et je lui ai montré les preuves de cela. »

Et parmi ses marques, encore : la rupture des liens du sang et de la parenté. Nombreux parmi les rafidites ne connaissent pas leur filiation, ni leurs pères et c'est pour cela qu'il se peut qu'un homme ait des frères et des sœurs et des *mahârim* qu'il ne connait pas car, lui-même, à la base, il ne sait même pas qui est son géniteur.

Et parmi les autres traces graves : du mariage temporaire que les rafidites ont rendu licite, de nombreux prédicateurs du rapprochement, aujourd'hui, sont conciliants avec eux et ferment les yeux sur les divergences avec eux, c'est à travers la permission du mariage temporaire que nombreux de leurs prédicateurs ont été capables de diffuser leur prêche et de propager l'école dogmatique du *rafd* parmi de nombreux clans d'entre les gens de la Sunna. Et ceci n'a été possible qu'à travers le fait qu'ils séduisent avec ce mariage temporaire ainsi que par la farce de leurs passions [qui s'est traduite] par la parole [prononçant] la permissivité du mariage temporaire.

Le magazine « Al Manâr » a diffusé, dans le 16ème numéro, un message du shaykh Muhammad Kâmil Ar-Râfi'î qu'il avait envoyé de Bagdad à son ami le shaykh Rashîd Rîdâ en 1326H. Il lui dévoila, au cours de son voyage sur ces terres, ce que faisaient les savants des rafidites en prêchant les Arabes pour qu'ils entrent dans la religion du *rafd* et leur usage pour cela de la licéité du mariage temporaire aux savants de leurs clans qui convoitent la jouissance avec de nombreuses femmes à tout moment.

Et le docteur Nâsir Al Qafârî nous évoque dans son livre « Usûl madhhab ash-shî'at al imâmiyya » d'après Al Haydarî, un communiqué grave concernant les clans sunnites qui sont devenus rafidites à cause des efforts des rafidites ainsi que de leur fourberie dans son livre : « `Unwân al majd fî bayân ahwâl baghdâd wa al basrat wa najd », il dit :
« Quant aux plus grands clans d'Irak qui sont devenus rafidites récemment, ils sont nombreux. Parmi eux, figurent Rabî'a dont les membres sont devenus rafidites depuis 70 ans ; Tamîm qui est un grand clan dont les membres sont devenus rafidites dans les régions de l'Irak depuis 60 ans à cause des visites régulières que leur rendaient les diables rafidites ; Al Khazâ'il dont les membres sont devenus chiites depuis plus de 60 ans à cause des visites régulières que leur rendaient les rafidites et à cause de l'absence de savants chez

eux. Et parmi les clans qui sont devenus rafidites, il y a : les Banû `Umayr qui sont une fraction du clan des Tamîm ; Al Khazraj qui sont une fraction du clan des Azd et Shammar dont les membres sont nombreux et il y en a d'autres encore. Et parmi ceux qui sont devenus rafidites également, il y a les clans d'Al `Umâra Âli Muhammad qui ne saurait être dénombré à cause du grand nombre [de ses gens], ils sont devenus rafidites récemment ; le clan des Bânî Lâm dont leur nombre est important et les clans d'Ad-Diwâniyya qui sont composés de cinq clans : Âlu Aqra', Âlu Budayr, `Afj, Al LiJbûr et Julayha. »

I'ârat Al Furûj [le prêt de sa femme à un autre homme]

Deuxièmement : *I'ârat Al Furûj*

Et qui te dira ce qu'est « *i'ârat al furûj* » ? S'il constitue clairement de la fornication du point de vue du jugement légal ; cependant, de part la voie de son procédé, il est plus infâme et plus hideux, car les fornicateurs se cachent et ressentent la faute et le péché qu'ils ont commis, alors que dans le « *i'ârat al furûj* », l'homme, lorsqu'il souhaite voyager, il apporte son épouse chez son ami, ou son voisin ou un proche ou chez qui il veut, puis il la laisse chez lui en l'autorisant à faire d'elle ce qu'il souhaite tout au long de la durée de son voyage. Et, il l'autorise à se marier temporairement avec elle afin qu'il soit apaisé quant [à l'idée] que son épouse puisse tomber dans la fornication.

Et il y a une autre situation dans laquelle ils prêtent leurs femmes : lorsqu'un homme installe un invité, parmi les marques de respect envers cet invité, figure le fait qu'il offre sa femme à l'invité. Et ils rapportent, à ce sujet, des narrations mensongères qu'ils affilient à l'imâm As-Sâdiq et à son père, Abî Ja'far (paix sur eux).

At-Tûsî a rapporté dans « Al istibsâr » d'après Muhammad, selon Abî Ja'far (paix sur lui) qui a dit : Je lui ai dit : *« L'homme [peut-il] rendre licite à son frère le sexe de sa servante ? »* Il dit : *« Oui, il n'encourt aucun mal pour ce qu'il lui a autorisé en elle. »*

Al Kulaynî a rapporté dans « Furû' al kâfî » d'après Abî `Abdillâh, il a dit : *« Ô Muhammad, prends cette servante afin qu'elle se mette à ton service et que tu obtiennes d'elle [ce que tu veux], puis, lorsque tu sortiras, restitue-la nous. »*

Et concernant cette affaire, de nombreux savants rafidites en Iran et en Irak ont émis des avis juridiques à ce propos. Et il est propagé en étant basé sur de nombreux avis juridiques de maîtres et de références [religieuses] des rafidites.

As-Sayyid Husayn Al Mûsawî dit : *« Nous avons visité Al Hawzat Al Qâ²imiyya en Iran et nous y avons trouvé des maîtres qui autorisent le « i'ârat al furûj ». Et parmi ceux qui ont émis un avis juridique portant sur son autorisation, il y a As-Sayyid Lotf Allâh As-Sanâfî et d'autres que lui. Et c'est pour cela que la question du « i'ârat al farj » est répandue dans l'ensemble de l'Iran et son usage continue même après le renversement du Shâh Muhammad Ar-Ridâ Bahlawi et l'avènement de Âyat Allâh Al `Udhmâ, l'imâm Al Khomaynî Al Mûsawî et après le départ de l'imâm Al Khomaynî, son usage continue. »*

Et il a dit : *« Il est regrettable que les maîtres d'ici* –c'est-à-dire l'Irak- *aient émis un avis juridique sur la permission du « i'ârat al farj » et il y a beaucoup de familles dans le Sud de l'Irak et à Bagdad ainsi que dans la région de Thawra qui professent cet acte basé sur de nombreux avis juridiques des maîtres. Parmi eux figurent As-Sistânî, As-Sadr, Ash-Shîrâzî, At-Tabtabâ²î et d'autres qu'eux. Et nombreux parmi eux, lorsqu'un invité s'installait chez l'un d'entre eux, il lui empruntait sa femme s'il la trouvait belle et elle restait emprunter par lui jusqu'à son départ. »* Fin de citation.

Les relations anales avec les femmes

Troisièmement : Les relations anales avec les femmes

Et ce qui n'échappe pas au sain d'esprit est l'ampleur des dégâts corporels portant préjudice à l'ensemble de la société à cause des relations anales passant outre l[e fait que la prime nature tombe en désuétude] – qu'Allâh nous en préserve.

Il y a d'authentiques et d'incontestables narrations concernant la malédiction de son auteur ainsi que sur l'interdiction des relations anales avec les femmes et Allâh le Très-Haut a dit : **Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: « C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allâh car Allâh aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient ».**[11] Ainsi, ce verset constitue une preuve contre celui qui autorise la relation anale avec la femme puisque si cela aurait été permis, alors la signification de l'ordre d'Allâh le Très-Haut n'aurait pas porté sur l'éloignement des femmes durant leurs menstrues : la menstruation n'a pas lieu via le postérieur mais via l'avant et l'ordre portant sur son éloignement indique l'ordre de s'éloigner de tout rapport sexuel avec elle par le devant.

Et les rafidites –qu'Allâh les rejette- autorisent cela en apportant des narrations qu'ils prétendent, faussement et mensongèrement, imputer aux imâms des Gens de la maison tout comme ils interprètent les versets du Qur²ân avec le faux, une fois que les preuves leur soient venues et cela par rivalité entre eux.

Et parmi ce qu'on trouve à ce sujet chez eux, il y a ce qui est évoqué dans « Al istibsâr », ce qui a été rapporté par At-Tûsî d'après `Abdillâh b. Abî Al-Lya'fûr : *« J'ai questionné Abû `Abdillâh (paix sur lui) à propos d'un homme qui a des relations anales avec sa femme ? » Il a dit : « Il y a nul mal si elle accepte. » Je lui ai dit : « Où est donc la Parole d'Allâh le Très-Haut :* ***alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allâh*** *? » Alors il dit : « Ceci concerne la demande d'enfant, la demande d'enfant se fait par là où Allâh a ordonné. Certes Allâh le Très-Haut dit :* ***Vos épouses sont pour vous un champ de labour; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez.***[12] *»*

---

[11] Sourate Al Baqara (2), 222.
[12] Sourate Al Baqara (2), 223.

At-Tûsî a également rapporté d’après Mûsâ b. `Abd Al Malik selon un homme, il a dit : *« J’ai questionné Abû Al Hasan Ar-Ridâ (paix sur lui) sur le fait que l’homme vient à sa femme par l’arrière, par voie anale ? » Il a dit : « Un verset du Livre d’Allâh le Très-Haut a rendu cela licite, la parole de Lût (Loth –paix sur lui) :* ***voici mes filles : elles sont plus pures pour vous.***[13] *Et il savait qu’ils ne voulaient pas le sexe [féminin]. »*

Qu’Allâh nous en préserve !

Regarde donc comment ils interprètent la Parole d’Allâh par le faux afin de rendre licite ce qu’Allâh a interdit. Certes, Allâh n’autorise pas les turpitudes, et le fait d’avoir des relations anales fait partie des turpitudes qu’Allâh a interdit totalement.

Et As-Sayyid Husayn Al Mûsawî a déjà énoncé une réplique curative contre leurs interprétations, et ceci, par son propos [suivant] : *« Certes, l’explication du verset de la Parole d’Allâh le Très-Haut :* ***voici mes filles : elles sont plus pures pour vous*** *a déjà été rapporté dans un autre verset par Sa Parole au Très-Haut :* ***Et Lût (Loth) qui dit à son peuple : « Vous pratiquez un vice auquel nul peuple avant vous, de par le monde ne s’est livré ! Ainsi, vous vous adonnez à l’homosexualité et vous coupez les chemins »*** *et le fait de couper les chemins ne signifie pas que les seuls à le faire sont les brigands, non… mais plutôt, sa signification également est d’interrompre la natalité par le fait de venir [aux femmes] par l’endroit qui n’est pas fait pour avoir des enfants, c’est-à-dire par voie anale. Et si les gens continuent à venir par leurs postérieurs –par les postérieurs des hommes et des femmes- et qu’ils délaissent l’endroit pour avoir des enfants alors l’humanité s’éteindra et la natalité s’interrompra. Ainsi, le noble verset offre cette signification également et en particulier, si nous avons noté le contexte du verset de ce qui le précède. Et il est évident que ceci n’a pas échappé à l’imâm Ar-Ridâ (paix sur lui), par cela, le mensonge de l’imputation de cette narration à lui s’est établi. »* Fin de citation.

L’affaire qui les a fait parvenir à ce tel niveau de débauche

J’ai déjà réfléchi longtemps sur la situation de ceux-là et sur ce qui les a fait parvenir à ce stade fertile de débauche étant donné qu’en apparence, ils invitent à l’Islâm et ensuite, ils appellent à la chasteté et à la purification et ils appartiennent à des clans qui vécurent parmi les gens de l’Islâm et qui se sont enduits du costume de la pudeur. La débauche les toucha à un niveau auquel aucune nation d’entre les nations ne fut touchée. Si on regarde dans la plupart des régions libertaires en Europe, en Amérique, etc. ; nous constatons que les rafidites les ont longuement dépassés. Plutôt, nous trouvons que de nombreuses lois qui les gouvernent trouvent immondes et condamnent beaucoup de ces agissements avilissant et choquant et cela, même si ce sont leurs peuples qui les commettent !

Par exemple : le mariage avec les *mahârim* est interdit dans ces lois ainsi que l’adultère, sans parler de la transsexualité, etc. Et s’ils le professent, eh bien ils le professent par passion et non telle qu’une religion.

[13] Sourate Hûd (11), 78.

Quant à ces maudits rafidites : toute chose est licite au nom de la Religion. Et ainsi, tu trouves, bien souvent, au sein d'une seule maison un nombre d'enfants, et chacun d'entre eux est né d'un père différent ce qui est le résultat du mariage temporaire qu'ils ont autorisé au nom de la Religion.

Et c'est pour cela que tu observes que la rupture de la parenté est manifeste dans ce groupe, plutôt, ils font partie des gens ayant les cœurs les plus durs entre eux ! Comment en serait-il autrement ! Alors que les eaux des lignées ont été mélangées entre eux.... Ce qu'il y eut et ce qu'il y aura dans l'une des nations à venir et approchante en termes de débauche comportementale : eh bien, il y a chez les rafidites beaucoup, beaucoup plus qu'elle ! Et certes, la prime nature des animaux, des bêtes abhorrent et rejettent le fait d'agir comme agissent ceux-là.

L'un de mes frères de confiance m'a raconté un incident qu'il a vu de ses propres yeux, il dit : *« Dans la première [partie] de ma vie, j'ai vu un incident dont je n'ai plus jamais vu de pareil, par jalousie, un taureau [boeuf] se suicida, après que ses yeux aient été bandés afin qu'il copule avec sa mère. Ma grand-mère vint avec lui et le traîna jusqu'à sa mère, et lui ne savait pas que c'était sa mère car ses yeux étaient bandés. Et suite à l'opération de fécondation, elle débanda ses yeux. Il constata qu'il a été mené à sa mère…. Quelle fut donc la réaction du taureau si ce n'est qu'il se leva déchaîné et furieux, donnant des coups de cornes aux murs avec sa tête jusqu'à ce que le sang s'écoula de lui en abondance en bougeant follement et avec agitation. Ensuite, il se dirigea vers le fleuve du Tigre et le sang coulait de son corps. Et il se jeta dans le fleuve jusqu'à se noyer et il mourut à cause de cela ! Car la jalousie s'empara de lui pour sa mère alors qu'il est une bête, et il se peut que cela soit licite pour lui par nature originelle et par constitution. Je me suis dit à moi-même, à ce moment-là : les animaux rejettent avec mépris la fornication avec les maḫârim et sont jaloux envers l'ensemble de leurs femelles : qu'en-est-il donc de l'homme qui ne saisit pas cela ?! »*

Al Bukhârî a rapporté de Maymûn b. Mahrân qu'il a vu, à l'époque préislamique, une guenon qui avait forniqué, les singes se sont rassemblés [autour d'elle] et la lapidèrent.

Et Muslim a rapporté ce qui est similaire d'après Abî Rajâ[2] Al `Uṯâradî.

Nous nous réfugions auprès d'Allâh contre une communauté [les rafidites] : les animaux, les bêtes, qui ne sont pas dotés de raison, disposent d'une prime nature plus pure et plus propre que la sienne [communauté des rafidites].

Et Allâh sait que j'ai longuement réfléchi sur le cas de ceux-là et sur ce qui les a fait parvenir à ce stade –comme je l'ai mentionné précédemment- il m'a paru clair que ce qui les a fait parvenir jusqu'à cette mare putride est la sanction de leur œuvre, à l'image de « il te sera fait ce que tu auras fait ». Lorsque ceux-là ont eu l'audace de s'en prendre à la meilleure Maison qui exista sur la surface de la terre, qui n'est autre que la Maison de notre Prophète Muḫammad (ṣallâ-llâhu `alayhi wa sallam) puisqu'ils ont eu l'audace de s'en prendre à la personne du Prophète (ṣallâ-llâhu `alayhi wa sallam), lorsqu'ils ont dit,

comme l'a rapporté As-Sayyid Husayn Al Mûsawî d'après `Alî Al Gharawî qui est l'un des plus grands savants d'Al Hawza : *« Certes, le Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa âlihi) est obligé de faire entrer son sexe en Enfer car il a eu des relations sexuelles avec des associatrices. »* !! Il vise par-là son mariage avec `Âïcha et Hafsa.

Et ceci, comme il est connu, constitue une offense à l'encontre du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) ainsi qu'avoir une mauvaise opinion de lui et d'Allâh (Glorifié soit-Il) qui l'a envoyé. Et tout ceci est mécréance et égarement qu'aucun mécréant n'a eu l'audace de dire si ce n'est eux.

Tout comme ils ont accusés les Mères des croyants et à leur tête notre mère, l'innocentée, la purifiée, la pure, l'immaculée, la véridique fille du véridique : `Âïcha (qu'Allâh soit satisfait d'elle). Et ils ne respectent pas la sacralité du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) dans son honneur et dans [les gens de] sa Maison.

Et lorsqu'ils firent cela : Allâh mit en pièce leurs honneurs de la pire des façons. Il n'y a pas une seule communauté d'entre les communautés qui ait été frappée par le malheur dans son honneur comme le sont les rafidites. Et c'est pour cela que tu vois que l'honneur d'un rafidite ne vaut rien pour Lui et même s'il se manifeste ce qui est contraire à cela.

Et il ne m'échappe pas d'affirmer ici : que quiconque soutient et défend les Compagnons du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) –en particulier les Mères des croyants- Allâh le préservera ainsi que son honneur qu'Il lui sauvegardera avec la permission d'Allâh, pour cette défense-ci.

Comme il est connu légalement : la rétribution provient de l'œuvre.

Et nous n'oublions pas, ici, de mentionner les propos de l'imâm Ash-Shawkânî autour de ses observations personnelles et de ses expériences sur la base de son vécu avec les rafidites du Yémen. Il nous dévoila des affaires étonnantes et graves dans son livre « Talab al `ilm wa tabaqât al muta'allimîn », en citant le Dr. Al Qafârî dans son livre « Usûl madhhab ash-shî'at al imamiyya », il a dit : *« Aucune honnêteté n'est accordé par un rafidite à quiconque contredit son école dogmatique et qui pratique une autre religion que le rafd ; plutôt, il rend licite son bien et son sang à la moindre occasion qui se présente à lui, car pour lui, le sang et le bien sont licites. Et tout ce qu'il manifeste en termes d'affection n'est que taqiyya dont l'effet est [lié à la présentation] d'un simple moment opportun. »*

Et il dit : *« Et nous avons déjà testé cela à de nombreuses reprises. Nous ne trouvons pas un seul rafidite [vouer] de l'affection à autre qu'à un rafidite, et [même] si l'individu lui donne préférence sur tout ce qu'il possède et qu'il lui témoigne de l'affection par tous les moyens. Nous n'avons pas trouvé dans une école d'entre les écoles dogmatiques innovatrices, et autres qu'elles, ce que nous trouvons chez ceux-là en termes d'hostilité envers quiconque s'oppose à eux. Puis, nous ne trouvons chez personne ce que nous trouvons chez eux comme audace par l'insulte des honneurs sacrés. Ainsi, il maudit de la plus mauvaise malédiction et insulte de la plus hideuse insulte celui avec lequel, il y a entre eux deux, la moindre*

dispute, la plus insignifiante querelle et le moindre désaccord. Et il se peut que la cause de ceci –et Allâh demeure le Plus Savant- s'est réalisé quand ils ont eu l'audace d'insulter les pieux prédécesseurs. Ils font peu de cas de l'insulte de quiconque s'oppose à eux et il n'y a aucune offense. Ainsi, tout grave péché est minimisé à ce qui lui est inférieur. »

Et Ash-Shawkânî (qu'Allâh lui fasse miséricorde) a indiqué qu'ils ne s'abstiennent pas de commettre n'importe quel crime dans la société islamique et ils ne s'empêchent pas d'exécuter toute prohibition, il a dit : *« Nous avons expérimenté et il a été testé avant nous : nous n'avons pas trouvé un seul homme rafidite qui s'empêche de commettre les interdits de la Religion, quel qu'il fut. Et que les apparences ne te dupent pas. Certes, un homme peut délaisser les désobéissances en public et être le plus abstinent d'entre les gens envers les désobéissances et lorsqu'une occasion se présente il la saisit au vol [tel celui] qui ne craint pas l'Enfer et n'espère pas le Paradis. »* Fin de ses propos, qu'Allâh lui fasse miséricorde.

Tu ne trouves pas une seule maison rafidite sans qu'Allâh n'ait sanctionné ses habitants dans leur honneur et la rétribution provient de l'œuvre.

Au Nom d'Allâh, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux.
Conférence du savant-combattant : Abû Mo<u>s</u>'ab Az-Zarqâwî.
La conférence est intitulée : « Le récit des rafidites t'est-il parvenu ? »

A titre informatif, le contenu de cette conférence est réparti en 3 audios, vous allez écouter le 3ème audio.

Au Nom d'Allâh,
La louange revient à Allâh.
Que la bénédiction et le salut soient sur le maître des Prophètes et des Messagers : Mu<u>h</u>ammad ainsi que sur sa famille et ses Compagnons, les purs ainsi que sur ceux qui les suivront et qui parcourront leur chemin parmi les pieux Musulmans.

Ensuite :

L'histoire de l'émir des croyants `Alî et des imâms des Gens de la maison sur les rafidites

Il est indispensable –après ce rappel historique de l'ensemble des turpitudes et des trahisons des rafidites- que nous mettions l'accent sur une chose très importante : lorsque nous mentionnons un pan des traîtrises et des crimes des rafidites, que nous rappelons le fondement de leur crédo corrompu et que [nous rappelons que] le fondateur de cette religion [*raf<u>d</u>*] est le juif haineux Ibn Sabâ[2], et lorsque nous lions les branches actuelles avec leurs fondements passés, et quand nous nous dressons face à ces crimes [c'est pour] que nous exécutions l'arbitrage de la Religion d'Allâh le Très-Haut sur eux en termes de mise à mort et de châtiment. Quant à nous ainsi que cette situation, nous ne sommes pas –par Allâh- une innovation des *mudjâhidîn*, mais plutôt, nous

appliquons sur eux le jugement d'Allâh comme l'ont appliqué sur eux les meilleurs d'entre nos prédécesseurs.

Voici donc l'émir des croyants `Alî (qu'Allâh soit satisfait de lui) qui n'était pas complaisant et ne concluait pas de trêve avec la Religion d'Allâh et il n'a pas cherché des demi-solutions face à ceux qui prétendaient l'aimer et être ses partisans. Plutôt, il brûla les extrémistes parmi eux qui prétendirent la divinité en lui, ou une partie d'elle.

Et le voilà qui ordonna la sentence de la lapidation sur quiconque insulte les deux Compagnons du Messager (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) : Abû Bakr et `Umar (qu'Allâh soit satisfait des eux).

Et voici Al Hasan b. `Alî (qu'Allâh soit satisfait de lui) qui les rejette tout comme ils ont rejeté leurs pactes. Il s'est désavoué d'eux et a concédé le califat à Mu'âwiya (qu'Allâh soit satisfait de lui) et il lui prêta allégeance par souci de préserver le sang des Musulmans et par opposition à leurs passions et à leurs envies lorsqu'ils lui demandèrent de le combattre.

Et voilà Al Husayn invoquant contre eux –et contre leurs références- après qu'ils l'eurent trahi et abandonné avant son assassinat, il dit : **« Ô Allâh ! Si tu les laisses vivre alors divise-les en factions ! Et fais que leurs voies soient en lambeaux ! Et ne leur accorde jamais le commandement ! Ils nous ont certes appelés pour nous porter secours, puis, ils se sont retournés contre nous et nous ont tués. »**

Et voici le calife Al Mahdî l'Abbasside qui était connu pour sa dureté envers leurs innovations et leur athéisme lorsqu'à l'époque abbasside, leurs innovations se sont propagées et leurs conduites se sont répandues, au point qu''il chargea les dialecticiens parmi les *mutakallimîn* d'écrire des livres leur répliquant et réfutant leurs ambiguïtés. Et il ne se contenta pas de cela, il fonda un organisme spécialisé dans la poursuite des hérétiques à la tête duquel il mit un président qu'il nomma « celui qui s'occupe des hérétiques » : il les pourchasse et tue quiconque échange la Religion [contre le bas-monde] ou devient hérétique.

Et par-dessus tout cela, il a chargé son fils, Al Hâdî, de poursuivre les hérétiques et de les assaillir.

Al Mas'ûdî a dit sur Al Mahdî : *« Il était assidu à tuer les hérétiques et ceux qui échangent la Religion [pour le bas-monde] à cause de leur apparition à son époque et à cause de leur déclaration publique concernant leurs croyances lors de son califat lorsque s'est propagé par le biais des livres de « Mânî », d' « Ibn Dhî Sanâ » et de « Marqiyûn » de ce qu'a cité `Abd Allâh b. Al Muqqafa' et d'autres que lui, qu'il a traduit du persan et du pahlavi vers l'arabe et ce qu'a écrit à ce propos Ibn Abî Al `Awjâ[2], Hammâd, Yahyâ b. Ziyâd et Mutî' b. Iyâs comme soutien aux écoles « Al Mânâwiyya », « Ad-Disâniyya » et « Al Marqûniyya ». Par cela, le nombre d'hérétiques augmenta et leurs opinions se manifestèrent parmi les gens et Al Mahdî fut le premier à ordonner aux dialecticiens, faisant partie des chercheurs, parmi les mutakallimîn de composer des livres répliquant aux hérétiques parmi ceux qu'on a*

évoqué d'entre les irréligieux et autres qu'eux. Ils établirent des preuves contre les acharnés et dissipèrent les ambiguïtés des hérétiques et ils clarifièrent le Vrai à ceux qui doutent. » Fin de citation.

Les positions décisives des Seldjoukides envers les rafidites

Quant aux Seldjoukides Turcs parmi les gens de la Sunna :

Ils tinrent, également, des postures décisives envers les rafidites batinites et envers leur combat.

De là, il n'y eut au sultan Malik Shâh que d'envoyer l'un de ses savants afin de discuter avec Hasan b. As-Sabbâh qui est le véritable fondateur du sanctuaire ismaélite ainsi que son président actuel. Suite à sa mainmise sur la citadelle d'« al mût » en 483H, et après avoir répandu son armée de guérilleros qui sévissaient sur terre en semant la corruption : ils assassinaient les innocents et pillaient leurs biens.

Tout d'abord, il lui envoya une personne qui débattrait avec lui de l'idéologie dans le but de le faire revenir vers la voie juste, s'il désirait la Vérité et qu'il était touché d'une ambiguïté. Et lorsqu'il fut évident pour lui qu'il n'était qu'un homme de passion et d'envie et qu'il a constaté son refus : le sultan Malik Shâh décida de le réprimer par le combat. Il lui dépêcha une armée en l'an 485H qui assiégea sa citadelle « al mût » alors, As-Sabbâh appela au secours, à Qazvin, Dahdâr Abî `Alî qui à son tour s'élança à son secours ce qui infligea la défaite à l'armée de Malik Shâh. Et malgré cela, Malik Shâh n'a pas cessé de continuer son djihâd contre ce batinite… plutôt, il est allé préparer d'autres campagnes militaires afin d'en finir avec les batinites. Cependant, la mort s'immisça entre lui et l'achèvement de cette guerre.

Suite à la mort de Malik Shâh, son fils, le sultan Bâr Tiyâr, accéda au pouvoir. Parmi ses plus grandes tâches figurait le fait de purifier son armée de ceux-là qui se cachaient parmi les rangées des soldats en portant l'idéologie et la haine batinites. Il tua toute personne au sujet de laquelle l'accusation d'être affiliée aux batinites fut vraie ou même quiconque faisait l'objet [de soupçons à cause] de similitudes. Ensuite, il attaqua les batinites dans tout endroit, ils furent pris dans leurs tentes ainsi que dans leurs maisons, et furent tués sur des places publiques et n'en réchappa que celui qui n'était pas connu [pour faire partie des batinites]. Le nombre de morts, parmi eux, atteignit [le chiffre de] 300 et quelques.

Et cela n'a pas suffit, il fut autorisé aux gens de les tuer où qu'ils les croisèrent, alors les gens se mirent à suivre les batinites et à les tuer, au point qu'un jurisconsulte shaféite, dont le nom est « Abî Al Qâsim Mas'ûd b. Muhammad Al Khujnadî » creusait des fosses dans lesquelles il mettait le feu et au sein desquelles il brûlait les batinites, individuellement et collectivement.

Au point qu'il prescrit à ses ouvriers ainsi qu'à ses émirs dans les provinces qui lui étaient rattachées de poursuivre les batinites et de les assassiner. L'émir Jâwalî décima

ce qui se rapproche de 300 batinites et cela grâce à un stratagème qu'il manigança avec ses compagnons au sein même des rangs des batinites jusqu'à être en mesure d'atteindre le but recherché vis-à-vis d'eux et de les tuer.

Puis, il envoya au calife Abbasside à Bagdad [un message] lui indiquant de poursuivre les batinites sur ses terres, il ordonna alors la capture de tous ceux à propos de qui le soupçon prédominant indiquait qu'ils étaient batinites.

Et à ce propos, Ibn Al Jawzî a dit dans « Al muntadham » : **« Et personne n'a eu l'audace d'intercéder pour personne de peur qu'on pense qu'il penche vers ce *madhhab*. »**

Il coopéra avec son frère, le sultan Sanjar dans la guerre contre les batinites et [dans la volonté] d'en finir avec eux.

En l'an 521H, le sultan Sanjar lança une attaque contre les batinites à la citadelle « al mût », il tua 12 000 batinites environ.

En l'an 456H, le sultan Sanjar dépêcha l'un de ses émirs, l'émir Fajaq à la tête d'une grande armée vers la citadelle « Turaythîth ». Il lança une attaque contre elle, il brûla ses habitations et mit en captivité ceux qui tombaient entre ses mains et il exécuta sur eux de grandes actions, puis il revint sain et sauf.

Quant à l'époque du sultan Muhammad le Sekdjoukide, qui était connu pour sa jalousie religieuse, pour son djihâd dans le sentier d'Allâh, pour son dévouement dans la diffusion du *madhhab* sunnite, ainsi que [pour sa volonté] d'anéantir la religion des rafidites et l'idéologie batinite. Il comprit, dès lors qu'il accéda au pouvoir, qu'il était impossible de protéger les terres des Musulmans et que ces terres soient élevées par la Religion d'Allâh sauf en anéantissant, en premier, les batinites et en détruisant leurs refuges. Et parmi les tâches les plus importantes qu'il lui était obligatoire d'accomplir figurait le fait d'en finir avec eux. Ainsi, parmi ses tâches les plus importantes qu'il a accomplies, figurait l'envoi d'une campagne militaire commandée par l'émir Âq Sunqar afin d'assiéger la citadelle « Tikrît », la batinite. Ensuite, il s'est mis à capturer son ministre Abî Al Muhâsin Al Âbî pour sa conspiration avec les batinites et pour le fait qu'il leur ait fourni de l'aide et du soutien. Ceci est l'affaire qui a causé le retard de la chute de la citadelle d'« Ispahan », alors il le châtia ainsi que quatre de ses collaborateurs, puis les tua et les crucifia sur la porte d'Ispahan.

Puis, il assiégea la citadelle d'« Ispahan » lui-même lorsqu'il se dirigea vers elle à la tête d'une grande armée après que par son biais, les maux des batinites augmentèrent, de sorte que leur prédicateur, le leader des batinites, Ahmad b. `Attâsh, celui-là même qui envoyait, à partir de la citadelle, ses disciples pour se livrer au brigandage envers les gens. Il tuait les innocents et pillait les biens. Ils rendaient licite ces vies et ces biens par le biais de leur religion au point qu'ils [prirent possession] des villages voisins et les gens [leur] cédaient les taxes qu'ils percevaient en contrepartie de quoi, ils cessaient de causer du mal dans ces villages.

Le sultan Muhammad les assiégea dans cette citadelle durant 4 mois. Et pendant le siège, ils ont eu recours à un stratagème malicieux désirant par son biais provoquer la confusion et [diffuser des] ambiguïtés sur la position du sultan Muhammad dans son combat contre eux –exactement comme c'est leur cas aujourd'hui envers les *mudjâhidîn* et exactement comme c'est le cas de ceux qui prétendent avoir de la science parmi les savants des chaînes satellitaires- ils envoyèrent donc aux jurisconsultes des Musulmans [un envoyé] afin de leur demander un avis juridique de manière tordue concernant un peuple qui croit en Allâh, en Son Livre, en Son Messager, au Jour Dernier mais ils divergent sur les imâms : est-il permis au sultan de conclure une trêve et de cesser le combat avec eux et qu'il accepte leur obéissance et les protège de tout mal ?

Et effectivement, ce stratagème a failli diviser la parole des Musulmans et la situation changea en faveur des batinites lorsque la plupart des jurisconsultes leur eurent répondu sur la permission de cela…. mais certains s'en sont abstenus.

Mais le sultan Muhammad, par sa sagesse, sa compréhension et son expérience, a réuni les jurisconsultes et les a appelés au débat. Alors, l'avis du jurisconsulte shaféite, Abî Al Hasan `Alî b. `Abd Ar-Rahmân As-Samangânî, triompha ; celui-là même qui émit l'avis juridique portant sur l'obligation de les combattre et de verser leur sang, et que la prononciation des deux attestations de foi ne leur est point bénéfique à cause de leur opinion sur l'imâm qui est apte à leur interdire ce qu'Allâh a rendu licite et qui leur rendait licite ce qu'Allâh avait interdit et leur obéissance envers lui dans cette situation (conformément à leur croyance en lui) est obligatoire : ainsi leur sang a été rendu licite pour cette raison à l'unanimité.

Après cela, le sultan Muhammad essaya de faire tomber la citadelle « al mût » et il combattit Al Hasan b. As-Sabbâh qui s'était réfugiait en elle plus d'une fois, cependant la mort le saisit en l'an 511H durant le siège de son armée commandée par Anashtakîn, dont la période de son siège dura ce qui se rapproche de six années, alors le commandant Anashtakîn fut contraint suite à la pression de son armée de se retirer.

Suite au décès du sultan Muhammad, son fils, Mahmûd, accéda au pouvoir après lui. Il continua la politique de son père. Il portait la même préoccupation et la même voie dans la poursuite et le combat des rafidites batinites ainsi que [le même] désir de purifier les terres de leurs souillures et de leurs maux. Il assiégea donc la citadelle « al mût » jusqu'à ce qu'elle tombe entre ses mains en l'an 524H mais ils furent en mesure de la récupérer suite à son décès en l'an 525H.

Les gouverneurs des provinces à ce moment-là furent : l'émir `Abbâs, le propriétaire du Ar-Ray, il faisait partie des garçons du sultan Mahmûd. Il faisait partie des *mudjâhidîn* dévoués. Il fut en mesure de s'emparer des batinites qui étaient chez lui et tua un grand nombre d'entre eux au point qu'il construisit un phare avec leurs têtes à Ar-Ray ; tout comme il assiégea de nouveau la citadelle « al mût » et parvint à pénétrer dans un village d'entre leurs villages : il le bombarda de feu et brûla tout ce qui était à l'intérieur comme hommes, femmes et enfants.

La position de l’Etat d’Al Ghûriyya envers eux

Et l’Etat d’Al Ghûriyya avait, également, une posture ferme envers les rafidites batinites. Et de là, il y a ce qui se produisit en l’an 597H lorsque Shihâb Ad-Dîn Al Ghûrî se dirigea vers le Ghohestan afin de l’assiéger ainsi que ceux qui y vivent parmi les batinites. Et lorsque, sur son chemin, il traversa un village, il lui fut rappelé que ses habitants sont des ismaélites batinites : il ordonna de tuer les combattants et de mettre en captivité les femmes, il pilla les biens en tant que butin, il mit en ruine le village et fit en sorte qu’il soit totalement ravagé. Il poursuivit sa marche jusqu’à Kanabad –qui est une ville batinite- il s’y arrêta et l’assiégea.

Et lorsque le propriétaire du Ghohestan, le batinite, envoya [un message] au roi Ghûr [dans lequel] il se plaignait de son frère, Shihâb Ad-Dîn, en disant : *« Il y a un pacte entre nous, qu’est-ce qui s’est donc manifesté nous concernant pour que tu assièges ma terre ? »* Et malgré cela, Shihâb Ad-Dîn a durci le siège de la ville et lorsque leur peur atteignit le paroxysme, ils demandèrent la sécurité afin qu’ils sortent. Il la leur accorda et les firent sortir de la ville. Ils conquirent la ville et y établir la prière ainsi que les rites de l’Islâm.

La position de l’Etat d’Al Khawârizimiyya envers eux

Et il en était ainsi de l’Etat d’Al Khawârizimyya : une position ferme à l’égard des batinites.

Et delà, il y eut ce qui se produisit en l’an 624H, lorsque le mal des batinites devint immense et que leurs dommages outrepassèrent [les limites] au point qu’ils tuèrent un émir d’entre les émirs, Jalâl Ad-Dîn le fils de Khawârizim Shâh. Il dirigea son armée de leurs terres, à partir de la frontière Al Mût jusqu’à Kardîkûk, au Khurâsân : il les [terres] ruina entièrement, tua leurs habitants, prit en butin leurs biens, mit en captivité les femmes, réduisit à la servitude les garçons, tua les hommes et accomplit sur eux de grandes choses.

La position de <u>S</u>alâ<u>h</u> Ad-Dîn [Saladin] l’Ayyoubide envers eux

Quant à la position de <u>S</u>alâ<u>h</u> Ad-Dîn l’Ayyoubide envers les rafidites :

Elle fut parmi les plus dures et les plus extrêmes envers eux lorsqu’il a fait chuter leur Etat inexpugnable, qui fut longuement édifié auparavant, ajouté au fait que les leaders avant lui ainsi que les émirs d’entre les Seldjoukides, et autres qu’eux, avaient mené des assauts ainsi que des excursions : il y eut des affrontements, des guerres, des mises à mort et des mises en captivité. Mais les coups qu’ils reçurent de <u>S</u>alâ<u>h</u> Ad-Dîn étaient plus sévères pour leurs cœurs, lorsqu’il divisa leur groupe, détruisit leur plus grand édifice, mit un terme à tous leurs rêves de posséder un Etat indépendant disposant d’une souveraineté propre. Et il diffusa le *madhhab* sunnite après que la religion du *raf<u>d</u>* ait été la souveraine et c’est pour cela qu’ils essayèrent, à plusieurs reprises, de le tuer ou de l’assassiner, mais, par la grâce d’Allâh Seul, ils échouèrent dans toutes leurs tentatives.

Et parmi ce qu'accomplit Salâh Ad-Dîn envers les rafidites, concernant ce qu'on a évoqué précédemment et suite à leurs nombreuses tentatives d'assassinat : il emprisonna ceux qui ont conspiré contre lui en Egypte qui ont tenté de contacter les Francs afin de faire chuter l'Egypte. Alors, il [s'entretint] avec eux les uns après les autres, puis, après avoir demandé un avis juridique aux jurisconsultes concernant leur cas : il tua leurs chefs et leurs assistants mais pas leurs suiveurs et leurs jeunes hommes. Il assiégea leur citadelle « Misyâf » la rafidite après leur tentative de l'assassiner lorsqu'il assiégeait « Halab ». Il visa leur citadelle en l'an 572H et l'assiégea. Il installa face à elle des catapultes, il la brûla et la mit en ruine et accabla ses habitants de mises à mort et d'emprisonnement, prit en butin leurs biens et leur bétail. Et il ne les délaissa qu'après les avoir châtier et qu'après leur avoir inculqué une dure leçon.

Et lorsque les rafidites de l'armée du Soudan se sont rebellés contre lui, ils étaient furieux de la mort de l'homme de confiance du califat, ils étaient en colère à cause de son meurtre : il dépêcha [une armée] dans leur localité connue d'Al Mansûra. Il la brûla avec leurs biens, leurs enfants et leurs femmes. Lorsqu'ils apprirent cela, ils s'en allèrent vaincus et l'épée les moissonna et la mise à mort continua sur eux jusqu'à ce que le frère de Salâh Ad-Dîn, Tûrân Shâh, tua le dernier d'entre eux dans la région de Gizeh.

La position du shaykh de l'Islâm Ibnu Taymiyya et son djihâd contre les rafidites

Quant à la position du shaykh de l'Islâm Ibnu Taymiyya et son *djihâd* contre les rafidites, ils étaient parfaitement clairs sur deux positions :

La 1ère position : il a brillé du côté de la publication scientifique dans la réplique contre leurs innovations et leurs mécréances et il dévoila la réalité des rafidites et clarifia leur cas ainsi que le jugement de la Législation [d'Allâh] sur eux tel que le livre « Manhâj sunnat an-nabawiyya », et autre que ce livre.

La 2nde position : il a brillé dans son combat, en pratique, contre eux, quand il eut fini son combat contre les Tatars, en les châtiant pour leur participation et leur alliance avec les Tatars contre les Musulmans.

La position d'Al Malik Al Mudhaffar Qutz envers eux

Quant à Al Malik Al Mudhaffar Qutz :

Il les combattit au Shâm, après la victoire des Musulmans contre les Tatars à `Ayn Jâlût. Ils eurent, également, un grand rôle dans le combat et la sanction des rafidites lorsqu'ils décidèrent de se venger de la trahison des chrétiens et des rafidites qui ont soutenu les Tatars et les ont engagé [pour s'en prendre] aux biens des Musulmans et [pour] tuer la masse.

Les croyances des rafidites

Donc –après ce rappel historique général… un très bref rappel des crimes et des traîtrises des rafidites- nous sommes en mesure d'aborder plusieurs affaires importantes comme ce qui suit :

Premièrement :

Celui qui inspecte et celui qui examine les croyances des rafidites verra qu'ils ont donné des associés [à Allâh] et qu'ils ont porté atteinte à la position d'Allâh le Très-Haut, le Seul, l'Unique. Et de là, il y a leur représentation d'Allâh le Très-Haut par des qualificatifs d'accidents et d'imperfections telle que Son (le Très-Haut) incarnation –qu'à Allâh ne plaise- dans quelques corps des imâms et de leurs grandes personnalités, et de ceux qu'ils adorèrent en dehors d'Allâh.

Et ainsi ils donnèrent des associés à l'Unique Divinité dans l'adoration (qui est due à Allâh le Très-Haut l'Unique et à personne d'autre) [par le biais du] vœu, de l'invocation, du rapprochement par le biais de l'adoration des imâms qu'ils considèrent comme étant sacrés et infaillibles.

Et l'affaire ne s'arrête pas à ce stade, ils ont attribué des caractéristiques par lesquelles Allâh le Très-Haut se qualifie telles que *Ar-Razzâq* [le Pourvoyeur], la science de l'invisible, et ce qui est similaire à cela, à ces imâms. Ils ne se sont pas contentés de porter atteinte à la position d'Allâh le Très-Haut dans la Seigneurie et la Divinité uniquement.

Mais leur qualification défectueuse atteignit quelques Prophètes d'Allâh le Très-Haut, particulièrement, lorsqu'ils les mirent dans une position de distinction et de comparaison avec leurs imâms infaillibles. Ils attribuèrent des attributs et des qualités à leurs imâms qui dépassent les qualités et les mérites de ces Prophètes et des Messagers, au point qu'ils prétendirent que [ce avec quoi] furent envoyés ces Messagers est la croyance en l'autorité des imâms qu'ils prétendent être infaillibles.

Et de pair avec les profondeurs des ténèbres, ils ajoutèrent à leur abject dogme leur parole portant sur la falsification du Qur²ân que ce soit dans le propos, ou dans la signification ou dans l'explication. Et à ce sujet, ils ne prennent pas pour véritable référence le Livre et la Sunna car ils s'en sont pris au Livre sur la base qu'ils n'y trouvèrent pas un texte clair portant sur leurs dogmes. Ils ne se contentèrent pas de ce qui existe de lui aujourd'hui.

Et de même, ils s'en sont pris à la Sunna prophétique à travers leurs attaques contre les imâms des Gens de la Sunna parmi les rapporteurs du *hadîth*, ou bien, ils prirent des narrations qu'ils attribuèrent, mensongèrement, aux imâms des Gens de la maison par le biais de rapporteurs hérétiques et de gens de croyances déviantes et caduques. Ils ne méritent pas que leurs narrations soient acceptées, sans parler de leur faiblesse et de leur ignorance.

Les rafidites sont ceux qui tuèrent Al Husayn

Deuxièmement :

Certes, les rafidites prétendent aimer les Gens de la maison et prétendent les secourir, ils pleurent Al Husayn avec des lamentations et des gifles. Ils traitent les Gens de la Sunna de *nawâsib* : ils ont déclaré ouvertement leur hostilité envers les Gens de la maison. Ce sont eux qui ont tué Al Husayn, après avoir failli tuer Al Hasan et l'avoir livré à Mu'âwiya (qu'Allâh soit satisfait des deux) et ceci est confirmé dans les bases de leurs références et dans leurs ouvrages fondamentaux.

On trouve dans le livre « Al irshâd » d'Al Mufîd, la parole de l'imâm Al Husayn (paix sur lui) lors de l'invocation contre ses partisans, que nous avons évoqué précédemment. On trouve dans le livre « Al ihtijâj » : **« Mais vous vous êtes empressés à nous prêter allégeance tel un signe de mauvais augure et vous vous êtes effondrés comme retombe le tapis, puis vous l'avez invalidé par inintelligence, éloignement et distance pour les tawâghît de cette Ummah, le reste des partis et le fragment du livre. Vous êtes ceux qui nous avez fait défection, qui nous avez combattu. N'est-ce pas que la malédiction d'Allâh s'abat sur les injustes. »**

Et As-Sayyid Husayn Al Mûsawî commente ces deux narrations par sa parole : *« Et ces textes nous montrent qui sont les véritables assassins d'Al Husayn : ce sont les chiites parmi les gens d'Al Kûfa, c'est-à-dire, nos grands-parents. Alors pourquoi nous chargeons les Gens de la Sunna de la responsabilité de l'assassinat d'Al Husayn ?! »*

Et As-Sayyid Muhsin Al Amîn dit dans son livre « A'yân ash-shî'a » : *« Al Husayn a reçu l'allégeance de 20 000 personnes d'Irak. Ils le trompèrent, se rebellèrent contre lui alors que leur allégeance envers lui était à leur cou et le tuèrent. »*

On trouve dans le livre « Al Ihtijâj », l'imâm Zayn Al `Âbidîn (paix sur lui) a dit aux gens de Kûfa : *« Savez-vous que vous avez écrit à mon père et que vous l'avez trompé ? Vous lui avez vous-mêmes prêtés serment et [conclus un] pacte, ensuite, vous l'avez combattu et abandonné. Avec quel œil allez-vous donc regarder le Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa âlih) alors qu'il vous dira :* **« Vous avez combattu ma famille, profanez ma sacralité : vous ne faites pas partie de ma Communauté. »** *? »*

Il a, également, dit à leur sujet : *« Certes, ceux-là pleurent sur nous mais qui donc nous a tué si ce n'est eux ?! »*

On trouve, également, dans le livre « Al ihtijâj » d'après Fâtima As-Sughrâ (paix sur elle) dans son sermon adressé aux gens de Kûfa : *« Ô gens de Kûfa ! Ô gens de la tromperie, du complot et de la vanité ! Nous sommes les Gens de la maison ! Allâh nous a éprouvés par vous et Il vous a éprouvé par nous ! Et il fit de notre épreuve un bien. Vous nous avez rejeté, démenti et avez considéré le fait de nous combattre comme étant licite et nos biens ont été pillés. Comme vous avez tué notre grand-père hier, de vos épées s'égouttent notre sang, les Gens de la maison : que vous périssiez donc ! Attendez donc la malédiction et le châtiment*

c'est comme s'ils ont été mis en place pour vous ! Et que chacun d'entre vous goûte le mal de l'autre et que vous vous éternisiez dans le châtiment douloureux le Jour de la rétribution pour ce que vous nous avez opprimés : n'est-ce pas que la malédiction d'Allâh s'abat sur les injustes ! Que vous périssiez donc ô gens de Kûfa ! Combien avez-vous appris du Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa âlih) avant vous, puis vous avez trompé son frère `Alî b. Abî Tâlib et mon grand-père, et son fils et sa famille, les bons. »

Alors, une personne de Kûfa lui répliqua fièrement, il a dit :

Nous avons tué `Alî et le fils de `Alî ~ Avec des épées indiennes et des lanciers
Et nous avons mis en captivité leurs femmes, une captivité turque ~ Et nous leur avons donné des coups de cornes et quels coups de cornes !

A chaque fois que les Musulmans se confrontent aux mécréants, les rafidites se tiennent dans le camp de la mécréance

Troisièmement :

Il incombe au Musulman d'obéir à l'ordre d'Allâh le Très-Haut : l'injonction de réfléchir et [de méditer] sur les cas des Nations et des époques antérieures, nous tirons d'eux des leçons et des enseignements…. **Ne voient-ils pas que chaque année on les éprouve une ou deux fois ? Malgré cela, ils ne se repentent, ni ne se souviennent.**[14]

Et il a été rapporté dans un *athar* : *« Le croyant ne se fait pas mordre du même trou deux fois. »*

Les résultats des maux de ce rapprochement avec les rafidites nous sont parvenus lorsque s'est manifestée à nous leur trahison envers Allâh, Son messager et les croyants. Ils se sont alliés aux mécréants et aux ennemis de la Religion, ont transgressé dans le pays et y commirent beaucoup de désordres. Leur alliance-ci impose leur apostasie de la Religion, leur écartement de l'ordre du Maître des mondes, sans parler du mal [causé] par leurs attaques portées contre les Mères des croyants, en particulier celle qui fut innocentée et purifiée par Allâh, d'une absolution péremptoire dans Son Noble Livre.

Et pour ce qui a été avancé, je dis en avertissant :

A chaque fois que les Musulmans se confrontent aux mécréants parmi les juifs et les chrétiens, lors de chaque guerre à travers l'histoire et ce, jusqu'à notre époque actuelle : nous trouvons les rafidites qui s'infiltrent en se réfugiant dans le camp de la mécréance et leur fournissent tous les types d'approvisionnement abondant chez eux en termes militaire et [en termes] de renseignements. Et ils préfèrent la mort ou la victoire de la mécréance sur le fait de porter secours aux Musulmans et qu'ils disposent, ainsi, d'une haute main. Et ils ne combattent pas les ennemis de l'Islâm parmi les mécréants de base, et ce, même dans les situations dans lesquelles ils montraient qu'ils les combattaient : soit, ils étaient sous un commandement sunnite qui les secouait et ils se remuaient en

[14] Sourate At-Tawba (9), 126.

usant de la *taqiyya* et cela à de rares occasions ; ou bien alors, dans une situation de ruse et de mépris des mécréants envers eux, envers leurs terres et leurs intérêts.

Comme ce qui s'est produit avec le ministre Al Afdâl lorsqu'il demanda l'aide des Damascènes sunnites lorsqu'il vit que les croisés le dédaignaient ainsi que ses intérêts après qu'il leur ait fait toutes les concessions possibles et après cela, il demanda à son armée de se ranger sous le commandement de Taghtakînâ Atâbak.

Comme ce qui se produisit avec le calife fatimide Al `Âdid lorsqu'il vit l'invasion des Francs de ses terres, il prit peur pour son palais ainsi que ses femmes, alors il envoya à Nûr Ad-Dîn [un message] l'appelant à son aide. Il l'appela au secours au point qu'il envoya les sentiments de ses femmes en disant : *« Voici les sentiments de mes femmes provenant de mon palais qui t'appellent à l'aide afin de les sauver des Francs. »*

Il n'est possible aux Musulmans d'obtenir la victoire contre les juifs et les chrétiens qu'après s'être débarrassés des valets apostats

Quatrièmement :

Il est impossible aux Musulmans d'obtenir une victoire, ni de prendre le dessus sur les combattants mécréants parmi les juifs et les chrétiens qu'après en avoir fini avec autres qu'eux parmi les agents apostats, et à leur tête : les rafidites bien sûr.

Comme l'Histoire qui nous a relaté comment Jérusalem, qui était tombé entre les mains des croisés avec l'aide des rafidites `ubaydides, n'a été récupéré que par la main de Salâh Ad-Dîn malgré le fait que Nûr Ad-Dîn Mahmûdâ était plus dur envers les croisés que Salâh Ad-Dîn mais Allâh le Très-Haut a décrété que la victoire et la libération de Jérusalem ne se feront que par la main de Salâh Ad-Dîn, mais quand ? Après avoir combattu les rafidites ubaydides durant de nombreuses années : il détruisit complètement leur Etat et le fit chuter. Puis, après cela, il fut disponible pour [combattre] les croisés jusqu'à ce que la victoire sur eux aboutisse et il récupéra Jérusalem qui était durant des années sous leur prise à cause des gens de la traîtrise que sont les rafidites.

Ainsi, cette leçon est très importante et l'Histoire nous la présente : ceci ne doit jamais être négligé.

Nous n'obtiendrons jamais la victoire contre les mécréants de base sauf après avoir combattu les mécréants apostats avec les mécréants de base. Et les conquêtes islamiques qui ont eu lieu du temps des bien-guidés n'ont abouti qu'après avoir purifié la péninsule arabe des apostats.

Et c'est pour cela que la personne que les rafidites haïssent le plus est Salâh Ad-Dîn : ils supportent la mort mais ils ne le supportent pas !

Il est impossible qu'il y ait un rapprochement entre les gens de la Sunna et les rafidites

Cinquièmement :

Il est connu auprès de ceux disposant d'une prime nature saine que la base du salut des gens dans l'au-delà est liée à une croyance correcte et saine de l'associationnisme et des innovations. Ainsi, comment est-il donc possible qu'il y ait un rapprochement entre le crédo du Vrai et la croyance des rafidites que nous avons évoqué précédemment ?!

Je vous adjure par Allâh comment se rapprocher d'eux, par voie pratique, par le biais d'un crédo qui si nous prenions ce qui caractérise certains de leurs égarements et de leurs mécréances nous tomberions dans la destruction et la perte religieuses ?! La Religion est venue afin de sauver les serviteurs avec ce qu'a voulu le Maître des serviteurs, ainsi, comment le salut de l'au-delà peut se produire sans des prémices construites sur un crédo correct et sain ?!

Comme il est dit : des prémices correctes impliquent de bons résultats, et leur corruption implique que ses résultats soient corrompus.

Et si quelqu'un prétend qu'ils s'accordent avec nous sur la base de la croyance qui sauve du châtiment d'Allâh, cet individu, à ce moment-là, relève pour eux : soit, du domaine de la croyance en la *taqiyya* qu'ils pratiquent lorsqu'ils sont en état de faiblesse face aux gens de la Sunna ; ou bien alors, ils sont par le biais de cette entente doctrinale avec nous sur le *madhhab* du Vrai et sur le droit chemin et à ce moment-là, ils sortiront de la qualification de « rafidites » ainsi que de leurs égarements. Et ici, cela n'est pas nommé « rapprochement » mais plutôt un retour de leur part vers la Vérité évidente.

Et sur ce qui a précédé, je dis :

Il ne peut y avoir, ici, le moindre rapprochement doctrinal et idéologique entre les sunnites et les rafidites, et nous avons déjà vu les résultats du rapprochement avec les rafidites à travers l'Histoire par le biais des rapprochements des califes Abbassides avec les rafidites, qui les ont nommés ministres et commandants –tels que Ibn Al \`Alqamî et Naṯîr Ad-Dîn Aṯ-Ṯûsî, par le biais de leur alliance, comme nous l'avions évoqué avec Marâjil la mère d'Al Ma²mûn- il ne résulta de ce rapprochement rien d'autre que le retour de la perdition pour la Ummah et il fut une cause de la chute de l'Etat islamique ainsi que de l'établissement d'Etats rafidites sur ses fragments.

Tout comme ce rapprochement a causé la corruption du crédo par le fait d'astreindre les gens à dire des choses inventées et innovées et à diffuser les ambiguïtés entre les Musulmans jusqu'à ébranler leurs croyances et de nombreuses déviations s'y sont apparentées telle que la parole portant sur la création du Qur²ân et autres choses que cela parmi les pensées et les doctrines qui ont été adoptées par les fils des califes Abbassides provenant de leurs mères Perses.

Comme il est digne de nous, à ce stade, de mentionner des paroles de nombreux savants et éducateurs qui invitaient –par ignorance de la réalité proche et lointaine- au rapprochement avec les rafidites. Puis, lorsque la vérité leur parue évidente, ils sont revenus à elle, [ceci est] tel un message d'exhortation, de rappel et d'avertissement adressé aux prêcheurs du rapprochement d'aujourd'hui qui persistent dans leurs agissements tout en sachant [la vérité].

Le docteur Mustafâ As-Sibâ'î a dit dans son livre « As-Sunnat wa Makânitihâ fî At-Tashrî' Al Islâmî » : *« J'ai ouvert un local afin qu'il y ait un rapprochement entre les sunnites et les chiites au Caire depuis quatre décennies, mais quant à eux, ils refusèrent que des locaux similaires ouvrent dans leurs centres d'apprentissage tels qu'à Najaf, Qom, etc., car ils veulent que l'on se rapproche de leur religion. »*

Et le docteur `Alî Ahmad As-Sâlûs –qui est un professeur de jurisprudence islamique ainsi que de ses fondements- a dit : *« J'ai débuté mon étude en appelant au rapprochement entre les sunnites et les chiites sous la directive de mon éminent professeur, le shaykh Muhammad Al Madanî, concernant le fait que le chiisme constitue le cinquième madhhab après les quatre écoles dogmatiques des sunnites. Cependant, après avoir commencé à chercher et après avoir découvert leurs références de base, j'ai trouvé que l'affaire s'opposait totalement à ce que j'avais entendu…. Ainsi, mon étude avait débuté sous la directive du shaykh Al Madanî dans le but du rapprochement [chiito-sunnite], mais mon étude scientifique dispose de sa propre marque qui ne se soumet pas aux passions et aux souhaits. »* Fin de citation.

Par conséquent, après avoir pris connaissance de la sentence d'Allâh sur eux, après avoir pris connaissance que la religion des rafidites ne rejoint pas la Religion islamique ni par une ramification et ni par un fondement. Et, à la base, la religion des rafidites a été crée et a été établie afin de démolir la Religion [islamique].

Nous disons : certes, celui qui défend ces gens, appelant à leur innocence, invitant nuit et jour au rapprochement avec eux, implorant l'accès à eux, les excuse et les innocente de leurs crimes :

- Il ne peut être qu'un ignorant, inattentif qui ne sait pas ce qu'il dit.
- Ou bien alors, il est plus criminel, plus injuste et plus traître envers la Ummah qu'ils ne le sont. Et sa sentence est leur sentence, plutôt, certes la Parole d'Allâh le Très-Haut à son endroit est véridique : **Certes ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre en fait de preuves et de guide après l'exposé que Nous en avons fait aux gens, dans le Livre, voilà ceux qu'Allâh maudit et que les maudisseurs maudissent.**[15]

Et suite à ce qui a précédé, nous disons : certes, les prêcheurs du rapprochement entre les sunnites et les chiites sont l'un des deux d'hommes [suivant] :

[15] Sourate Al Baqara (2), 159.

- Un homme qui a connu la Vérité et qui a trahi sa Religion ainsi que sa Ummah, et qui les vendit pour une infime somme de ce bas-monde.
- Et un autre homme qui ignore ceux-là, c'est un ignorant qui doit se faire instruire.

Comment donc, ô vous qui clamez le rapprochement entre les sunnites et les rafidites, [pouvez-vous le clamer] alors que ces derniers se trouvent être dans l'associationnisme clair, dans la mécréance évidente, s'en prennent à l'honneur de notre Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) et insultent les nobles Compagnons auprès de qui le Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) mourut en étant satisfait d'eux ?!

Par Allâh ! Si un seul d'entre ceux-là (rafidites) s'en prenait à son honneur et invectivait son épouse : il aurait mis le bas-monde sans dessus dessous et il n'aurait pas été capable de regarder en face celui qui l'aurait invectivé ! Et pourtant, n'a-t-il donc pas conscience qu'il agrée cela pour l'honneur de son Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) ?!

Ô Allâh ! Nous Te prenons à témoin que l'honneur de Ton Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) est plus aimé par nous que notre propre honneur et nous Te prenons à témoin qu'un seul cheveu de la tête de `Âïcha (qu'Allâh soit satisfait d'elle) est plus aimé par nous que nos propres vies, nos familles et l'ensemble des gens.

Et il ne nous échappe pas de mentionner :

A chaque fois que les rafidites lancent des slogans d'hostilité et des phrases portant sur la mort et l'annihilation des mécréants parmi les juifs, les chrétiens et d'autres qu'eux, à chaque fois, nous savons que cela fait partie de la *taqiyya* qu'ils pratiquent et qu'ils considèrent comme étant un pilier important dans leur religion. Et plus les slogans retentissants s'accroissent, plus leurs mensonges et leurs prétentions [augmentent] dans ces slogans.

Et l'exemple le plus proche de cela à l'heure actuelle est ce qu'accomplit le nouveau président Iranien, Ahmadî Najâd, lorsqu'il emplit le bas-monde de ses cris portant sur la nécessité de rayer Israël de la carte….. Par Allâh ! De la carte uniquement !

La religion des rafidites est établie sur la destruction des nécessités

Sixièmement :

Certes, la religion des rafidites est établie sur la destruction des nécessités –de l'ensemble des nécessités- qu'a apporté la Religion islamique…. plutôt, [qu'ont apporté] toutes les religions, [et qui doivent veiller] à leur préservation et à leur sauvegarde.

Ils détruisent la Religion, par le biais de sa falsification ainsi que par le discours ayant trait aux ajouts dans le Qur^{2}ân ou aux suppressions, ainsi que leur rejet des *ahâdîth* authentiques, leur démenti et leur diffamation des Compagnons, leur propagation d'ambiguïtés afin de faire douter de la Religion d'Allâh le Vrai, leur mise en valeur d'innovations caduques, ainsi que de l'apostasie dans la Religion d'Allâh et de l'incroyance.

Ils détruisent la vie et les biens, en rendant licite le sang des sunnites ainsi que leurs biens sans aucun droit. Ils détruisent la filiation ainsi que toute saine éducation et moralité par leur discours portant sur l'autorisation du mariage temporaire, sur le fait d'avoir des relations anales, sur le fait de prêter sa femme à un autre homme et sur le mariage de deux hommes entre eux –qu'Allâh nous en préserve.

Et ils détruisent la raison, lorsqu'ils permettent l'usage d'herbes et de drogues. Leurs usages a pour objectif d'avoir, par leur biais, une influence sur leurs partisans parmi les anciens commandos et sur la totalité de ceux qui se giflent à l'heure actuelle. Et [également], lorsque leurs « *ayatollah* » se rient des intellects des masses et des ignorants en prétendant être affiliés aux Gens de la maison et de là, [s'ensuit] la revendication de l'infaillibilité, puis, ils diffusent parmi eux leurs égarements tendancieux qui sont en accord avec leurs intérêts ainsi que leurs désirs individuels.

Nulle différence entre les rafidites d'Iran et entre les rafidites Arabes

Septièmement :

Il y a nulle différence, chez nous, entre les rafidites safavides d'Iran et entre les autres qu'eux parmi les rafidites Arabes –comme les rafidites d'Irak, du Liban et du Shâm.

La religion des rafidites est une et leurs fondements, même s'ils se subdivisent, sont un. Et leurs centres ainsi que leurs références sont un et leur hostilité à l'égard des sunnites est une seule et même hostilité.

Les fondements des rafidites et les fondements des juifs sont un

Huitièmement :

Certes, les fondements des rafidites et les fondements des juifs sont un et c'est pour cela que les enseignements des rafidites ressemblent beaucoup aux enseignements des juifs ainsi que leurs assemblées et leurs conspirations secrètes, et leur usage de la *taqiyya* par laquelle ils manifestent ce qu'ils ne dissimulent pas aux Musulmans : tout ceci est pratiqué par leurs frères juifs.

Et certes, le commencement provient de ce qui se trouve dans les protocoles des juifs et dans les enseignements du Talmud envers les ethnies non-juives ; nous le (commencement) trouvons en totale adéquation avec les avis juridiques des « *ayatollah* » et des maîtres des rafidites envers les Musulmans en particulier.

Et à partir de là, certes, les enseignements des juifs interdisent au juif de faire des transactions par le biais de l'usure et de tromper un juif et ils rendent cela obligatoire avec un non-juif. Et il en est de même dans la religion des rafidites : ils interdisent de faire des transactions par le biais de l'usure et de se tromper entre eux, ils considèrent leurs biens respectifs comme étant sacrés et ils rendent licite et obligent le fait de rendre licite les biens des sunnites.

Et parmi les enseignements des juifs, il est interdit au juif d'aider ou de secourir un non-juif s'il le voit dans une situation de noyade ou s'il est sur le point de tomber…. plutôt, il est obligatoire de démolir le mur sur lui s'il est dans la capacité de le faire. Et il en est ainsi des rafidites qui émettent des avis juridiques similaires à leurs masses.

Et parmi cela, il y a ce qui se trouve dans le livre « Al anwâr an-nu'mâniyya » de leur savant connu sous le nom de Ni'mat Allâh Al Jazâ²irî, ainsi que le livre « Nisb an-nawâsib » de Muhsin Al Mu'allim, ce qu'il a mentionné : *«`Alî b. Naqtîn -qui est le ministre de Hârûn Ar-Rashîd- a réuni dans sa prison un groupe d'opposants, ce qui fait partie des caractéristiques des chiites. Il ordonna à ses domestiques de faire s'écrouler le toit de la prison sur les prisonniers : tous moururent. Ils étaient 500 hommes environ. Ils voulurent [obtenir] la rédemption des conséquences [du versement] de leur sang : il écrivit à l'imâm, notre maître Al Kâdhim. Il (paix sur lui) écrivit en réponse à sa lettre : « Si tu te serais présenté à moi avant de les tuer, alors tu n'aurais porté aucune [responsabilité concernant] leur sang mais à partir du moment où tu n'es pas venu à moi, expies pour chaque homme, parmi eux, que tu as tué un bouc. Et le bouc est meilleur que lui (l'homme tué). ». »*

Et cette affaire est appliquée jusqu'au jour d'aujourd'hui. Il y a un médecin de Talla'far qui est appelé `Abbâs Qalandar, partisan de « la plus haute assemblée de la révolution rafidite » qui est dirigée par `Abd Al `Azîz Al Hakîm. Et ce médecin était candidat à la mairie de Talla'far. Il avait prescrit un traitement à un enfant, et ce traitement augmentait les effets secondaires de la maladie, il a délibérément fait cela pour une raison simple qui est le fait que le nom de l'enfant est : `Umar !

Et il y avait un autre médecin à Ba'qûba, chef-lieu de la province de Diyâlâ, qui refuse de soigner tout malade se nommant `Umar, ou toute malade qui se nomme `Âïsha.

Et les *mudjâhidûn*, par la grâce d'Allâh, ont tenté d'assassiner ce rafidite scélérat, ils lui ont tiré dessus à l'intérieur de sa clinique, le blessant grièvement au cou et il fut capable, après cela, de fuir en Iran.

Les crimes des rafidites ne sont pas singuliers et hasardeux

Neuvièmement :

Il est indispensable d'avertir sur le fait que les crimes politiques relevant du domaine de la tromperie et des assassinats chez les rafidites ne sont ni des crimes individuels, ni des crimes hasardeux. Plutôt, ce sont des crimes préparés par leurs savants, leurs symboles et leurs présidents, qui sont établis sur une base politico-doctrinale et sont très bien agencés [et] militairement organisés. Ils sont considérés comme faisant partie des plus importantes factions et ailes des rafidites, comment en serait-il autrement ? Alors que leur Etat, leur autorité, leur prêche ne se prononcent qu'en ce qui concerne leur responsabilité.

Et c'est pour cela que les membres de ces groupes –les groupes des assassinats- sont triés sur le volet. D'énormes sommes d'argent sont dépensées pour eux. Quant à eux, ils veillent à ce que leur culture soit élevée, à connaître plusieurs langues. Ils disposent d'allocations et de hauts salaires, en plus de leur influence religieuse et des inspirations psychologiques impulsives afin de les maintenir dans ce qu'ils font comme crimes au point qu'ils n'hésitèrent pas à les anesthésier en leur fournissant l'opium –comme ce fut le cas auparavant avec le groupe des fedayins[16] chez les qaramites ismaélites-.

Et actuellement, ces groupes incarnent de multiples branches qui descendent toutes, eu égard à leur élaboration ainsi qu'à leur obtention, à des missions secrètes importantes provenant d'un centre unique qui n'est autre que le centre de l'imâm ou de ses délégués, chacun directement dans son pays.

Et de là, [il y a] les membres de « la garde révolutionnaire iranienne », de « les forces de mobilisation générale à Al Bâsîj », ainsi que des groupes armés comme « le mouvement Amal », et des groupes d'assassinats dans « le Hizb Allâh », et d'autres qu'eux.

Et même s'il y avait des délits d'assassinats ainsi que des pillages individuels : ceci, également, se réfère aux avis juridiques de leurs savants ainsi que de leur incitation à tuer les sunnites. Ils considèrent leur sang et leur bien comme étant licites.

On trouve dans les deux livres « Wasâ²il ash-shi'a » et « Bihâr al anwâr », selon Dawûd b. Farqad qui a dit : *J'ai dit à Abû `Abd Allâh (paix sur lui) : « Que dis-tu sur le fait de tuer un nâsib [sunnite] ? » Il dit : « Le sang est licite mais prends garde à toi. Si tu peux faire écrouler un mur sur lui ou le noyer dans l'eau afin que personne ne témoigne de ce que tu fais : alors agis ainsi ! »*

Et l'imâm Al Khomaynî a commenté ceci en disant : *« Si tu es dans la capacité de prendre son argent : alors prends-le et envoies-nous le cinquième ! »*

L'auteur du livre « A Allâh, puis à l'Histoire » dit : *« Lorsque le gouvernement de la famille Pahlavi prit fin en Iran, à la suite de la révolution islamique et que l'imâm Al Khomaynî prit les rênes des affaires en son sein : il incomba aux savants des chiites de visiter et de féliciter l'imâm pour cette grande victoire qu'est l'établissement du premier Etat chiite à l'époque contemporaine qui est dirigé par les jurisconsultes. Il était obligatoire de me féliciter personnellement, plus que quiconque, pour ma forte relation avec l'imâm Al Khomaynî. Ainsi, j'ai visité l'Iran durant un mois et demi –peut-être plus- depuis l'entrée de l'imâm à Téhéran à son retour de son exil à Paris. Il m'accueillit chaleureusement. Ma visite était détachée de celle d'une délégation de savants chiites d'Irak. Et lors d'une réunion privée avec l'imâm, il me dit : « Sayyid Husayn, il est temps d'exécuter les recommandations des imâms (que les bénédictions d'Allâh soient sur eux). Nous verserons le sang des nawâsib [sunnites], nous tuerons leurs fils et nous laisserons vivre leurs femmes et nous ne laisserons aucun d'entre eux échapper au châtiment. Leurs biens seront la propriété exclusive des partisans des Gens de la maison. Et nous rayerons La Mecque ainsi que*

[16] NDT : nom attribué aux résistants Arabes qui mènent une action de guérilla.

Médine de la surface de la terre car ces deux villes sont devenues le fief des wahhabites et il faut que Karbalâ[2] *soit la terre sainte et bénie d'Allâh, la qibla des gens dans la prière. Et ainsi, nous réaliserons le rêve des imâms (paix sur eux). Certes, notre Etat, pour lequel nous avons combattu durant de longues années afin de l'instaurer, l'est à présent et il ne reste plus que la mise en application ! ». »* Fin de citation.

Et lorsque nous lions ces propos à la réalité actuelle des rafidites en Irak, nous trouvons que « le régiment de la trahison » ainsi que « l'armée du (prétendu) Mahdî », et d'autres que ces deux-là ont déjà appliqué cette mission de la meilleure façon.

Ainsi, ils perquisitionnent les maisons des sunnites en usant de l'argument portant sur la recherche des *mudjâhidîn* et ce, même s'ils ne les ont pas trouvé : ils tuent les hommes, conduisent les femmes, les emprisonnent, rendent licite le fait de s'en prendre à leur honneur et ils pillent tout ce qui peut-être pillé des maisons des sunnites. Il y eut, là-bas, de nombreux crimes, violations et tragédies perpétrés par les ligues et les milices rafidites, seules ou avec l'aide des forces américaines occupantes, par leur incitation. Ce qui indique l'horreur de ce qui s'est produit à travers ses années difficiles.

Des centaines de hauts diplômés et d'experts scientifiques et académiques dans les sciences de la Sharî'a, de la médecine et de l'ingénierie ont été tués et sans parler des centaines de tués parmi les imâms des mosquées, parmi les prêcheurs et ceux qui travaillent dans les mosquées parmi ceux qui sont affiliés au « cabinet du *waqf* sunnite ». [Sans parler] des centaines de prisonniers parmi les imâms des mosquées, les prêcheurs et les gens des mosquées, [sans parler] des centaines de mosquées perquisitionnées et ayant subi des outrages, [sans parler] des dizaines de mosquées qui ont été détruites ou qui ont été sévèrement sinistrées ; ou bien, qui ont été confisquées et ont été changées en des [mosquées] husaynites ou en lieux de tortures, en particulier dans les provinces centrales et sudistes.

Et leur outrage ainsi que leur despotisme ne se sont pas arrêtés aux hommes, plutôt, l'emprisonnement des femmes ainsi que leur viol perdurent, ainsi que la mise à mort des femmes enceintes parmi elles, de même que les enfants sont tués, y compris les nourrissons parmi eux. Et il y a nul secoureur parmi les Musulmans sauf celui à qui Allâh a fait miséricorde. Certes, nous appartenons à Allâh et c'est à Lui que nous retournerons.

Où est la jalousie concernant l'honneur du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) ?!

Dixièmement :

Certes, la Ummah islamique s'est révoltée contre ce qu'a dessiné un croisé du Danemark par moquerie envers le Messager d'Allâh (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) et ceci montre sa jalousie pour son Messager (`alayhi ssalâtu wa ssalâm). Ainsi, comment cela se fait-il que la jalousie des savants de l'Islâm et de ses prédicateurs ne se soulève pas pour l'honneur ainsi que la position du Prophète (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam) que ces scélérats rafidites rabaissent, ceux-là même qui se voilent de l'habit de l'amour des Gens de la

maison alors que ces derniers se désavouent d'eux : ils s'attaquent aux épouses du Prophète, à ses Compagnons, aux porteurs de sa Religion jusqu'aux gens en général.

Par Allâh ! Quiconque se rapproche de ces rafidites, innovateurs, corrupteurs après avoir pris connaissance de cela ne peut être qu'un homme dont le cœur s'est endurci, dont le visage s'est assombri et dont les yeux se sont endurcis.

Les rafidites sont les premiers à avoir fondé le *manhaj* du *takfîr*

Onzièmement :

Certes, les rafidites sont les premiers à avoir fondé le *manhaj* du *takfîr* égaré et déviant lorsqu'ils rendirent mécréants, au commencement, la majeure partie des Compagnons du Prophète (*sallâ-llâhu `alayhi wa sallam*) qui nous ont transmis la Religion et Allâh, par eux, a fait que l'Islâm conquiert le monde entier.

Et la dangerosité de leur *takfîr* n'est pas limité à la théorie uniquement, mais cela passa outre [la théorie] jusqu'à parvenir au plan pratique. Ils sont les premiers à avoir introduit la mauvaise tradition de la mise à mort des imâms ainsi que des califes des Musulmans, comme ils ont fait avec notre maître `Umar Al Farûq (qu'Allâh le Très-Haut soit satisfait de lui) et avec d'autres que lui.

La vitesse de la croyance du *takfîr* s'est prolongée chez eux jusqu'à aboutir au *takfîr* de l'ensemble des sunnites, ceux qu'ils appellent « les enfants de la masse, les *nawâsib* » en arguant le rejet par les sunnites d'un fondement authentique chez eux faisant partie des fondements de leur religion qui n'est autre que le fondement de l'imamat et de l'infaillibilité. Ils ont fait de lui l'un des plus importants supports et fondements de leurs croyances corrompues.

Et ce qui incarne cette signification est leur réalité concrète au fil du temps. Ainsi, nous les voyons lorsqu'ils dominèrent et qu'ils disposèrent d'un esprit de trahison, de tromperie, usèrent de l'action pour mettre en application ce *manhaj* du *takfîr* déviant.

Et aujourd'hui, ils ont autorisé –ce qui se contente de l'aspect sur la lettre- le sang, les honneurs et les biens des sunnites lorsqu'ils prirent pour prétexte de frapper certains tombeaux païens des sunnites, selon leur prétention. Tout en sachant que leurs lignes rouges ont déjà été franchies par leurs maîtres, les Américains, par [de longues] distances et de nombreux milles et leurs autorités fuyardes à l'extérieur du pays n'ont point bougées à ce moment-là –sans parler de leur population- [ils étaient] placides comme ce qu'ils font aujourd'hui contre les sunnites. Plutôt, « l'armée de leur Mahdî » s'est occupée et à indemniser les forces de l'occupation qui ont frappé le soi-disant tombeau de l'imâm `Alî (qu'Allâh soit satisfait de lui) en leur remettant leurs armes en totale humiliation à ceux qui les ont combattu et qui ont avili leurs sacralités. La comédie de la frappe des soi-disant deux tombeaux du guide et [du sanctuaire] militaire ne constitue qu'un prétexte futile et factice qui a levé le voile de leur haine profonde envers

l’ensemble des sunnites, sans faire aucune distinction entre un groupe d’entre eux et un autre.

Ce qui soulève l’étonnement c’est que ces actes brutaux provenant de leur part n’a pas atteint les ennemis de l’Islâm parmi les juifs et les chrétiens partout dans le monde, comme nous le constatons aujourd’hui…. ce fut plutôt le contraire : ils étaient pour eux d’une bonne aide ainsi que d’un bon secours à travers les époques et au fil du temps, et cela contre l’Islâm et ses gens.

Et par ceci, il se manifeste à l’ensemble des gens que leur révolution démagogique [a été réalisée] pour leurs sanctuaires païens ce qui a provoqué une crise de leurs maîtres, les adorateurs du feu, et elle constitue, certes, la meilleure preuve de leur vénération… plutôt, le fait qu’ils donnent préséance à la sacralité de leurs imâms infaillibles sur la sacralité d’Allâh, de Son Envoyé et des Musulmans lorsqu’ils sont profanés par les ennemis de la Religion dans différentes partie du monde.

Par exemple, leur effervescence ne s’est pas soulevée comme nous l’avons vu par le biais de leurs actes aujourd’hui contre celui qui a diffusé les caricatures sur le Messager (sallâ-llâhu `alayhi wa sallam), ni contre les colonisateurs qui ont porté préjudice au dogme de l’Islâm et de ses gens : ce qui nous montre leur préférence envers leurs imâms sur la position d’Allâh et de Son noble Messager.

Ô Sunnites ! Réveillez-vous !

Ainsi, ô gens de la Sunna ! Réveillez-vous !

Réveillez-vous ! Mettez-vous debout et préparez-vous à éjecter et [vous dressez face] aux serpents venimeux des rafidites qui vous mordaient et vous infligeaient un dur châtiment depuis l’occupation de l’Irak jusqu’à aujourd’hui.

Que vous suffise les thèses sur « l’abandon du sectarisme » et « l’unité nationale » qui se sont mises à user des armes afin de vous discipliner, de vous tenir en échec, de vous soumettre et de vous dresser sur la lâcheté lorsque vous êtes exposés à la conspiration et aux bassesses de ceux-là qui faisaient partie des plus évidentes personnes ayant conclu une alliance et étant conciliantes avec l’occupant qui s’est activé à la dévastation et au pillage des richesses du pays.

Et ils ne se contentèrent pas de cela, plutôt, ils continuèrent d’exécuter leurs projets et [à diffuser] leur venin sur vous par le biais d’uniformes du gardiennage et de la police. Ainsi, ils rythmèrent ce qu’ils rythmèrent de crimes et de dissensions dans vos rangs relevant de la mise à mort, du pillage, de l’emprisonnement des hommes, des enfants et des femmes ; que cela relève de leur assistance aux forces d’occupation ou de leurs fonctions officielles qu’ils utilisent comme couverture par laquelle ils vous infligent un fur châtiment : ils égorgent vos fils et laissent vivre vos femmes.

Et nous les voyons former de fourbes projets communs et se sont partagés ses fonctions. As-Sistânî l'Iranien est le prédicateur de l'occupant, l'imâm de la mécréance et de l'irréligion : il légitimise les avis juridiques contenant des calamités contre les gens de la Sunna et par ce qui sert les intérêts des occupants, ainsi que d'Al Hakîm et d'Al Ja'farî et de quiconque s'allie à eux parmi leur loup. Ils se cachent avec des peaux de moutons, en portant le vêtement de la prétendue vie politique, en apparence, qui est en vérité et dans le concret [fait] pour consolider et élargir l'aire géographique en faveur du gouvernement irano-persan rafidite.

Quant à ce qui se situe derrière les coulisses, ils pratiquent une campagne génocidaire collective méthodique féroce depuis plus de trois ans contre différentes classes de la société et particulièrement, contre la constructive classe sunnite de la société par le biais d'assassinats et d'emprisonnements dans les profondeurs des prisons de l'intérieur. Et quelques-uns de leurs hussaynites infligent aux sunnites les pires tortures.

L'armée du –prétendu- Mahdî

Quant à l'armée du –prétendu- Mahdî chez eux, sa formation était foncièrement liée à la protection de leur dogme rafidite et au combat des gens de la Sunna. Par sa préparation ils voulurent faire d'elle un billet alternatif par lequel ils hasardent afin de renforcer la croyance rafidite dans l'hypothèse où la balance de la résistance serait prépondérante [par rapport à] la balance des politiciens afin d'accéder au pouvoir.

Quant à ce qui nous montre la profondeur et les racines de leur haine, il y a ce qu'a dit Moqtadâ As-Sadr lors de son premier discours à Al Kûfa après l'entrée des croisés et après la formation de leur armée, il a dit à son sujet : *« Cette armée a été fondée dans le but de punir quiconque s'est abstenu de prêter allégeance à l'Emir des croyants : `Alî (qu'Allâh soit satisfait de lui) ! »* Méditez donc, ô mes frères, cette parole qu'il a dite avant qu'un seul coup [de feu] ne soit tiré entre nous et eux.

Et ce jour est venu dans lequel apparaissent, au lointain et au proche, leurs mauvaises actions et leur réalité est devenue manifeste à quiconque voit et entend : il y a nulle place au doute, car ces haineux ne respectent à l'égard du croyant ni parenté, ni pacte conclu, et ce que cachent leurs poitrines est plus grand encore. Ainsi, ils firent ce qu'ils firent en termes de tyrannie, d'injustice et de mise à mort de savants, d'orants et de personnes innocentes par le biais d'une opération qui a été manigancée de nuit, la veille et à intervalles réguliers contre ce qui se rapproche de près de deux cents mosquées. Ce qui montre que cet acte lâche de leur part a été manigancé et forgé et enseigné par le commandement de l'Etat « sabéite » [*saba²iyya*], Allâh le Très-Haut a dit : **Qui est plus injuste que celui qui empêche que dans les mosquées d'Allâh, on mentionne Son**

Nom, et qui s'efforce à les détruire ? De tels gens ne devraient y entrer qu'apeurés. Pour eux, ignominie ici-bas; et dans l'au-delà un énorme châtiment.[17]

Et l'affaire ne s'arrête pas à ce stade, ils ont accompli une action que déplore l'Histoire contemporaine en se singularisant dans les actes infâmes de mécréance [de sorte] qu'ils ont surpassé et se sont distingués, par ces actes, des mécréants de base qui combattent cette Religion lorsqu'ils mirent en pièces les exemplaires du Qur²ân, les versets coraniques ainsi que les caractéristiques islamiques dans des dizaines de maison d'Allâh au point qu'ils prouvèrent qu'ils sont, véritablement, les ennemis d'Allâh : **Qu'Allâh les extermine ! Comme les voilà détournés (du droit chemin).**[18]

Alors nous lui disons :

Tu as certes outrepassé tes limites et tu t'es montré courageux à protéger les sunnites. Puis, après cela, tu as clamé, faussement, mensongèrement, par tromperie et par feinte, être celui qui ordonna à ses partisans de protéger les mosquées des sunnites.

Et à ce propos, nous avons accepté d'entrer dans la bataille avec toi et avec ton troupeau de moutons mais à deux conditions lesquelles tu devras obligatoirement réaliser autrement, je ne te laisserais rien faire :

La première condition : que tu te tiennes ainsi que ceux qui sont avec toi dans la posture d'un seul Homme dans laquelle vous récupérez vos armes que vous avez cédées aux croisés. Vous êtes complètement humiliés depuis le jour où ils vous imposèrent leurs conditions et qu'ils se mirent à vous offenser au cœur même de votre terre. Les talons de ses soldats ont piétinés la cavité du prétendu lion.

La seconde condition : que n'intègre ton armée afin de nous combattre que l'individu qui sait qui est son père !

Et Allâh est souverain en Son Commandement: mais la plupart des gens ne savent pas.[19]

Et la louange revient à Allâh, le Maître des mondes.

Jumâdâ Al Ûlâ 1427H

Shaykh Abû Mos'ab Az-Zarqâwî (rahimahu-llâh)

---

[17] Sourate Al Baqara (2), 114.
[18] Sourate Al Munâfiqûn (63), 4.
[19] Sourate Yûsuf (12), 21.

SOMMAIRE